

LUALABA MINING RESOURCES SAS « LMR SAS »

CD/LSI/RCCM/16-B-095

ID. NAT. 6-128- N11648P

Mukumbi, Chefferie des Basanga, Territoire de Kambove

Province du Haut-Katanga, RDC

VERSON
NAT

Cahier des charges définissant la responsabilité
sociétale de Lualaba Mining Ressources (LMR)
SAS vis-à-vis des communautés locales du
Groupement Mukumbi, Chefferie des Basanga
en Territoire de Kambove, impactées par son
projet d'exploitation minière

B707

SEPTEMBRE 2022

LUALABA MINING RESOURCES SAS « LMR SAS »

CD/LSI/RCCM/16-B-095

ID. NAT. 6-128- N11648P

Mukumbi, Chefferie des Basanga, Territoire de Kambove

Province du Haut-Katanga, RDC

**Cahier des charges définissant la responsabilité
sociétale de Lualaba Mining Ressources (LMR)
SAS vis-à-vis des communautés locales du
Groupement Mukumbi, Chefferie des Basanga
en Territoire de Kambove, impactées par son
projet d'exploitation minière**

SEPTEMBRE 2022

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	1
PRELIMINAIRES	2
Projet d'acquisition d'un camion-citerne et installation des citernes dans les villages du groupement Mukumbi.....	4
PROJET N°1 : FORAGE DES PUIITS.....	7
PROJET N°02 : ACQUISITION D'UN CAMION-CITERNE ET INSTALLATION DES CITERNES DANS 4 VILLAGES DU GROUPEMENT MUKUMBI.....	13
Projet 3 : Accompagnement pour l'amélioration de la culture du maïs dans le Groupement Mukumbi	17
PROJET N°4 : PROJET D'ACQUISITION DES PRESSES MANUELLES A BRIQUES DE TERRE POUR TOUS LES VILLAGES IMPACTES PAR LES ACTIVITES DE LUALABA MINING RESOURCES SAS.....	28
PROJET 5 : PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE PASSAGE A MUKUMBI	35
PROJET 6 : Appui aux éleveurs des chèvres et poulets des chaires.....	44
PROJET 7 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN MENUISERIE, MAÇONNERIE, COUPE-COUTURE, INFORMATIQUE ET AUTO-ECOLE	52
PROJET 8 : L'AMENAGEMENT DES TERRAINS DE FOOTBALL.....	71
ET VOLLEYBALL	71
Projet 9 : CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE ET SON EQUIPEMENT.....	82
PROJET 10 : CONSTRUCTION DE DEUX POSTES DE SANTE À KAKONDE ET MAKUNGU AINSI QUE LEURS EQUIPEMENT.....	99

PRELIMINAIRES

Cahier des charges définissant la responsabilité sociétale

Entre :

1. Les communautés locales situées dans les localités de Kawama, Mukumbi, Kasansama, Kakonde, Sandala, Lumba-Kinsense et Makungu ;
 - Groupement Mukumbi
 - Chefferie des Basanga
 - Territoire de Kambove
 - Province du Haut-Katanga
 - République Démocratique du Congo,

Représentées par :

- M. Lutebula Mupini du CLD basé à Lwambo ;
- Mme Kazadi Mujinga du CLD basée à Mukumbi ;
- M. Kisele Mwaza du CLD basé à Lumba-Kisense.

Ci-après dénommées « les communautés locales » d'une part,

Et

2. La Société Minière Lualaba Mining SAS représentée par Monsieur le Directeur Général, Monsieur Navin Kumar Mahabir Prasad Dalmia, et dont le siège social est situé sur la route Kakontwe (Kambove) au numéro 26 – 27, de la Commune Panda, à Likasi, dans la Province du Haut-Katanga en République Démocratique du Congo. Elle est immatriculée au Registre de Commerce et de Crédit Immobilier sous le numéro CD/LSI/RCCM/16-B-095 et porte le numéro d'identification nationale 6-128- N11648P. Le numéro d'impôt NIF est A1616095N.

Représentée aux fins du présent cahier des charges par M. ELvé Mwinkeu Kayakez, son Directeur Administratif,

Ci-après dénommée « entreprise minière », d'autre part.

Etant entendu préalablement que l'entreprise Lualaba Mining Ressources SAS est titulaire du permis d'exploitation PE 13260 l'autorisant à rechercher et exploiter les minerais cuprocobaltifères dans la concession ayant au total 25 carrés miniers situés sur sa concession. Ce site est situé dans le Groupement Mukumbi, Chefferie des Basanga, Territoire de Kambove dans la Province du HAUT-KATANGA, en République Démocratique du Congo (DRC). Lualaba Mining Ressources SAS a acquis un périmètre pour y développer une exploitation minière à ciel ouvert d'où elle extrait le minerai cuprocobaltifère. Ce permis d'exploitation de LUALABA MINING RESOURCES présente une validité de 7 ans prenant cours le 14 avril 2017 au 02/04/2024, conformément à l'Arrêté Ministériel n° 0102/CAB.MIN/MINES/01/2017 du 14 avril 2017 portant octroi du Permis d'Exploitation n°13260, en faveur de cette société.

Cette concession est située dans le groupement Mukumbi et fait partie de celles sur lesquelles les communautés et de droits coutumiers ainsi qu'en atteste la carte en annexe établie à la suite d'une étude socio-économique et d'une cartographie participative.

Les limites de la concession minière concernée par le présent accord sont celles fixées par les titres octroyés par l'Etat et consignées dans l'Etude d'Impact Environnemental et Social, le Plan de Gestion Environnemental et Social, le Plan d'Atténuation et de Réhabilitation ainsi que le Plan de Développement Durable de la concession au moment de sa validation et de son approbation.

Sa Majesté l'Honorable PEMBEMOTO KYALA Matthieu, Grand Chef de la Chefferie des Basanga, assiste à la signature du présent Cahier des Charges en qualité de témoin et garant de la bonne application du présent accord en développement dont le contenu ci-dessous :

N°	Dénomination de l'infrastructure/ projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de L'infrastructure/projet à réaliser	Breve description de l'infrastructure/projet à réaliser	Chronogramme de réalisation	Budget de l'infrastructure / projet en USD
01.	Projet de forage d'eau potable	Energie et Développement Rural	- Kawama	Forage d'eau et des bornes fontaines avec panneau solaire, motopompe, citerne et 8 robinets installés dans une maison château avec toiture et clôture en treillis.	2023	23.714,00
02.	Projet d'acquisition d'un camion-citerne et installation des citernes dans les villages du groupement Mukumbi.	Energie et Développement Rural	- Kasansama - Kakonde - Lumba-Kinsense - Makungu, - Mukumbi	Acquérir un camion-citerne pour desservir en eau ces autres villages qui sont sur des collines et dont la nappe phréatique est très éloignée. Poser des citernes réservoirs d'eau pour le stockage.	2023	121 700
03.	Accompagnement pour l'amélioration de la culture du maïs dans le groupement Mukumbi	Agriculture	- Mukumbi (75 ha) - Lumba Kinsense (20) - Makungu (20 ha) - Kawama (15 ha) - Kasansama (20 ha) - Sandra (10ha) - Kakonde (40 ha)	Distribuer les intrants agricoles aux agriculteurs du groupement Mukumbi afin de booster la production agricole dans la contrée. Il s'agira des semences de maïs, haricot et soja ; de l'urée et du pesticide.	2023 - 2027	329 700,00
04.	Projet d'acquisition des presses à briques	Social	- Mukumbi - Sandra, - Lumba Kinsense, - Makungu, - Kawama,	Le projet consiste à mettre en place des coopératives des briquetiers dans le but de l'amélioration de l'habitat dans le milieu et d'augmenter les revenus.	2023	103.700

		- Kasansama, - Kakonde.			
05.	Construction d'une maison de passage	Social	Mukumbi	Construire en briques cuites une maison de 5 chambres et un double salon, une cuisine + toilettes pour les visiteurs	2023 102 552,48
06.	Appui aux éleveurs des caprins et poulets de chair	Elevage	Lumba-Kinsense Mukumbi, Sandra, Kasansama, Kawama, Kakonde, Makungu	Promouvoir l'élevage des petits bétails et volailles, dans les villages du groupement Mukumbi	2024 147.750,00
07.	Construction d'un Centre de formation professionnelle	Social et Education	Mukumbi	Construire en briques cuites un Centre de formation professionnelle de 5 locaux, un bâtiment administratif et des toilettes et l'équiper en mobiliers et matériels pour chaque domaine de formation	2025 235 932,81
08.	Aménagement des aires de jeux	Sport et Loisirs	- Mukumbi - Sandra - Kawama - Lumba-Kinsense - Kasansama - Kakonde - Makungu	Aménagement des aires de jeux (terrains de football et volleyball pour ces 7 villages). N.B : Construire dans l'aire de jeux de Mukumbi la tribune et les latrines.	2025 106 471,8

Construction et équipement d'une école primaire	Education	Kawama	2026	2027	162.467,64
09			Construire en briques cuites 1 école primaire du réseau officiel de 6 salles de classe, 1 bureau du Directeur, 1 salle pour enseignants, 8 portes de toilettes et l'équiper en bancs, tables, chaises et étagères.		269 593,31
10.	Santé	- Kakonde - Makungu	Construire en briques cuites d'un 1 poste de santé dans chacun de ces deux villages (1 local pour la réception, 1 local pour la consultation, les soins et la pharmacie et 1 local pour l'observation). L'équiper aussi en mobilier et matériels essentiels. Y prévoir des toilettes (2 portes)		162.467,64
TOTAL					1 603 580

PROJET N°1 : FORAGE DES PUITES

Secteur d'intervention : Energie

Durée : 3 mois de Septembre – Novembre 2023.

1. Contexte et justification

L'eau est une denrée de première nécessité pour le bien-être de la population. Le besoin en eau se fait sentir pour la population du village Kawama, qui du reste, est impactée par plusieurs entreprises minières dont LMR. La qualité de l'eau de consommation détermine l'état de santé de la population, raison pour laquelle lors des négociations du cahier des charges liant Lualaba Mining et les communautés impactées de son rayon d'activités, la population du village Kawama a privilégié l'accès à l'eau potable par le forage. Au regard de l'intérêt de ce projet, Lualaba Mining a accédé à cette proposition pour résoudre le problème de pénurie d'eau potable.

Le poids démographique du village Kawama rend les ressources en eau jusque-là disponibles insuffisantes ; c'est ce qui justifie la priorisation du projet de forage à Kawama dans le cahier de charges. Dans le cadre de la RSE, LMR a maintenu le Projet de forage moderne d'eau et d'installation des bornes fontaines à Kawama pour répondre tant soit peu aux besoins de la démographie actuelle.

2. Brève description du projet

Le projet consiste au Forage des puits d'eau et des bornes fontaines avec panneau solaire, hydrophore, citerne et 8 robinets installés dans une maison château avec toiture et clôture en treillis. Il s'étend également à son appropriation par les membres de la communauté bénéficiaire pour en assurer la réparation, le nettoyage et la désinfection.

3. Localisation

Ce projet sera exécuté dans le village Kawama, territoire de Kambove dans la province du Haut-Katanga.

4. Bénéficiaires

Les bénéficiaires de ce projet sont les habitants du village Kawama et tous ceux qui fréquentent le village Kawama.

5. Objectifs du projet

- Réduire la distance d'approvisionnement en eau de manière à capitaliser le temps dans la gestion des activités surtout de la femme et de l'enfant ;
- Lutter contre les maladies d'origine hydrique pour préserver la santé humaine ;
- Minimiser le transport de poids exorbitant chez la femme sur de longues distances et non proportionnel chez l'enfant ;

5. Résultats attendus

- ✓ Un (1) forage à pompe immergée exécutée ;
- ✓ L'accès à l'eau potable garantie ;
- ✓ Diminution des maladies hydriques par l'amélioration de la qualité de l'eau ;
- ✓ Réduction des distances à parcourir pour se procurer de l'eau potable ;
- ✓ Mise en place et formation du comité de gestion.

6.1. Activités pour réaliser les résultats.

- A. Lancement des appels d'offre des entreprises de forage;
- B. Etudes hydrogéologiques ;
- C. Forage proprement dit ;
- D. Construction de la clôture de sécurité et pose de la citerne;
- E. constitution et formation des comités de gestion du forage;
- F. Remise des ouvrages à l'autorité locale.

6.2. Indicateurs des résultats

- ❖ 1 (un) puits d'eau potable forés à Kawama;
- ❖ 1 (un) borne-fontaine construite avec une rampe de 8 robinets;
- ❖ 1 (un) enclos de sécurité construit par pour le forage;
- ❖ 1 (un) comité de gestion du forage d'eau mise en place et formé.

7. Stratégie et organisation

Le projet sera exécuté par un entrepreneur recruté ou désigné par l'entreprise LMR SAS par appel d'offre. La priorité sera accordée aux entreprises locales s'il y en a. La communauté locale est associée comme main d'œuvre dans l'exécution du projet en cas de besoin selon les lois du pays. L'entreprise qui sera sélectionnée devra remplir toutes les conditions requises pour œuvrer dans le domaine de forage. Au terme du contrat, elle a la responsabilité technique d'exécuter ce projet conformément aux engagements pris avec Lualaba Mining Ressources.

Un comité local de gestion et d'entretien sera formé par l'entrepreneur pour maintenir le bon fonctionnement de l'ouvrage. Ce comité, composé de 5 personnes, sera chargé d'assurer le fonctionnement harmonieux, la sécurité et l'entretien de la pompe. Toutefois, le comité devra définir un horaire pour le puisage de l'eau afin de soumettre la communauté au temps d'accès à définir de commun accord avec les concernés.

Lualaba Mining Resources pourra intervenir éventuellement pour la maintenance et l'entretien, au vu de la capacité financière des bénéficiaires qu'on ne peut soumettre au paiement pour accéder à l'eau.

8. Calendrier du déroulement des activités

S.A	Activités	ECHEANCE 2023		
		Octobre	Novembre	Décembre
1	Lancement d'appel d'offre			
2	Etudes, analyse des dossiers et sélection des foreurs			
3	Etudes hydrogéologiques			
4	Forage et installation des bornes fontaines			
5	Construction des ouvrages d'assainissement (margelles et puits perdus)			

6	Construction de la clôture de sécurité			
7	Désignation et formation des comités de gestion des forages			
8	Remise des ouvrages à l'autorité locale			

Suivi et évaluation du projet

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de Lualaba Mining Resources et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS effectueront en tant que services étatiques effectueront un contrôle à un second niveau.

Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six(6) mois sur demande de l'Administrateur de Kambove. A chaque étape un rapport de sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

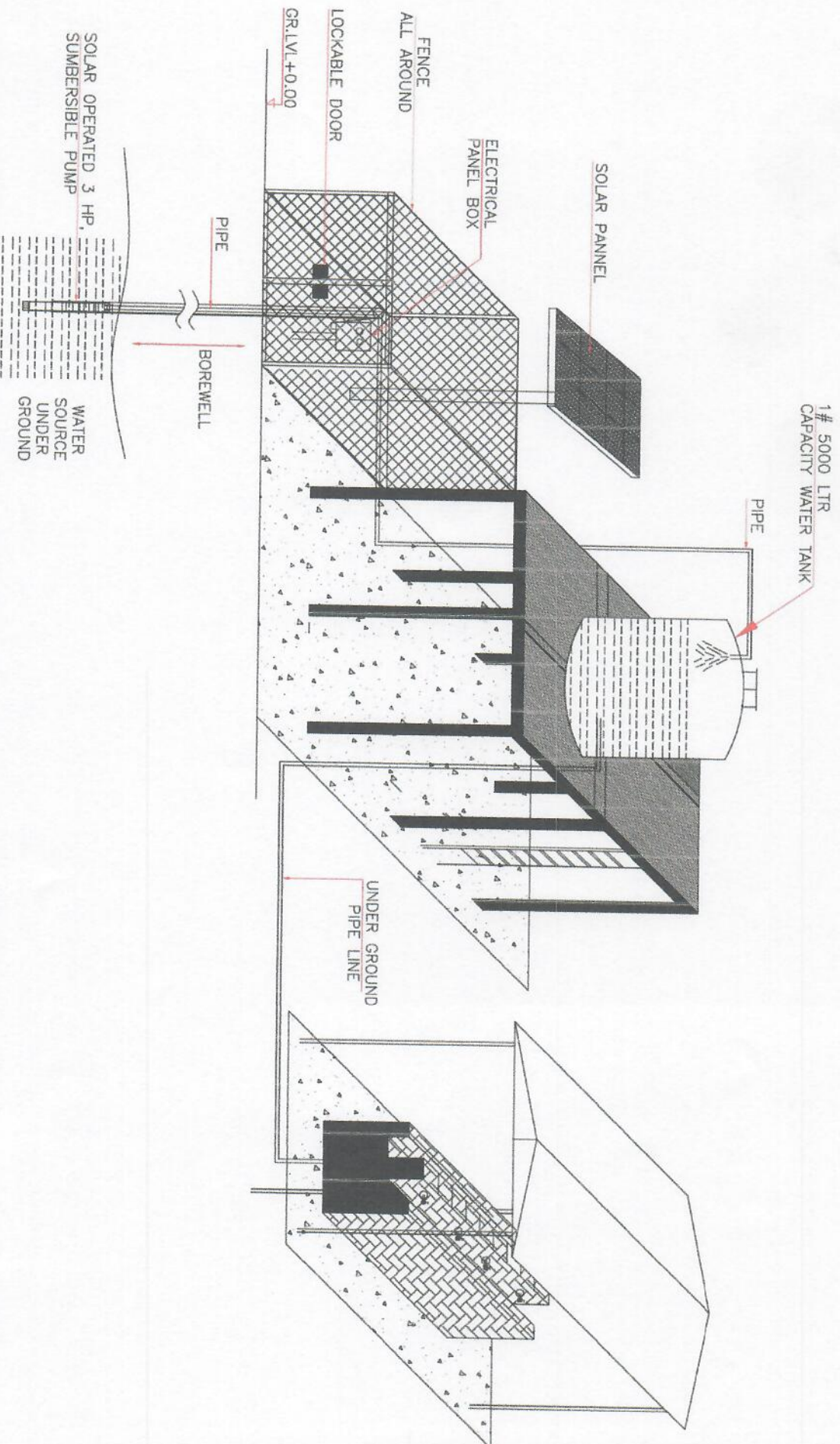
Toutefois, le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué Lualaba Mining Resources, dès lors, ce rapport est opposable à toutes les parties. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF POUR LE FORAGE D'UN Puits

N°	DESIGNATION	Unité	Quantité	Prix \$	Prix Tot \$
01	Installation et replis chantier	Fft	1	3000	3000
02	Forage de puits	m	150	70	10500

03	Structure en maçonnerie, moellon	m ³	6,4	97,5	624
04	Structure métallique avec une grande palette et échelle	Fft	00	1500	1500
05	Plomberie + accessoires	Fft	000	800	800
06	Achat et installation du réservoir d'eau 5000 litres	Pce	2	1500	3000
07	Puits perdu	Fft	1	315	315
08	Pompe immergée solaire KIT complet	Pce	1	1100	1100
09	Kit panneau solaire 300 watt	pce	03	225	675
10	Projecteur solaire	pce	02	50	100
11	Clôture du château d'eau avec tous ses accessoires (en treillis)	FFt	1	1200	1200
12	Main d'œuvre 30% de (3+5+7+11)			900	900
	Total				23.714\$

SCHEMA HYDRAULIQUE



**PROJET N°02 : ACQUISITION D'UN CAMION-CITERNE ET INSTALLATION
DES CITERNES DANS 4 VILLAGES DU GROUPEMENT
MUKUMBI.**

Secteur d'intervention : Energie et Développement Rural.

Durée du projet : 5 ans.

1. Contexte et justification

Au regard des difficultés d'accès à l'eau potable dans le groupement MUKUMBI, un mécanisme doit être mis en place pour permettre à la population impactée par LUALABA MINING d'y accéder de manière aisée et de lui éviter ainsi d'attraper des maladies d'origine hydrique. Voilà le mobile et le bien-fondé de la prise en compte de ce projet.

LUALABA MINING a mis un accent sur ce projet qui impactera directement la vie de la population de son milieu d'exploitation, qui du reste est son voisin immédiat dans la mesure où certains de ses agents viennent de ce milieu.

Lors des négociations, la population a priorisé ce projet qui revêt d'un caractère inclusif pour le groupement MUKUMBI.

2. Brève description

Le projet consiste à l'acquisition et à l'installation des citernes à KASANSAMA, KAKONDE, LUMBA-KINSENSE et MUKUNGU comme réservoirs d'eau potable d'une capacité de 5 m³ d'une part ; et d'autre part, à acquérir un camion-citerne qui va s'approvisionner en eau potable à partir du puits qui sera foré à Mukumbi. Ledit camion sera chargé de rendre disponible l'eau dans les différentes citernes installées dans les villages susmentionnés. Un calendrier de distribution de cette denrée sera élaboré de manière à ce que chaque village puisse en disposer à suffisance.

3. Localisation du projet.

Mukumbi, Sandra, Kasansama, Kakonde, Lumba-Kinsense et Makungu, groupement MUKUMBI, territoire de Kambove dans la province du Haut-Katanga.

4. Bénéficiaires :

Les bénéficiaires de ce projet sont les habitants de ces 4 villages impactés, notamment KASSANSAMA, KAKONDE, LUMBA KINSENSE et MUKUNGU.

5. Objectifs :

- Apporter une solution palliative à la difficulté d'accès à l'eau potable dans ces 4 villages en faisant transporter de l'eau puisée à Kawama ou à Mukumbi auprès des communautés ;
- Permettre aux populations des villages concernés l'accès facile à l'eau potable ;
- Diminuer le taux des maladies dues à la mauvaise qualité de l'eau de consommation ;
- Rendre effectif l'équité dans l'accès à l'eau dans le groupement MUKUMBI.

6. Résultats attendus

- L'accès à l'eau potable garanti dans le groupement MUKUMBI ;
- Diminution des maladies hydriques ;
- Réduction des distances parcourues pour se procurer de l'eau potable ;

6.1. Indicateurs des résultats

- ✓ 1 (un) camion-citerne acquis ;
- ✓ 4(quatre) citernes installées dans les villages KASSANSAMA, KAKONDE, LUMBA-KINSENSE et MUKUNGU ;
- ✓ Un système d'approvisionnement mis en place ;
- ✓ Accès à l'eau facile.

7. Activités pour atteindre les résultats.

- ❖ Achat d'un camion-citerne et des citernes (réservoirs) de stockage d'eau ;
- ❖ Construction des bornes fontaines ;
- ❖ Acquisition du camion-citerne ;
- ❖ Recrutement d'un chauffeur ;

8. Stratégie de mise en œuvre

Pour l'exécution du projet LMR SAS devra chercher un prestataire local ou national expérimenté dans le domaine de l'eau, ceci un terme d'un contrat préalablement défini conformément aux exigences du projet. Pour la réussite et la pérennité du projet, il est prévu 30 (trente) litres de carburant pour le camion-citerne par semaine, livrée en nature par Lualaba Mining. Le recrutement d'un chauffeur conducteur dudit camion privilégiera la population locale. Il sera question de définir un programme d'approvisionnement hebdomadaire par village et la constitution d'une équipe de coordination.

Cette équipe doit travailler à titre gracieux pour l'intérêt général, en s'assurant de l'utilisation du camion-citerne uniquement pour l'intérêt du projet dont les mouvements seront définis, la trajectoire préétablie ainsi que les heures de rotation déterminées sur la fiche des mouvements établie à cet effet.

LUALABA MINING RESOURCES responsable de l'exécution du projet, aura le devoir d'assurer l'entretien et la maintenance du camion-citerne. La rémunération du chauffeur sera assurée par le projet.

9. Suivi et évaluation du projet

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de LUALABA MINING RESOURCES et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS effectueront en tant que services étatiques effectueront un contrôle à un second niveau.

Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications du camion-citerne et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six(6) mois sur demande de l'Administrateur de Kambove. A chaque étape un rapport de sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué LUALABA MINING RESOURCES, dès lors, ce rapport est opposable à toutes les parties. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

10. DEVIS DETAILLE

N°	Désignation	Unité	Qté	Pu	PT
1	Forage	Mètre	180	70	12.600
2	Pompe immergée	Pce	1	1300	1300
3	Citerne 5m ³	Pce	6	1500	9000
4	Support citerne	Pce	6	1500	9000
5	Construction enclos	FF	4	1200	4.800
6	Acquisition camion-citerne	Pce	1		70.000
7	Paie chauffeur	Mois	60	200	12.000
8	Carburant	Semaine	260	50	13.000
			TOTAL		121 700

134100-121700

Projet 3 : Accompagnement pour l'amélioration de la culture du maïs dans le Groupement Mukumbi

Durée du projet : 5 ans

Secteur d'intervention : Agriculture, emploi, travail et prévoyance sociale

1. Contexte et justification

L'agriculture est reconnue comme l'une des grandes activités économiques en République Démocratique du Congo (RDC). Elle présente un important potentiel de développement. La production agricole en RDC est diversifiée. De par l'importance de son potentiel de développement et de sa population à plus de 70% rurale, les activités agricoles occupent une place de choix dans l'économie congolaise et participent à hauteur de 45.7% au produit intérieur brut (PIB), favorisant ainsi l'emploi d'environ 80% de la population congolaise.

La province du Haut Katanga est principalement caractérisée par les activités minières. Elle dispose néanmoins, des atouts agricoles à faire valoir. Les conditions climatiques ainsi que la large amplitude thermique dont bénéficie la région permettent de balayer un large spectre appréciable de cultures (vivrières, pérennes et maraîchères). A l'instar de la RDC dans son ensemble, on estime qu'actuellement 70% de la population katangaise qui vit du travail de la terre, avec un tiers de cette population installée dans les campagnes où les petits exploitants s'organisent essentiellement en petites unités agricoles familiales (5 actifs en moyenne), à des fins d'autosubsistance ou en des organisations paysannes pour des raisons d'efficacité.

Malgré toutes ses potentialités naturelles, la province du Haut-Katanga ne parvient à nourrir ni la population rurale encore moins les grands centres urbains. Nombreuses sont des zones affectées à des degrés divers par des épisodes de pénurie alimentaire ou de malnutrition aigues.

Cette faiblesse trouve son expression la plus nette dans la part qu'occupe l'agriculture dans le PIB provincial (environ 17%). Bien plus encore, alors que la population de la province continue d'augmenter à un rythme soutenu, la croissance agricole demeure stagnante. Selon certaines estimations, l'extrême pauvreté toucherait environ 67% des ménages installés dans l'hinterland minier, et

cette insécurité alimentaire affecterait près de 500 000 paysans en particulier à la périphérie des centres miniers de Kambove.

Le maïs occupe une place spécifique dans l'élaboration de toute solution au double problème de l'alimentation et du redressement économique des populations paysannes. Cette céréale constitue la source de subsistance de base des populations de l'hinterland minier de Likasi et Lubumbashi. Sa consommation tend actuellement à se répandre en milieu rural où le manioc restait encore privilégié en de nombreux endroits. Entre 20% et 25% de la récolte locale est destinée à la consommation personnelle. Les épis secs de maïs sont égrainés, et le maïs grain obtenu peut être alternativement consommé après diverses préparations. On estime à 70%, la quantité de maïs transformée en farine. La demande en maïs des villes excède cependant les capacités de l'offre locale. Si à l'échelle du Haut-Katanga, il est difficile d'établir avec exactitude l'ampleur du déficit, on estime à 1.7 million de tonnes l'écart entre l'offre (800 000 tonnes) et la demande d'une manière générale, le déséquilibre étant compensé par l'apport des pays d'Afrique austral, et la Zambie spécifiquement.

Dans cette zone, la pauvreté des sols constitue un problème majeur qui influence négativement le rendement des cultures, principalement celle de maïs. La province du Haut-Katanga où la culture de maïs occupe la première place, se voit confrontée aux chutes des rendements suite à la pauvreté des sols et aux mauvaises techniques et pratiques agricoles qui dégradent de plus en plus les sols. A ceci s'ajoute une accessibilité limitée d'intrants chimiques (engrais et pesticides) suite à une flambée de prix de ces derniers. En conséquence, l'activité agricole est progressivement abandonnée en faveur d'autres activités considérées comme génératrices immédiates des revenus pour la survie des familles des populations rurales. Ceci est particulièrement le cas de la population du groupement Mukumbi dans le territoire de Kambove. Cette situation a pour conséquence l'accroissement de l'insécurité alimentaire.

Ainsi, dans le cadre du cahier des charges, les communautés locales ont retenu le besoin d'être appuyées et accompagnées dans leur culture de base qui est le maïs en vue d'améliorer la production de cette spéculacation dans leur contrée, lequel besoin a été approuvé par l'entreprise LUALABA MINING RESSOURCES SAS. Au point de vue pratique, ce projet sera axé sur la distribution de semences améliorées

de maïs et d'intrants chimiques (engrais et pesticides). Il sera aussi question de l'organisation des agriculteurs en des structures pratiques, de leur accompagnement technique à travers diverses formations sur des techniques modernes en vue d'accroître la production du maïs. Cette assistance équivaldra à une superficie d'environ 300 hectares pour une population agricole structurée en 30 organisations paysannes (OP). Ceci conduira à l'occupation d'une grande masse de population et impactera positivement et durablement la situation socio-économique du territoire de Kambove via la diminution de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire, du chômage et de l'augmentation des revenus.

2. Brève description du projet

Ce projet d'assistance agricole s'inscrit dans la dynamique d'amélioration du bien-être de la communauté du groupement Mukumbi affectée par les activités minières de la société Lualaba Mining Ressources SAS. D'une manière spécifique, ce projet consiste à distribuer les semences améliorées de maïs ainsi que les intrants chimiques (engrais et pesticides). Il sera aussi question d'accompagner techniquement les agriculteurs du groupement Mukumbi à travers diverses formations pour leur renforcement des capacités sur des techniques modernes en vue d'accroître la production de maïs. Environ 300 hectares de maïs seront concernés pour l'ensemble de la zone affectée par les activités minières de Lualaba Mining Ressources SAS.

Dans ce programme, la population bénéficiaire sera constituée et organisée en organisations paysannes (OP) en vue d'une assistance efficace et des bons résultats. L'approche organisationnelle des OPs a été démontrée comme impactant positivement le développement agricole en milieu ruraux à travers l'amélioration de la situation socio-économique des communautés

3. Objectifs du projet

Le présent projet a pour objectif principal d'améliorer le niveau de production agricole, en particulier, la production de maïs. Ceci conduira à une sensible réduction du niveau de pauvreté dans le territoire de Kambove.

D'une manière spécifique, ce projet vise à :

- Augmenter le rendement de maïs par hectare, et par là, améliorer la production de cette spéculatation dans la région ;
- Contribuer à l'agriculture durable qui réduirait le taux de chômage par la création d'emplois durables ;
- Contribuer à l'acquisition des nouvelles techniques et pratiques agricoles qui tiennent compte des effets du changement climatique ;
- Former, organiser et accompagner techniquement les producteurs du maïs.

3. Localisation du projet

La zone de couverture de ce projet concerne uniquement les villages impactés par les activités minières de Lualaba Mining Ressources SAS. Il s'agit de quatre villages du groupement Mukumbi à savoir : Kampemba, Kawama, Sandra et Mukumbi. Cette zone constitue un grand bassin de production agricole pourvoyeur de la ville de Likasi et ses environs. Elle jouit d'un climat tropical humide ayant deux saisons, dont une saison de pluie qui part du mois d'octobre à mars et qui s'avère très propice à la culture du maïs.

4. Bénéficiaires

4.1. Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directement ciblés comprennent les agriculteurs actifs dans les villages ci-haut identifiés du groupement Mukumbi. Une attention particulière sera portée à l'appui des familles vulnérables ou susceptibles d'être vulnérables (femmes veuves, personnes vivant avec handicap, etc.). Environ 750 ménages vont directement bénéficier de ce projet, soit en moyenne 4500 personnes, par le biais de formations directes, de leur participation aux activités de mise en œuvre et de la remise d'apports en nature (semences et intrants chimiques).

4.2. Bénéficiaires indirects

En outre, plus de 1500 autres familles vivant dans la zone ciblée du groupement Mukumbi bénéficieront des effets induits du projet, comme l'accès au maïs de qualité et à l'augmentation de la disponibilité alimentaire mais aussi à travers des activités connexes comme la commercialisation, la transformation, la main d'œuvre au champ, etc. Ce bénéfice indirect du projet sera étendu dans le groupement Mukumbi y compris les entités non ciblées du territoire de Kambove.

5. Résultats attendus

- ✚ La distribution des intrants agricoles pour une superficie de 150 ha réalisée ;
- ✚ La pauvreté, le chômage et insécurité alimentaire diminués ;
- ✚ La production du maïs dans le territoire de KAMBOVE augmentée ;
- ✚ Emplois durables créés et les revenus ont augmenté.

6. Stratégie et méthodologie d'exécution

L'approbation de ce programme est consécutive à des missions antérieures menées dans la zone impactée en vue de la détermination des besoins réels. Ainsi, plus de trois missions de terrain ont été réalisées dans le groupement Mukumbi à cette fin, et les ménages agricoles impactés par les activités minières de Lualaba Mining Ressources SAS ont été identifiés. Ces missions avaient pour but de s'entretenir avec les potentiels bénéficiaires en vue de la sensibilisation et faisabilité du projet à exécuter dans la zone et présenter les attentes. Il était aussi question ici de faire les inspections et prospections des champs afin de faire une mise à jour de l'état des lieux. En somme, 750 ménages issus de quatre villages précités ont été sélectionnés et conviés à un atelier d'échange et de formation avant exécution du projet.

Une structuration de la communauté bénéficiaire était effectuée par l'entreprise Lualaba Mining Ressources SAS. Ainsi, les organisations paysannes (OP) constituées de 25 ménages chacune seront mises en place suivant l'approche de village agricole et composées d'une structure dirigeante (président, vice-président, secrétaire, trésorier, ainsi que des membres) qui sera votée par les paires. Une

superficie de 10 hectares sera octroyé à chaque OP, en plus d'intrants y afférents (semences intrants chimiques). Plus précisément, l'entreprise Lualaba Mining Ressources SAS mettra à la disposition de chaque OP : 250 kg de semence de maïs, 2.5 tonnes d'engrais NPK (10-20 -10), 2 tonnes d'urée (46%), et les pesticides (besoin à spécifier selon le cas).

Lors de l'exécution de ce programme, toutes les opérations techniques, y compris l'ouverture de terrain, le labour, le hersage, le sarclage et autres travaux seront en charge de l'entreprise seule la main d'œuvre en charge des OPs. Les organisations paysannes (OP) bénéficieront d'une assistance technique en termes de renforcement des capacités de la part de l'entreprise Lualaba Mining Ressources. Cet encadrement sera assuré par une équipe extérieure (structure spécialisée) sous forme des ateliers et écoles au champ selon le calendrier agricole. Les visites de supervision de terrain se feront d'une façon régulière et elles seront prises en charge par l'entreprise Lualaba Mining Ressources.

A l'issue de chaque campagne, un remboursement en nature sur la production sera opéré par l'OP bénéficiaire afin d'assurer la durabilité du projet. D'une manière pratique, une quantité de 800 kg de maïs sec par hectare comme produit de récolte sera remboursée par l'OP bénéficiaire. Le CLD sera chargé de suivi, de collecte, de conditionnement et de stockage de maïs grain remboursé. Ce maïs remboursé qui sera gardé et géré par le CLD constituera une source de financement pour les prochaines campagnes agricoles.

Les évaluations à mi-parcours et les échanges d'expérience seront régulièrement organisées entre les agronomes de terrain (issus de la structure spécialisée), les membres du CLD, les OPs et le représentant de l'entreprise Lualaba Mining Ressources afin de s'assurer de la bonne conduite du projet.

Techniquement, dans ce programme, l'entreprise Lualaba Mining Ressources SAS s'engage à financer une emblavure de 300 hectares de maïs au bout de cinq ans remboursables par les organisations paysannes à l'échelle de 20% de la production totale.

a. Besoin par hectare :

- ✓ Semences de maïs : 25 kg par hectare.
- ✓ NPK : 300 kg par hectare.

✓ Urée : 200 kg par hectare.

✓ Pesticide: sous appréciation des techniciens malgré la prévision.

7. Chronogramme des activités.

a. Calendrier quinquennal des activités agricoles

Activités	Chronogramme quinquennal				
	2022	2023	2024	2025	2026
Identification des sites agricoles, Sensibilisation et sélection des ménages bénéficiaires					
Ouverture du site agricole Dessouchage du terrain					
Fourniture semences					
Fournitures NPK					
Fourniture urée					
Fourniture pesticides (Insecticides, fongicides et herbicides)					
Transport des semences et intrants sur les sites					
Formation sur les nouvelles techniques et pratiques agricoles					
Formation sur la conservation des récoltes					
Formation sur l'entreprenariat					
Formation des encadreurs					
Suivi et encadrement des producteurs					

b. Calendrier annuel des activités agricoles

N°	Activité	Période
1	Identification et structuration des OPs	Juin 2022
2	Ouverture du site et préparation de terrain par les membres des OPs	Août 2022
3	Acquisition des intrants agricoles (semence, engrais et pesticides)	Chaque mois de Juillet
4	Labour, hersage et semi	Septembre-Octobre
5	Distribution des intrants	Chaque mois d'octobre
6	Assistance technique et renforcement des capacités des membres des OPs	Durant toute la campagne
7	Récoltes et remboursement	Chaque fin de saison culturale

8. Mécanisme de suivi et évaluation

Afin d'apprécier les changements obtenus du fait de ce projet et tel qu'exigé par l'esprit du cahier des charges, un mécanisme de suivi et évaluation sera mis en place. Celui-ci aura pour but d'évaluer la matérialisation du projet eu égard aux objectifs assignés. Ainsi, cette démarche de suivi et évaluation conduite par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'administrateur du territoire de Kambove aura pour composition : Administrateur du territoire (Président); un délégué de l'entreprise LUALABA MINING RESSOURCES SAS ; et d'au moins quatre représentants de la communauté locale. Quelques éléments principaux feront objet de suivi et évaluation. Il s'agit :

(1) du respect des procédures de passation des marchés et du respect des échéances.

Comme requis, le CLS sera tenu de communiquer à l'entreprise LUALABA MINING RESSOURCES SAS le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec l'entreprise dans le but d'optimisation et d'implémentation de projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

S'agissant des indicateurs de suivi, les éléments suivants seront observés :

- ✓ Un village agricole avec les coordonnées géodésiques retraçant les 300 hectares est installé ;
- ✓ Les organisations paysannes (OPs) sont bien structurées et fonctionnelles ;
- ✓ Les intrants agricoles (semences, engrais et pesticides) sont bien distribués aux OPs;
- ✓ Les OPs sont bien accompagnées par une structure spécialisée dans leur production dans toute ses phases ;
- ✓ Les membres des OPs sont renforcés en capacités ;
- ✓ La production du maïs est améliorée dans la zone impactée.

8.1. Encadrement, accompagnement et formation

En ce qui concerne le renforcement des capacités et l'accompagnement des producteurs de maïs dans le cadre de ce projet, une structure spécialisée extérieure sera engagée par l'entreprise LUALABA MINING RESSOURCES SAS à cette fin. Il sera donc question de suivre techniquement les agriculteurs sur terrain et d'assurer quelques formations théoriques et pratiques en guise d'école aux champs. Les bénéficiaires seront aussi formés en comptabilité et en élaboration du business plan pour la tenue de leurs organisations au point de vue management.

9. Budget détaillé du projet agricole

N°	Spécification	Qté	Unité	PU (USD)	PT (USD)
1	Identification des sites agricoles, Sensibilisation et sélection des ménages bénéficiaires	4	ft	3 000,00	\$ 12 000,00
2	Ouverture du site agricole Dessouchage du terrain (village agricole)	150	Ha	200,00	\$ 30 000,00
3	Fourniture semences	150	Sacs 25 kg	85,00	\$ 12 750,00
4	Fournitures NPK	900	Sacs 50kg	55,00	\$ 49 500,00
5	Fourniture urée	600	Sacs 50kg	55,00	\$ 33 000,00
6	Fourniture pesticides (Insecticides, fongicides et herbicides)	150	NS	158,00	\$ 23 700,00
7	Transport des semences et intrants sur les sites	75	Tonnes	200,00	\$ 15 000,00
8	Formation sur les nouvelles techniques et pratiques agricoles	75	Personnes	250,00	\$ 18 750,00
9	Formation sur la conservation des récoltes	75	Personnes	50,00	\$ 3 750,00

10	Formation sur l'entrepreneuriat	75	Personnes	30,00	\$ 2 250,00
11	Tracteur et accessoires	1	engin	75 000,00	\$ 75 000,00
12	Tractoriste	1	personne	15 000,00	\$ 15 000,00
13	carburant	6000	Litre	1,50	\$ 9 000,00
14	Suivi et encadrement des producteurs	60	MOIS	500,00	\$ 30 000,00
TOTAL					\$ 329 700,00

**PROJET N°4 : PROJET D'ACQUISITION DES PRESSES MANUELLES A
BRIQUES DE TERRE POUR TOUS LES VILLAGES IMPACTES
PAR LES ACTIVITES DE LUALABA MINING RESOURCES SAS.**

Durée du projet

Secteur d'intervention : Social

1. Contexte et justification du projet

Beaucoup d'infrastructures de base en l'occurrence les logis d'habitation en milieux ruraux en RDC, sont moins sécurisants car construits surtout en matériaux non confortables c'est-à-dire en briques à dobe et toitures en chaume. Ils constituent la véritable source d'innombrables menaces à nos populations telles que les maladies dues aux intempéries saisonnières et aux destructions sans préavis.

C'est pourquoi, les communautés impactées par le projet LUALABA MINING RESOURCES (LMR), ont émis le vœu d'améliorer les habitats dans leurs villages. Aussi, le besoin exprimé par les différentes communautés du groupement Mukumbi a été motivé par le fait que la contrée regorge des ressources naturelles entre autres, les termitières de qualité et quantité suffisantes pouvant s'étendre sur plusieurs générations dont leur existence même n'est pas à démontrer.

2. Description du projet :

Le présent projet consiste à appuyer les bureaux du groupement et des localités en 95 presses manuelles des briques de terre afin d'améliorer leurs habitations. Et mettre sur pied les structures des briquetiers en vue d'atteindre les objectifs du projet et les résultats escomptés. Celles-ci peuvent à leur tour, s'organiser en coopératives pour pérenniser les activités dans les jours à venir et contribuer à la diminution de la délinquance juvénile et sénile.

3. Localisation du projet :

Les presses acquises seront distribuées dans les communautés ci-dessous :

N°	Localisation	Quantité	Nombre de coopératives/village
1	Mukumbi	50	10
2	Sandra	5	1
3	Kasansama	5	1
4	Kakonde	10	2
5	Kawama	10	2
6	Lumba-Kinsense	10	2
7	Makungu	5	1
TOTAL		95	19

4. Bénéficiaires

Les jeunes de ces 7 villages affectés par les activités de Lualaba Mining Ressources.

5. Objectifs du projet :

- Contribuer à l'amélioration des infrastructures de base entre autres, les maisons d'habitation dans la contrée ;
- Appuyer les jeunes à s'organiser en unités de production (coopératives) dans la fabrication des briques qui seront vendues aux différents entrepreneurs qui exécuteront des projets de construction des infrastructures (bureaux, écoles, centres de santé, marchés etc. ;
- Créer une occupation noble et rentable pour les jeunes qui sont généralement dans l'oisiveté et livrés aux antivaleurs ;

6. Résultats du projet :

Le projet contribuera à améliorer les infrastructures des villages de la contrée qui auront bénéficiés de 95 presses manuelles à briques. Mais aussi 19 coopératives des briquetiers seront mises sur pied et permettront à ces derniers de prendre en charge leurs ménages après la vente des briques. Beaucoup de jeunes auront une occupation noble qui diminuera tant soit peu l'oisiveté.

7. Stratégie de mise en œuvre

Au regard de la pertinence du projet pour les jeunes, mais aussi pour toutes les communautés impactées lors de l'exécution projet, il sera nécessaire de chercher un fournisseur local, dans le respect de la procédure d'appel d'offre. Pour la mobilisation et l'identification des jeunes ou des personnes aptes à participer au projet, des coopératives seront constituées pour une bonne gestion.

Les presse-briques seront les patrimoines des coopératives et non des individus qui les constituent, tout individu qui se retire de la coopérative dont il est membre ne peut en aucun cas réclamer un presse-briques.

8. Suivi et évaluation du projet :

Le code minier prévoit deux niveaux d'intervention : le Comité Local de Suivi (CLS) qui aura pour tâches de contrôler et d'assurer le suivi de réalisation du projet selon le chronogramme établi dans le cahier des charges après une période de six mois. Le deuxième niveau sera assuré par l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE) en collaboration avec la Direction de Protection de l'Environnement Minier (DPEM).

9. Chronogramme des activités.

[illegible]

10. Devis d'acquisition des presse-briques et Organisation des coopérative

Item	Désignation	Unité	Qté	PU\$	PT\$
1	Achat des presses manuelles à briques	Pièce	95	100	9 500
2	Transport des presses	Pièce	95	10	950
3	Organiser l'atelier de formation des membres de 19 coopératives des briquetiers à raison de 10 personnes/coopérative	briquetier	190	25	4 750
4	Appuyer chaque coopérative en accessoires des chantiers (2 houes, 2 pioches, 2 pelles, 1 chariots, 100 L huile de palme, 100 L mazout, 2 bâches...)	Frais	19	405	7 695
5	Evaluer le projet à mi-parcours	Ff	12	10	120
6	Partage d'expérience et des leçons apprises avec les briquetiers réunis en coopératives	Ff	20	15	300
7	Evaluation Finale	Ff	25	15	375
TOTAL GENERAL					23 690

10.1 Devis outillages et formation des membres des coopératives

DESIGNATION	unité	Nbre	PU	PT
houes	pce	10	7	70
pioches	pce	10	10	100
pelles	pce	10	10	100
chariots	pce	2	400	800
Diezel	litres	200	2	400
Huile de palme	litres	200	1,9	380
baches	pce	1	1200	1200
paires des bottes	pce	10	15	150
paires des gants	pce	10	3	30
casques	pce	10	10	100
combinaisons	pce	10	25	250
brouettes	pce	5	70	350
SOUS TOTAL1				3930
Pour 19 coopératives 3930 x 19				74670
FORMATION DES MEMBRES DES COOPERATIVES				
organisation de 3 ateliers pour 38 personnes membres de 19 coopératives				
Transport des participants pour 3 jours	individu	38	30	1140
Pause-café et repas pour 3 jours	quota	40	90	3600
SOUS TOTAL2				4740
FORMATEURS (FACILITATEURS)				
Perdiem formateurs pour 3 jours	prime	2	300	600
SOUS TOTAL2				600
TOTAL FORMATION et OUTILLAGES				80.010

Coût total du projet : 23 690\$ + 103.700\$

PROJET 5 : PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE PASSAGE A MUKUMBI

Début du projet :

Durée du projet :

Secteur d'intervention : Infrastructures et Développement Rural

1. Contexte et justification

Le présent projet s'inscrit dans le plan de développement économique et social de la Province du Haut-Katanga (2018-2022), P.D.E.S. en sigle, plus précisément dans le résultat stratégique relatif à la crédibilisation des institutions démocratiques et républicaines. Pour le Gouvernement provincial, il est question, à travers ce résultat, d'assurer à tous les citoyens l'accès aux services publics en mettant en place un cadre de travail convenable par la construction et la réhabilitation des édifices publics devant abriter les services de l'Administration.

Le Plan de Développement local de la Chefferie des Basanga s'aligne sur le PDES provincial et prévoit également la construction des édifices de l'Administration locale. C'est ainsi que le Groupement Mukumbi de la Chefferie des Basanga, impacté par l'exploitation minière de plusieurs entreprises, est en train de moderniser les infrastructures administratives grâce à une affectation rationnelle de ses ressources issues entre autres de la redevance minière. L'on peut citer à titre illustratif la construction de la résidence du Chef de Groupement Mukumbi et les bureaux de son administration locale ainsi que la mise à sa disposition des moyens de locomotion.

Avec l'opportunité offerte par la mise à exécution des prescrits du Code minier révisé du 9 mars 2018 instituant le Cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières, les populations du Groupement de Mukumbi ont identifié parmi les priorités de développement le renforcement des infrastructures de l'Administration locale. En effet, en plus des bureaux, il a été trouvé urgent de construire une maison de passage susceptible d'accueillir tous les Administratifs en

mission de travail à Mukumbi. L'intérêt pour la question est dicté par le fait que Mukumbi est le chef-lieu du groupement qui porte son nom. Ce village, quelque peu isolé et enclavé, reste pauvre en infrastructures alors qu'à ce jour il nécessite des visites régulières étant donné l'implantation sur son sol de plus d'une entreprise minière avec sa cohorte d'externalités tant positives que négatives.

Vu l'importance que revêt la satisfaction de ce besoin, celui-ci a été retenu et intégré comme projet du cahier des charges à l'issue des négociations menées entre Lualaba Mining Ressources SAS et les communautés susmentionnées.

2. Brève description du projet

Le présent projet consiste à construire en matériaux durables une maison de cinq (5) chambres avec 1 douche et 1 toilette chacune, une toilette interne pour les visiteurs, un (1) double salon, une salle à manger, une (1) cuisine, un magasin et une véranda. La maison sera équipée en literies et mobiliers ainsi qu'en ustensiles de cuisine. Elle sera clôturée, éclairée par un système d'éclairage à base photovoltaïque et alimentée en eau potable d'un puits de forage.

3. Localisation du projet.

Mukumbi est le site d'implantation du présent projet. Ce village se situe dans le territoire de Kambove à une altitude de 1 357 mètres, 10°59'58" latitude Sud et 26°31'25" longitude Est. Il est proche du village Kimpese et de l'ancienne localité de Shinkolobwe. A partir de Kambove, Mukumbi est joignable par route.

4. Bénéficiaires

Les bénéficiaires directs de ce projet sont tous les Administratifs en visite de travail à Mukumbi. Indirectement, le projet bénéficiera à tous ceux qui pour une raison d'affaires ou de visite familiale pourront solliciter un logement à la maison de passage.

5. Objectifs

5.1. Objectif global

- Contribuer à la crédibilisation des institutions démocratiques et républicaines.

5.2. Objectif spécifique

- Doter le chef-lieu du Groupement d'un cadre d'hébergement des Administratifs en visite de travail et de tout autre visiteur présent à Mukumbi pour une raison familiale ou d'affaires
- Eviter à la résidence du Chef de Groupement d'être transformée en lieu d'accueil des passagers sans ni résidence ni connaissance ;
- Assurer un cadre de repos paisible et sécurisé aux passagers.

6. Résultats attendus

- Une maison de passage est construite, équipée et disposée d'accueillir les Administratifs en mission de travail et tout autre visiteur sollicitant un hébergement à Mukumbi.

6.1. Indicateurs du résultat :

- Composition de la maison : 5 chambres avec 1 toilette et 1 douche chacune ; 1 double salon et 1 salle à manger ; 1 toilette interne pour visiteurs ; 1 cuisine avec ses ustensiles ; 1 véranda ;
- Equipement en mobilier et literie : 1 canapé avec table, 1 table de 8 chaises, 1 poste téléviseur avec sa table, 1 commode ;
- Energie fournie à la maison : alimentation en eau potable par un forage et éclairage à base photovoltaïque ;
- Sécurisation de la maison : 1 clôture avec grille d'entrée.

6.2. Activités pour atteindre les résultats.

- Lancement des appels d'offre pour les entrepreneurs de construction, les fournisseurs d'équipements et les bureaux d'études devant effectuer les études géotechniques et topographiques : préparation ; publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre ; évaluation des offres, passation des marchés ;
- Exécution des travaux de construction :
Travaux préparatoires ; terrassement ; travaux de grosse œuvre ; travaux de seconde œuvre ;
- Equipement de la maison en mobiliers, en ustensiles de cuisines et matériels audiovisuels ;
- Remise des ouvrages à l'autorité locale.

7. Stratégie de mise en œuvre du projet.

Les intervenants-clés dans la mise en œuvre du projet sont notamment l'autorité locale et l'entreprise Lualaba Mining Ressources SAS. L'autorité locale va mettre à la disposition du projet le terrain devant servir à la construction de la maison de passage moyennant un acte de cession irrévocable dudit terrain. Le financement ainsi que la gestion du projet sera assuré par l'entreprise Lualaba Mining Ressources SAS. Cette dernière va procéder au lancement des appels d'offre et à la sélection dans la transparence des entreprises de construction, des fournisseurs d'équipements ainsi que des bureaux d'études devant effectuer les études géotechniques et topographiques.

Les travaux de construction seront exécutés par l'entreprise qui aura gagné le marché conformément aux procédures de passation des marchés publics. Elle réalisera les travaux en se conformant scrupuleusement aux plans et aux prescriptions techniques de l'ouvrage. Bien avant cette étape, l'entreprise aura fourni à l'entrepreneur les résultats d'études géotechniques et topographiques effectuées par un Bureau d'études agréé. Pour garantir l'entretien et la maintenance un frais pourrait être payé par des passagers logés, qui permettra d'assurer la prime aux personnes affectées à la gestion au quotidien et à l'entretien, et faciliter l'approvisionnement de produits nécessaires pour le nettoyage.

Lualaba Mining Ressources SAS va plus encore équiper la maison de passage en mobiliers, literies, ustensiles de cuisine et matériels audiovisuels bien spécifiés en recourant à un fournisseur sélectionné dans la transparence. A la fin des travaux interviendra la remise de l'ouvrage à l'autorité locale par l'entreprise. L'échéance des travaux est fixée à 6 mois à partir de juillet 2023.

8. Chronogramme détaillé d'activités de construction de la maison de passage

N	Description des activités	Echéance en 2023					
		Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	Lancement des appels d'offres pour la construction, l'équipement et les études						
2	Etudes géotechniques et topographiques						
3	Exécution des travaux de construction (travaux préparatoires, terrassement, grosses œuvres et seconde œuvre) ; Electricité et eau						
4	Equipement en mobiliers, literie, ustensiles de cuisine et matériels audiovisuels						
5	Remise de l'ouvrage à l'autorité locale						

9. Mécanisme de suivi-évaluation

Conformément aux prescrits du Règlement Minier, le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove et composé d'un (1) délégué de Lualaba Mining Ressources SAS et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur le respect de l'échéance, la conformité aux plans et aux prescriptions techniques de l'ouvrage ainsi que sur la réalisation des indicateurs du résultat attendu.

Le CLS devra élaborer les outils de suivi-évaluation. En temps opportun, il communiquera à Lualaba Mining Ressources SAS le calendrier de ses activités. A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec

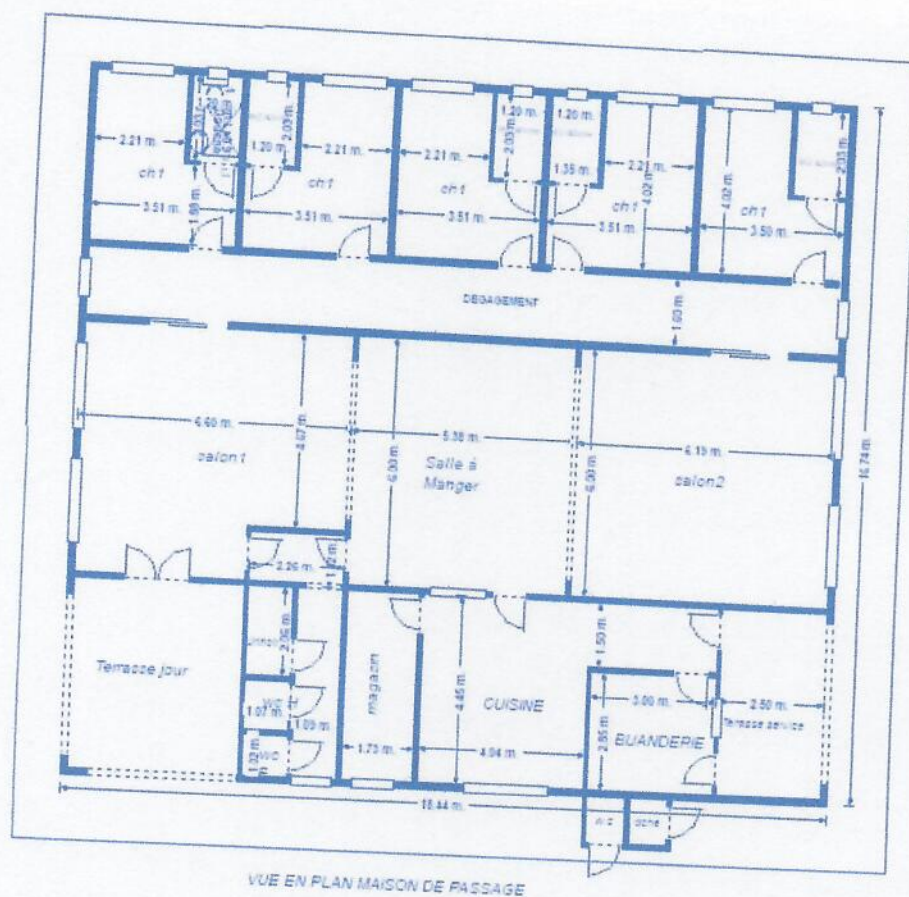
l'entreprise dans le but de corriger les éventuelles erreurs de gestion et d'exécution du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

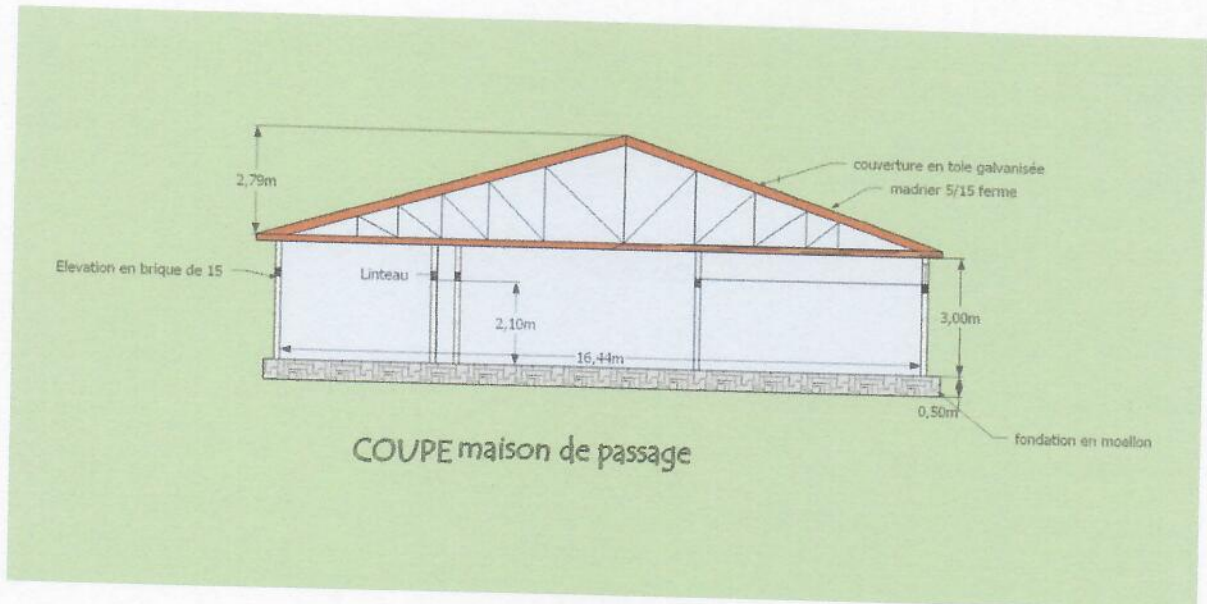
10. Devis estimatif et quantitatif pour la construction et équipement d'une maison de passage.

	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX U	PRIX TOTAL
1.00	Cout des études géotechniques	FF	1	\$5000,00	\$5 000,00
2.00	Installation chantier	FF	1	\$1000,00	\$1000,00
	SOUS TOTAL 1				\$6 000,00
II	FONDATION				
1.00	Fouille de fondation	m3	19	\$5,00	\$95,00
2.00	Béton de propriété dosée à 150Kg/m3	m3	2,35	\$150,00	\$352,50
3.00	Maçonnerie de fondation en moellons	m3	25	\$150,00	\$3 750,00
4.00	Chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3	m3	2,5	\$400,00	\$1 000,00
	SOUS TOTAL 2				\$5 197,50
III	ELEVATION				
1.00	Maçonnerie en briques cuites	m ²	132	\$30,00	\$3 960,00
2.00	Béton armé pour linteau et colonnes 350Kg/m3	m3	5,3	\$400,00	\$2 120,00
3.00	Béton de trottoir périphérique	m3	4,5	\$150,00	\$675,00
	SOUS TOTAL 3				\$6 755,00
IV	TOITURE				
1.00	Charpente en bois scié 5x15 y compris protection	PCE	100	\$20,00	\$2 000,00
2.00	Pannes en bois scié 4x11	PCE	90	\$18,00	\$1 620,00
3.00	Couverture en bacs auto – portant 0.6	m ²	200	\$45,00	\$9 000,00
	SOUS TOTAL 4				\$12 620,00
V	REVETEMENT DES MURS				
1.00	Cout d'installation électrique	FF			\$3 000,00
2.00	Crépissage I & E mortier de ciment	m3	4	\$150,00	\$600,00
3.00	Crépissage au mortier de ciment à l'extérieur	m3	13	\$150,00	\$1 950,00
4.00	Faïences pour les toilettes	m ²	29	\$30,00	\$870,00
	SOUS TOTAL 5				\$6 420,00
VI	REVETEMENT DES SOLS				
1.00	Sous pavement au mortier	m ²	63	\$30	\$1 890,00
2.00	Carrelages	m ²	63	\$50	\$3 150,00
	SOUS TOTAL 6				\$5 040,00
VII	PLAFOND				
1.0	Plafond en feuille unalite y compris gitage en chevron 7x7	m2	63	\$70,00	\$4 410,00
	SOUS TOTAL 7				\$4 410,00

VIII	HUISSERIE				
1.00	Portes métalliques semi vitrées 1,50x2,10	pce	2	\$250,00	\$500,00
2.00	Porte métallique double battants semi - vitrée	pce	1	\$600,00	\$600,00
3.00	Portes intérieures en bois massif pour les chambres	pce	6	\$150,00	\$900,00
4.00	Portes intérieures en bois massif pour les toilettes des chambres	pce	6	\$100	\$600,00
5.00	Fenêtres métalliques semi vitrées 1.50x1.10m	pce	4	\$100,00	\$400,00
	SOUS TOTAL 8				\$3 000,00
IX	PEINTURE				
1.00	Latex sur les murs Extérieurs	m ²	100	\$8,00	\$800,00
3.00	Email sur structures métalliques et murs intérieurs,	m ²	200	\$10,00	\$2 000,00
	SOUS TOTAL 9				\$2 800,00
X	SANITAIRE				
1.00	Tuyauterie d'évacuation et alimentation	pce	FF		\$300,00
2.00	WC cuve + accessoires + urinoirs	pce	7	\$200,00	\$1400,00
3.00	Lave main	pce	7	\$70,00	\$490,00
4.00	Fosse septique	pce	1	\$3 000,00	\$3 000,00
5.00	porte papier hygiénique	pce	7	\$,800	\$56,00
6.00	Cout de forage + pompe solaire et citerne (5000L)	FF	1	\$23.714	\$23.714
	SOUS TOTAL 10				\$28.960,00
XI	EQUIPEMENT POUR MAISON DE PASSAGE				
1.00	Chaises de CHAMBRES	pce	5	\$160,00	800,00
2.00	Tables de CHAMBRES	pce	5	\$180,00	900,00
3.00	Literies + armoires des chambres	pce	7	\$1000,00	\$7 000,00
4.00	EQUIPEMENTS SALONS + télévisions	pce	2	\$4 500,00	\$9 000,00
	SOUS TOTAL 11				\$17 700,00
	SOUS TOTAL GENERAL				\$99.532,50
	IMPREVU 3%				\$2992,98
	TOTAL GENERAL DU PROJET				\$102.552,48

11. Plans de la maison de passage





PROJET 6 : Appui aux éleveurs des chèvres et poulets des chaires

Durée : 5 ans

Secteur d'intervention : Agriculture

1. Contexte et justification.

Le présent projet trouve son fondement dans le Plan de Développement Economique et Social à son troisième axe d'intervention relatif la promotion de la sécurité alimentaire et du développement agricole durable. Il s'inscrit plus précisément dans le programme de la relance de la production agricole, animale et halieutique avec comme activités notamment la promotion en milieux ruraux de la pisciculture et de l'élevage par l'introduction des géniteurs améliorés.

A ce jour, ce Programme est loin de couvrir la totalité de l'espace provincial et les objectifs fixés sont encore loin d'être atteints. La chefferie de BASANGA avec ses communautés de Mukumbi, Sandra, Kasansama, Kawama, Kakonde, Lumba-Kinsense, Makungu du groupement Mukumbi en l'occurrence, manifestent un gap important en matière de relance de la production animale et fait partie du nombre des entités administratives de la Province dont la question de la sécurité alimentaire reste une préoccupation.

Avec l'opportunité offerte par le nouveau Code Minier ayant institué le cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières, les communautés de Mukumbi, Sandra, Kasansama, Kawama, Kakonde, Lumba-Kinsense, Makungu du groupement Mukumbi, soucieuses d'entreprendre les activités d'élevage pour assurer la sécurité alimentaire et diversifier les sources de leurs revenus, ont inscrit parmi les besoins prioritaires pour leur développement le projet d'élevage. Impactées par les activités minières Lualaba Mining Ressources, les communautés précitées ont négocié avec les responsables de l'entreprise ce projet qui, à l'issue des discussions, a été retenu dans le cahier des charges de ladite entreprise.

2. Description du projet.

Le présent projet consiste à distribuer à 250 ménages éleveurs sélectionnés dans les villages de Mukumbi, Sandra, Kasansama, Kawama, Kakonde, Lumba-Kinsense, Makungu du groupement Mukumbi.

1° La volaille (poussins) et les bêtes (caprins) à raison de 100 poussins améliorés par ménage et 10 caprins géniteurs par groupe de 10 éleveurs dont 8 chèvres et 2 boucs ;

2° Les produits agrovétérinaires pour le soin des bêtes et de la volaille ;

3° Les matériels d'élevage.

Le projet compte également assurer l'accompagnement des éleveurs en leur donnant un appui technique en termes de formation et de supervision (suivi de proximité) des activités d'élevage au sein des ménages.

3. Localisation :

- a) Mukumbi (50)
- b) Sandra (10)
- c) Kasansama (10)
- d) Kawama (10)
- e) Kakonde (10)
- f) Lumba-Kinsense (10)
- g) Makungu (10)

4. Bénéficiaires du projet.

4.1. Bénéficiaires directs : 250 ménages éleveurs à raison de l'ordre ci-haut cité

4.2. Bénéficiaires indirects : les clients et les autres organisations ou services qui vont se greffer sur cette activité.

5. Objectifs du projet.

5.1. Objectif général

- Contribuer à la promotion de sécurité alimentaire et au développement de l'agriculture durable.

5.2. Objectifs spécifiques.

- Améliorer la pratique de l'élevage dans la contrée par l'introduction des souches de poussins et des races des porcs améliorés ;
- Améliorer l'alimentation des communautés par l'accès aux protéines d'origine animale ;
- Assurer la diversification des sources des revenus des ménages et leur augmentation par l'accès aux marchés.

6. Résultats attendus.

- La pratique de l'élevage dans la contrée est améliorée.
Indicateurs : introduction des souches et races améliorées des poussins et des porcs ; accompagnement technique des ménages assuré ; adoption par les ménages des pratiques d'élevage résilientes ; augmentation de la production de la volaille et de la viande de porc dans la contrée (1 000 caprins de 80 Kg sur pied chacun produits dans une échéance de 5 ans) ;
- L'alimentation des communautés est améliorée.
Indicateur : fréquence de consommation de la viande dans les ménages.
- Les sources des revenus sont diversifiées et l'augmentation des revenus assurée.
Indicateurs : pratique de l'élevage associée à une autre activité de subsistance dans un ménage ; taux d'augmentation du revenu familial avec la pratique de l'élevage.

6.1. Activités pour atteindre les résultats.

- Assurer l'accompagnement technique (expertise étatique) en matière d'élevage ;
- Identifier les éleveurs à Mukumbi, Sandra, Kasansama, Kawama, Kakonde, Lumba-Kinsense, Makungu du groupement Mukumbi;
- Acquérir les poussins, les porcs, les produits agrovétérinaires ainsi que les matériels d'élevage ;
- Organiser les sessions de formation sur les techniques d'élevage, de gestion financière d'une activité d'élevage ainsi que sur le travail en association d'éleveurs ;

- Distribuer les intrants, les produits agrovétérinaires et les matériels d'élevage ;
- Faire le suivi-évaluation des activités d'élevage auprès des ménages ;
- Organiser les sessions de partage d'expérience entre éleveurs ;
- Organiser une session d'évaluation finale du projet.

7. Stratégie de mise en œuvre du projet.

- Financement et gestion du projet assuré par Lualaba Mining Ressources ;
- Identification des bénéficiaires par Lualaba Mining Ressources en collaboration avec les techniciens de la chefferie (AGRI et DERU) et les représentants des communautés de 7 villages ;
- Prise en compte du genre dans la sélection des bénéficiaires directs du projet ;
- Disposition des espaces d'élevage à charge des éleveurs sélectionnés ;
- Mise à disposition par Lualaba Mining Ressources des poussins, des caprins, des produits agrovétérinaires ainsi que des matériels d'élevage ;
- Formations et autres appuis techniques notamment la supervision et le suivi des activités à charge Lualaba Mining Ressources ;
- Pour l'élevage des porcs, il sera appliqué le système d'itinérance des géniteurs : les premiers 100 ménages bénéficiaires vont rembourser à Lualaba Mining Ressources 100 géniteurs après 2 mises bas qui seront redistribués avec des techniques appropriées en vue d'éviter la consanguinité. Après 6 mises bas, les 100 premiers ménages restituent 250 caprins à raison de 200 chèvres et 50 boucs pour la subvention des 50 derniers ménages.

Pour éviter toute récupération du projet, critères définis pour bénéficier l'appui du projet :

A. Pour les éleveurs des poulets :

- 1) Etre habitant des villages ciblés depuis au moins 3 ans ;
- 2) Etre reconnu comme éleveur des poulets indigènes depuis au moins 2 ans ;
- 3) Avoir un bon témoignage d'au moins 4 personnes vivants dans le village concerné ;
- 4) Ne pas avoir un autre appui d'autres projets de même nature.

B. Pour les éleveurs des chèvres :

- 1) Etre habitant des villages ciblés depuis au moins 3 ans ;
- 2) Etre reconnu comme éleveur des poulets indigènes depuis au moins 2 ans
- 3) Etre membre de la coopérative des éleveurs formée par le DERU ;
- 4) Avoir déjà préparé un logis (porcherie) pour les porcs.

10. Chronogramme détaillé d'activités

N	Activités	Echéance				
		2023	2024	2025	2026	2027
1	Invitation de l'agronome du secteur et recrutement des moniteurs					
2	Lancement du processus de sélection du groupe pilote de 250 ménages pour les caprins et 250 bénéficiaires des poussins améliorés					
3	Organisation des sessions de formation sur les techniques d'élevage, de gestion financière d'une activité d'élevage ainsi que sur le travail en association d'éleveurs.					
4	Installation des organisations paysannes et visite des logis caprins					
5	Distribution des intrants et les produits agro vétérinaire paysans via les accompagnateurs;					
6	Suivi-évaluation de l'évolution de réalisations des organisations paysannes bénéficiaires					
7	Itinérance des géniteurs une année après lancement officiel du projet					
8	Evaluation du projet à mi-parcours					
9	Partager l'expérience					
10	Evaluation finale					

11. Mécanisme de suivi-évaluation.

Le suivi-évaluation sera assuré par le Comité Local de Suivi (CLS) présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove et composé d'un (1) délégué Lualaba Mining et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Le suivi-évaluation portera sur un certain nombre de volets, notamment le respect des critères de sélection des bénéficiaires, le respect des échéances, la conformité de la souche des poussins et de la race des porcs, des intrants et des matériels d'élevage, le croisement des porcs d'entre les groupes en vue d'éviter la consanguinité ainsi que l'audit des dépenses effectuées. Le CLS devra élaborer les outils de suivi-évaluation. En temps opportun, il communiquera à Lualaba Mining le calendrier de ses activités.

A l'issue de chaque session de suivi-évaluation, un rapport sera élaboré et partagé avec Lualaba Mining dans le but de corriger les éventuelles erreurs de gestion et d'exécution du projet. Les services de l'Etat à savoir la Direction de protection de l'environnement minier (DPEM), le Fonds national de promotion et de service social (FNPSS) et l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) effectueront à un second niveau le contrôle de l'exécution du projet.

12. Budget et Devis détaillé

N	Désignation	Qté	PU	PT
I	Bêtes et volailles d'élevage			
1.1	100 poussins améliorés par ménage ;	25 000	1,5	37500
1.2	10 Caprins géniteurs par groupe de 10 éleveurs dont 8 chèvres et 2 boucs	250	25	6250
	Sous-Total			43750
II	Produits vétérinaires et vaccins			
2.2	Fer iron.	500	12	6000
2.4	Antibiotiques.	500	36	18000
2.5	Insecticides mulibitraz	500	35	17500
2.6	Hormones ocytocines	500	12	6000
	Sous-Total			47500
III	Equipement (matériels d'élevage)			
3.1	Abreuvoirs ;	250	3	750
3.2	Mangeoires.	250	3	750
3.5	ENCLOS	25	1 000	25000
	Sous-Total			26500
IV	Supervision et accompagnement			
4.1	Accompagnement	1	30 000	30000
	Sous-Total			30000
	Total Général			147.750 \$

PROJET 7 : CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN MENUISERIE, MAÇONNERIE, COUPE-COUTURE, INFORMATIQUE ET AUTO-ECOLE

Durée du projet : 6 mois, soit de janvier – juin 2025.

Secteur d'intervention : SOCIAL

Localisation du projet : MUKUMBI

1. Contexte et justification

Les agglomérations des villages du groupement MUKUMBI regorgent un grand nombre des jeunes attirés par l'exploitation minière artisanale. Le programme actuel du gouvernement de la République Démocratique du Congo demande que tous les enfants soient enlevés dans les mines. La plupart d'enfants œuvrant dans les mines qui n'ont plus l'âge scolarisable nécessitent une formation de mise en train pour les rendre utiles lors de leur intégration dans la société.

Pour répondre à cette préoccupation, les communautés des villages du groupement MUKUMBI ont inscrit dans leurs priorités de développement la construction d'un centre de formation professionnelle devant servir de cadre d'encadrement de tous ces enfants pour leur rattrapage scolaire lors des négociations du cahier des charges de la société Lualaba Mining Ressources (LMR) SAS.

Voilà pourquoi, avec l'opportunité offerte par le Code minier de 2018 instituant le Cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières, les communautés locales des villages du groupement MUKUMBI impactées par la société LMR SAS et représentées par leur Comité Local Développement (CLD) se sont saisies de l'occasion pour tenter d'apporter une réponse au problème des enfants en situation difficile, notamment ceux qui se retrouvent dans les exploitations minières, afin de les en retirer, de les réinsérer socialement et de promouvoir dans le milieu un environnement protecteur des enfants.

Pour contribuer au développement de ces communautés, la société Lualaba Mining Ressources (LMR) SAS, entend appuyer ces dernières par la construction d'un centre de formation professionnelle dans les domaines de menuiserie, maçonnerie, coupe et couture, auto-école et informatique pour faciliter l'intégration de tous ces jeunes qui rodent dans l'exploitation artisanale des mines.

2. Description du projet

Le présent projet veut concrètement contribuer à la réduction du nombre d'enfants en âge scolaire dans les exploitations minières artisanales et dans les rues des villages du groupement MUKUMBI et ses environs. Pour y parvenir, le projet compte axer son action sur deux volets principaux à savoir :

1. La mise en place d'une infrastructure d'encadrement transitoire en divers métiers des enfants en rupture familiale et de ceux retirés dans les exploitations minières artisanales ;
2. L'accompagnement des enfants en formations jusqu'à leur réinsertion dans la vie sociale

Ce projet consistera à construire un bâtiment moderne de 5 locaux, un bureau, 6 latrines, d'un atelier pour auto-école, un dépôt et l'équiper en mobiliers et en matériels pour chaque domaine de formation. Y prévoir un dispositif solaire et un forage à pompe immergée. Appuyer la rémunération de 5 formateurs, du gestionnaire, du personnel d'appoint du Centre de formation professionnelle pendant deux ans.

Il sera construit cinq salles de classe de (7m X 8m) pour chaque option et il y aura ensuite un local de (7m x 10 m) qui servira d'atelier de maçonnerie et auto - école. Les autres sections utiliseront éventuellement leurs salles de classe comme des ateliers pratiques.

Il y aura un local subdivisé en quatre bureaux définis comme suit :

- Une salle de réception de (4m X 4m) qui servira de secrétariat ;
- Deux bureaux de (4m X 4m) dont le rôle sera défini par les exploitants du bâtiment;
- Un dépôt de (3m x 5m).

- Des toilettes pour garçons et filles et pour le personnel
- Acquérir des machines à coudre, des matériels nécessaires pour la maçonnerie, 10 ordinateurs desktop et imprimantes pour l'informatique, un dispositif solaire et 1 voiture Toyota Carina pour l'auto-école.

3. Localisation

Ce projet sera exécuté à Mukumbi, dans le Groupement portant le même nom, territoire de Kambove, Province du Haut-Katanga.

4. Bénéficiaires

Tous les jeunes des villages du Groupement MUKUMBI, remplissant les conditions requises.

5. Objectifs

- Promouvoir l'apprentissage des métiers par les jeunes ;
- Rendre compétitifs dans le monde du travail les jeunes de MUKUMBI afin qu'ils puissent aussi trouver de l'emploi dans les entreprises minières qui exploitent leurs terres.
- Diminuer la présence des enfants dans les exploitations minières artisanales et dans les rues des villages,
- Faciliter l'accès des jeunes dont l'âge scolaire est dépassé au rattrapage scolaire par la formation en métiers ;
- Faciliter l'intégration des jeunes en milieu socio – professionnel après leur formation par l'octroi des moyens de démarrage ;

Résultats attendus.

- Un centre de formation et d'encadrement des jeunes œuvrant dans l'exploitation artisanale des mines et ceux errant dans les rues est construit et équipé ;
- Les jeunes retirés des mines artisanales et dans les rues du village sont formés et rendus utiles à leurs familles en particulier et la société en général ;
- Les jeunes locaux sont compétitifs sur le marché de l'emploi ;
- Diminution des dénonciations de recrutement de la main d'œuvre non locale ;
- Recrutement de la main d'œuvre locale promu.

Indicateurs de réalisation liés à la construction :

Un centre de formation en métiers « *de cinq salles de classe de (7m X 8m) pour chaque option et un local de (7m x 10m) qui servira d'atelier de maçonnerie et d'auto – école un local subdivisé en quatre bureaux définis comme suit : une salle de réception de (4m X 4m) qui servira aussi de secrétariat ; deux bureaux de (4m X 4m) dont le rôle sera défini par les exploitants du bâtiment et un dépôt de (3m x 5m)* » est construit, avec équipements, matériels de formation pour chaque filière et mobiliers des Bureaux des Encadreur, Dépôts, latrines, point d'eau, éclairage, aires des jeux et clôtures ;

Indicateurs de réalisation liés au fonctionnement et l'équipement :

- Nombre de personnel d'encadrement affecté au centre : 7 personnes à raison de 1 encadreur spécialisé par filière de formation et 2 encadreurs des cours généraux et 3 personnels de direction dont un gestionnaire du centre, un secrétaire et un personnel d'appoint ;
- Des matériels didactiques et de formation, des mobiliers des bureaux et équipements d'ateliers sont achetés.
- Des frais de fonctionnement du centre ;

Indicateur de réalisation lié à l'encadrement des jeunes :

L'apprentissage des jeunes en métiers, leur encadrement et leur intégration dans la vie sociale est assuré.

Activités pour atteindre les résultats :

1. Activités du résultat 1 : Construction et équipent du centre de formation professionnelle en métiers des jeunes.

- Lancement des appels d'offre pour les entrepreneurs de construction, les fournisseurs d'équipements et les bureaux d'études devant effectuer les études géotechniques et topographiques :
 - Préparation ;
 - Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre ;

- Evaluation des offres, passation des marchés.
- Exécution des travaux de construction :
 - Travaux préparatoires ;
 - Terrassement ;
 - Travaux de gros œuvres ;
 - Travaux de second œuvre.
- Equipement du centre en matériels de formation pour chaque filière, en mobiliers des bureaux, et autres matériels didactiques ;
- Remise de l'ouvrage au Comité Local de Développement via l'autorité locale de l'ETD.

2. Activités du résultat 2 : L'identification et l'inscription des jeunes par filière sont assurées.

- Sélection par appel d'offre d'un gestionnaire spécialisé en pédagogie d'apprentissage ;
- Identification des jeunes selon leur choix des filières proposées.

3. Activités du résultat 3 : L'apprentissage des métiers pour les jeunes est assuré.

- Inscription des apprenants au centre de formation professionnelle ;
- Apprentissage des métiers ;
- Octroi des kits de sortie aux jeunes ayant appris les métiers.

Stratégie de mise en œuvre

Conformément à la loi, le projet sera entièrement financé par la société Lualaba Mining Ressources (LMR) SAS qui se choisira le maître d'œuvre à l'issue d'un appel d'offre publique. Les entrepreneurs locaux seront privilégiés, à défaut les entrepreneurs nationaux. Il revient à l'autorité locale de mettre à la disposition de la société Lualaba Mining Ressources (LMR) SAS un terrain à MUKUMBI où le centre de formation sera construit. A cet égard un acte de cession irrévocable sera requis. Le maître d'œuvre choisi a l'obligation de remplir toutes les conditions requises pour une entreprise de construction.

La société Lualaba Mining Ressources (LMR) SAS en sa qualité du titulaire du droit minier, est répondant vis-à-vis de l'entrepreneur ; à ce titre ils sont les deux parties

prenantes sur le plan contractuel, Lualaba Mining Ressources (LMR) SAS recevra l'ouvrage de l'entrepreneur et à son tour, il le remettra à l'autorité locale qui à son tour remettra les clés au gestionnaire recruté via les représentants des communautés.

Ces derniers, devront élaborer un règlement d'ordre fixant les modalités de gestion du centre qui sera soumis à l'autorité locale pour visa et devant régir le comité de gestion avec la structure. Le gestionnaire du centre est tenu à respecter scrupuleusement les prescriptions du règlement d'ordre, faute de quoi le contrevenant est puni par les articles prévus dans ledit règlement.

Notons également que dans l'effectivité de mise en œuvre du projet, la société Lualaba Mining Ressources (LMR) SAS prendra en charge le fonctionnement du centre pendant deux ans à partir de sa mise en service. En attendant la négociation du prochain cahier des charges, l'ETD bénéficiaire de la redevance minière, va couvrir la prise en charge du personnel et son fonctionnement.

Toutefois, tous les cahiers des charges de la société Lualaba Mining Ressources (LMR) SAS vis – à – vis des communautés impactées du groupement devront obligatoirement prendre en charge le personnel de ce centre de formation professionnelle.

Mécanisme de suivi-évaluation

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur du territoire de KAMBOVE. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de la société Lualaba Mining Ressources (LMR) SAS et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS en tant que services de l'Etat effectueront à un second niveau un contrôle susceptible des sanctions à l'endroit de l'entreprise en cas de constat des manquements graves. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande de l'Administrateur du territoire de KAMBOVE. A chaque étape un rapport sera établi par

le CLS et un audit de financement du projet sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le CLS a le droit d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de la société Lualaba Mining Ressources (LMR) SAS. Dès lors, ce rapport sera opposable à toutes les parties impliquées dans le processus. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou de conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

Chronogramme détaillé d'activités.

N	Activités et tâches	Echéance							
		2025				2026			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
1	Travaux de construction du centre de formation professionnelle en métiers								
1.1	Lancement des appels d'offre pour les entrepreneurs en construction, les fournisseurs d'équipements et les bureaux d'études	X							
1.2	Exécution des travaux de construction	X							
1.3	Equipement du centre		X						
1.4	Remise des clés à l'autorité locale		X						
2	L'identification et d'inscription des jeunes par filière souhaitée								
2.1	Sélection par appel d'offre d'un gestionnaire spécialisé en pédagogie d'apprentissage;			X					
2.2	Identification des jeunes selon leur choix des filières proposées			X	X				

3.	L'apprentissage des métiers pour les jeunes..							
3.1	Inscription des apprenants au centre de formation professionnelle ;			X	X		X	
3.2	Apprentissage des métiers ;			X	X	X	X	X
3.3	Octroi des kits de sortie aux jeunes ayant appris les métiers				X	X	X	X

10. Devis estimatif et quantitatif détaillé pour la construction et l'installation du centre de formation professionnelle

N°	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNI TE	QTE	PU. en USD	PT. En USD
BATIMENT A TROIS SALLES ET BUREAU					
1	Etudes hydrogéologique et topographique	FF			2 000.00
2	Installation du chantier	FF			1 000.00
3	Démolition du bâtiment existant	FF			500.00
	SOUS TOTAL 1				3 500.00
I.	FONDATION				
1.1	Fouille de fondation	m ³	45	5.00	225.00
1.2	Béton de propriété dosée à 150kg/m ³	m ³	3,90	150,00	585.00
1.3	Maçonnerie de fondation en moellons	m ³	60	150,00	9 000,00
1.4	Chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m ³ + fut de colonne	m ³	6,304	400,00	2 521,60
	SOUS TOTAL 2				12 331.60
II.	ELEVATION				
2.1	Maçonnerie en blocs ciment	m ²	345.37	20,00	6 907,40

2.2	Béton armé pour linteau et colonnes 350kg/m ³	m ³	7,45	500,00	3 725,00
2.3	Maçonnerie des claustras	pce	40	2.00	80.00
	SOUS TOTAL 3				10 712.40
III.	TOITURE				
3.1	Charpente en bois scié 5/15 y compris protection	pce	85	20,00	1 700,00
3.2	Pannes en bois scié 7/7 y compris protection	pce	120	15,00	1 800,00
3.3	Chevrans 4/11	pce	110	10,00	1 100,00
3.4	Couverture en tôles BG28	m ³	325	15,00	4 875,00
3.5	Planches de rive	m ³	4	200,00	800,00
	SOUS TOTAL 4				10 275.00
IV.	REVETEMENT DES MURS				
4.1	Crépissage au mortier de ciment à I & E	m ³	26,32	150.00	3 948.00
	SOUS TOTAL 5				3 948.00
V.	REVETEMENT DES SOLS				
5.1	Sous pavement pour les bureaux ,les salles coupe – couture et informatique	m ²	136	50,00	6 800,00
5.2	Carrelage des bureaux , les salles de coupe – couture et d'informatique	m ²	136	50,00	6 800,00
5.3	Pavement aux mortiers lissés pour les ateliers de menuiserie, de l'auto - école et le dépôt	m ²	182	30.00	5 460.00
5.4	béton de trottoir périphérique	m ³	9,85	200,00	1 970,00
	SOUS TOTAL 6				21 030.00
VI.	PLAFOND				

6.1	Plafond en feuille unalite y gitage en chevron 7x7	m ²	290	50.00	14 500.00
SOUS TOTAL 7					14 500.00
VII.	HUISSERIE				
7.0	Portes métalliques semi-vitrées	Pce	6	250.00	1 500.00
7.1	Portes métalliques tôle pleine pour dépôt.	Pce	1	200	200.00
7.2	Porte en bois pour les bureaux	Pce	3	200.00	600.00
7.3	Fenêtres métalliques vitrées pour salles de formation et atelier(1mx1.5m)	Pce	14	150	2 100.00
7.3	Fenêtres métalliques vitrées (1mx1m) pour les bureaux et dépôt	Pce	5	100	500.00
SOUS TOTAL 8					4 900.00
VIII.	PEINTURE				
8.1	Latex sur les murs extérieurs et plafond	m ²	254	8.00	2 032.00
8.2	Email sur murs intérieurs, H=1,50	m ²	240	10.00	2 400.00
SOUS TOTAL 9					4 432.00
IX.	SANITAIRE				
9.1	Fouille de fondation	m ³	6	5.00	30.00
9.2	Fondation en moellons	m ³	8,9	200.00	1 780.00
9.3	chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3	m ³	1.37	200.00	274.00
9.4	Béton de sous pavement	m ³	2	200.00	400.00
9.5	Rampe d'entrée sur 1 toilette - fille	m ³	0,045	400.00	18.00
9.6	Maçonnerie d'élévation	m ³	15,43	200.00	3 086.00
9.7	Béton pose charpente	m ³	0,64	200.00	128.00

9.8	Béton de propriété dosée à 150kg/ m ³	m ³	1,045	200.00	209.00
9.9	Faïence H=2m	m ²	86	25.00	2 150.00
9.10	Carreaux anti dérapant	m ²	56	35.00	1 960.00
9.11	Couverture en tôle BG28	m ²	20	15.00	300.00
9.12	WC turc +urinoirs	Pce	6	50.00	300.00
9.13	Cuve + accessoires	pce	2	150.00	300.00
9.14	Plomberie + fosse sèche	FF			1 500.00
9.15	Construction fosse septique	FF	1		4 000.00
9.16	cout de forage +pompe solaire et citerne	FF	1	23.714	23.714
9.17	Electricité	FF			5 000.00
SOUS TOTAL 10					45.149.00
X.	CLOTURE				
10.1	Déblai pour fondation	m ³	6	5.00	30.00
10.2	Béton de propriété dosée à 150Kg/ m ³	m ³	6	200.00	1 200.00
10.3	Maçonnerie en moellon	m ³	80	60.00	4 800.00
10.4	Maçonnerie en blocs ciment	m ²	1200	12.5	15 000.00
10.5	barre métallique	FF			1 000.00
10.6	Aménagement extérieur	FF			5 000.00
SOUS TOTAL 11					27 030.00
XI.	EQUIPEMENT DU CENTRE				
11.1	Equipements salle de coupe -couture				
11.10	Machines électriques + tables	Pce	10	100.00	1000.00
11.11	Machines manuelles + tables	Pce	5	100.00	500.00
11.12	Chaises de classe + enseignant	Pce	20	30.00	600.00

11.13	Tableau en ardoisine verte	Pce	1	500.00	500.00
11.14	Table pour enseignant en bois massif	Pce	1	75.00	75.00
	SOUS TOTAL COUP - COUT				2 675.00
11.2	Equipements salle de maçonnerie				
11.20	Bancs pupitres	pce	25	100.00	2 500.00
11.21	Tables pour enseignants en bois massif	pce	1	75.00	75.00
11.22	Chaises pour enseignants en bois massif	pce	1	50.00	50.00
11.23	Equipements atelier maçonnerie	FF			3 000.00
	SOUS TOTAL MACONNERIE				5 625.00
11.3	Equipements salle d'informatique				
11.30	Ordinateurs desk top	pce	10	700.00	7 000.00
11.31	Tables + chaises des ordinateurs	pce	10	100.00	1 000.00
11.32	Ondulaires ou Stabilisateurs	pce	2	100.00	200.00
11.33	Projecteur	pce	1	100	100.00
11.34	Accessoires salles machines	FF			500.00
	SOUS TOTAL EQ. INFOR.				8 800.00
11.4	Equipements auto - école				
11.40	Achats voiture CARINA		1	7000.00	7 000.00
11.41	Matériels et accessoires	FF			2 000.00
	SOUS TOTAL EQ. AUTO-EC				9 000.00
	SOUS TOTAL 12 EQUIP CENTRE				26 100.00
	TOTAL CONSTR + EQUIPEM				174 193.60
	Imprévu 3%				5 225.81

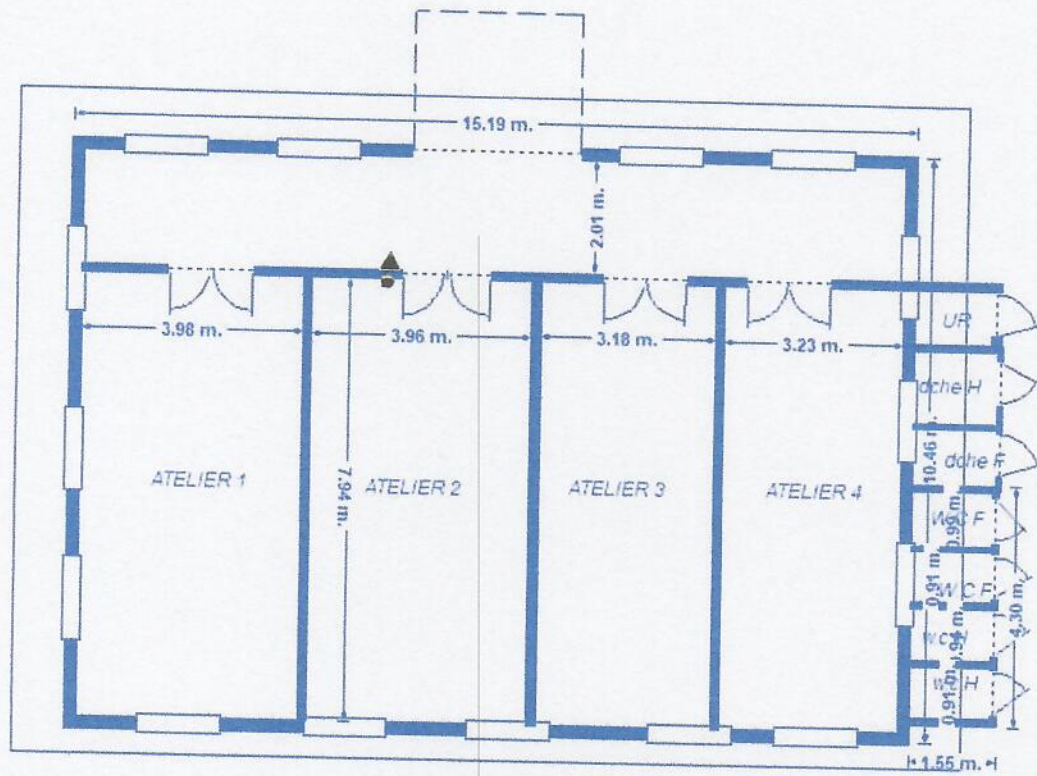
	COUT TOTAL CONSTRUCTION + EQUIPEMENT				180 018.81
XIV.	PRISE EN CHARGE PERSONNEL				
14.1	Gestionnaire	Prs	1	400.00	400.00
14.2	Encadreurs	Prs	8	350.00	2 800.00
14.3	Secrétaire	Prs	1	250.00	250.00
14.4	Ménagère	Prs	1	150.00	150.00
14.5	Gardiennage	Prs	2	150.00	300.00
	SOUS TOTAL PRISE EN CHARGE				3 900.00
	PRISE EN CHARGE POUR 10 mois = 3 900 x 10				39 000.00
14.6	Fonctionnement du centre pour 24 mois	Mois	300	24	7 200.00
	SOUS TOTAL 16				46 200.00
COUT TOTAL DU PROJET = 180 018.81+ 46 200.00					235 932.81

PRESRIPTIONS TECHNIQUES

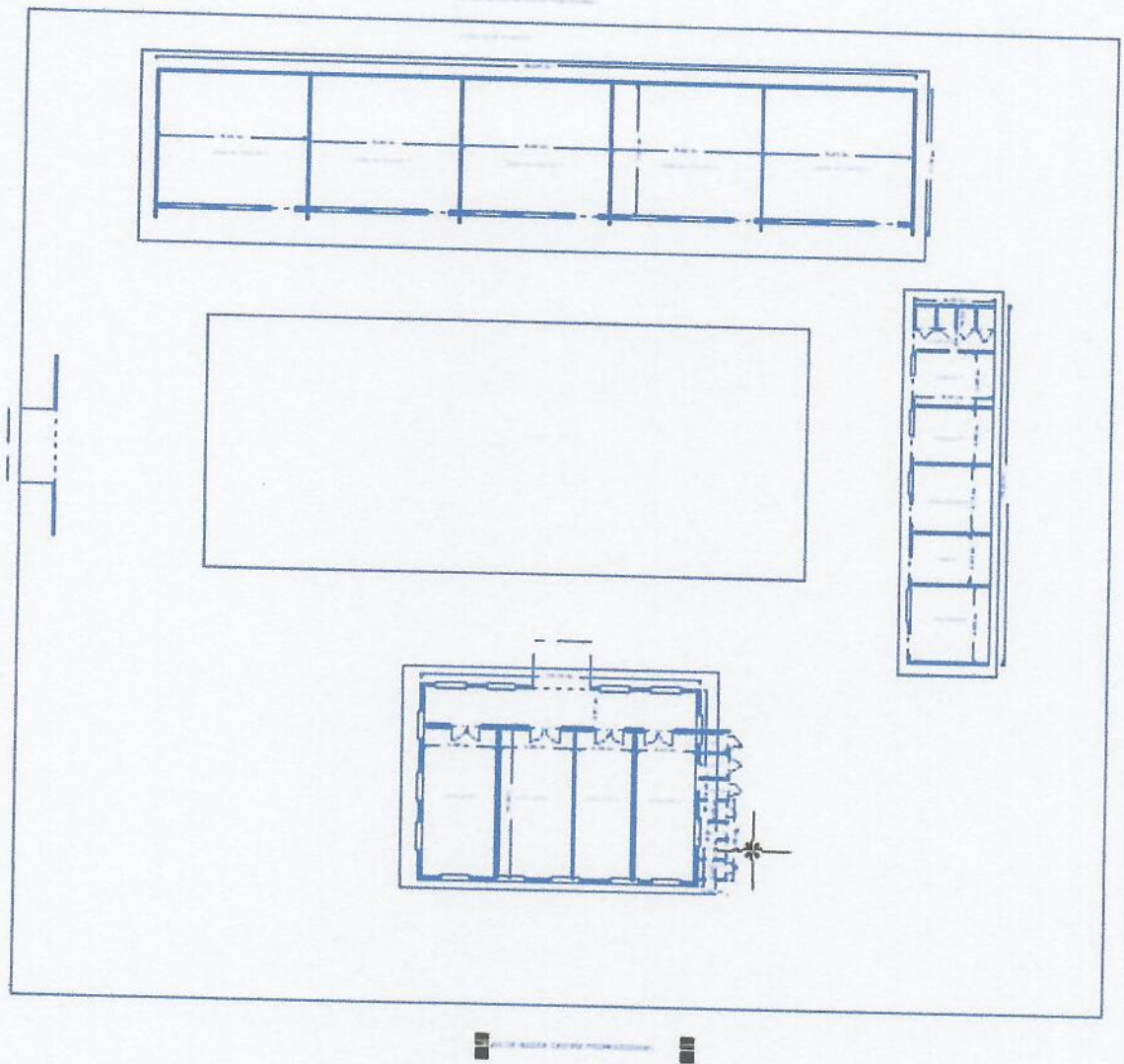
01. Les études géotechniques et topographiques précèdent toute activité
02. Un décapage de plus ou moins 10 Cm sera effectué sur l'endroit où sera l'aire de jeux
03. Le remblayage va consister à un apport en matériaux appropriés
04. Les matériaux remblayés seront nivelés et compactés afin d'avoir un sol plat et bien compacté
05. Un gazon ainsi que des poteaux seront posés
06. La fouille pour la construction de la tribune et des sanitaires sera de dimensions 0.40 Cm de largeur et 0.6 de hauteur
07. La semelle de propreté sera dosée à 150 Kg/m3

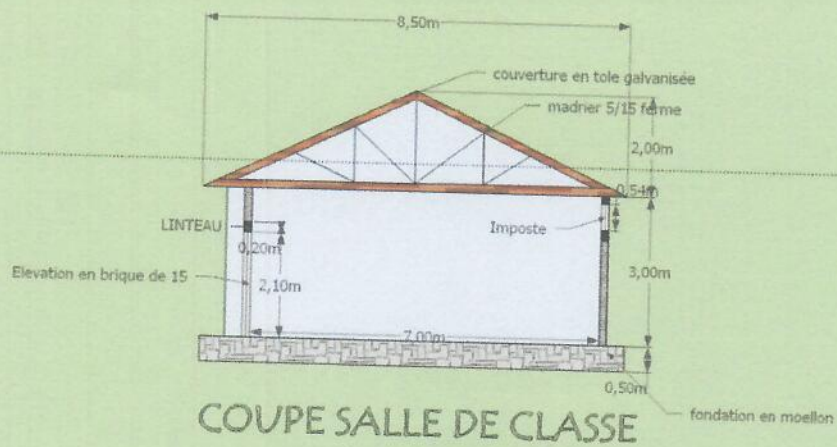
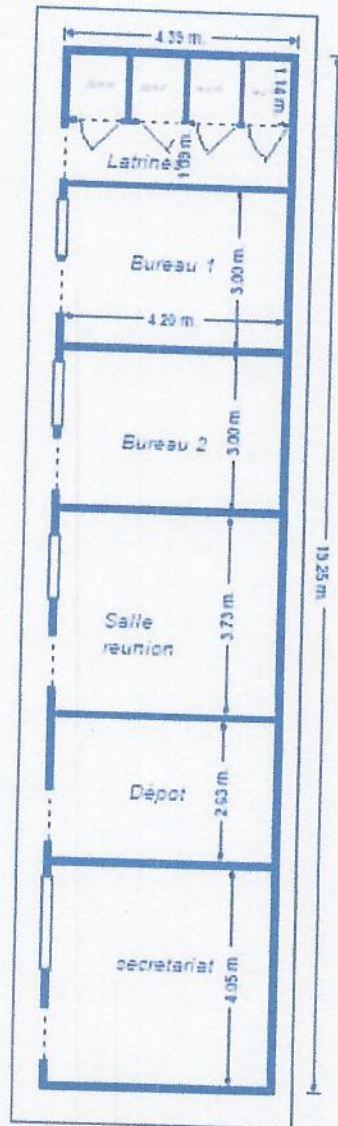
08. Le béton pour chainage, colonnes, gradins pour tribune et chape sur fondation sera armé et dosé à 350 Kg /m³
09. Le béton pour l'aire de jeu pour le volley sera armé et dosé à 400Kg /m³
10. Le béton pour sous-pavement sera dosé à 300Kg/m³
11. Les travaux de maçonnerie seront effectués en bloc ciment de
20 Cm x40Cm x 20Cm
12. L'enduit est au mortier de ciment et dosé à 300 Kg/m³
13. Les tôles seront des -bacs autoportants de 0.6

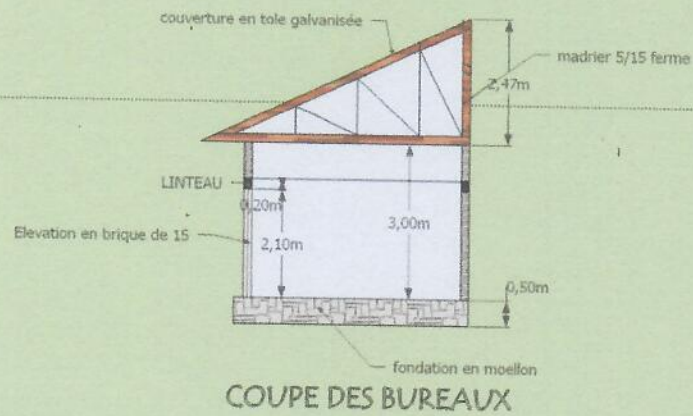
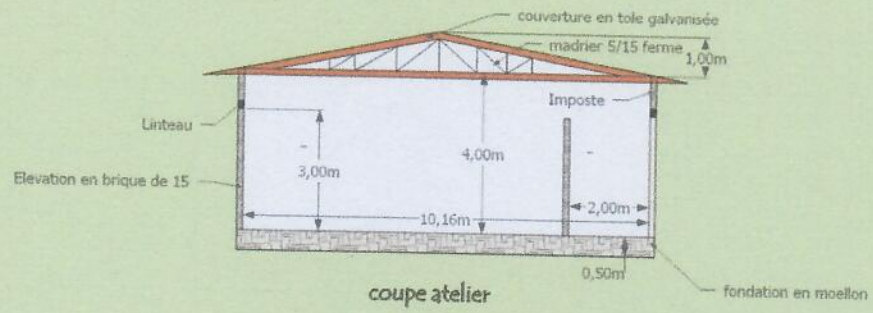
11.Plans du centre d'accueil



VUE EN PLAN COTEE ATELIER









PROJET 8 : L'AMENAGEMENT DES TERRAINS DE FOOTBALL ET VOLLEYBALL

Durée du projet : 8 mois de mai à décembre 2023

Secteurs d'intervention : infrastructure et sports & loisirs

1. Contexte et Justification

Le développement et le maintien en bonne santé du corps humain a besoin de 3 éléments : le travail, le sommeil et le sport voire le loisir. Au vu de l'importance du sport pour la bonne santé mentale et physique, il faut ajouter à la construction des postes de santé et la croissance de la production agricole, notamment du maïs, prévoir un cadre de développement des activités sportives. Les aires des jeux jouent un rôle d'une importance capitale, dans l'encadrement de la jeunesse, qui en lien avec ce cahier des charges, ont intérêt de profiter de cette opportunité offerte aux communautés impactées les activités minières.

C'est ainsi que lors des négociations des projets prioritaires du cahier des charges, la construction des aires des jeux a été retenu comme priorité dans la mesure où un esprit n'est sain que lorsqu'il est dans un corps sain. Considérant le caractère fédérateur du sport, c'est projet s'inscrit dans une dynamique d'interaction entre tous les villages impactés par des rencontres communautaires et intercommunautaires avec retombées, la collaboration entre les communautés du Groupement.

2. Brève description

Le projet consiste à aménager sept terrains de football et de volleyball en raison d'un terrain par village impacté en prévoyant des tribunes, des vestiaires, des bureaux ainsi que des sanitaires.

3. Localisation du projet

Ce projet sera réalisé dans chaque village impacté du groupement MUKUMBI à savoir Mukumbi, sandra, Kawama ,Lumba-Kinsese, Kasansama, Kakonde et Makungu.

4. Bénéficiaires

4.1 Bénéficiaires directs

Les bénéficiaires directs sont les résidents de chaque village impacté du Groupement MUKUMBI, principalement les jeunes intéressés par les sports.

4.2. Bénéficiaires indirects

Les bénéficiaires indirects sont tous ceux qui pratiquent les sports, du Territoire de Kambove ou d'ailleurs non concernés directement par le projet du présent cahier des charges pour n'avoir pas été impacté.

5. Objectifs

5.1. Objectif général

Contribuer à l'épanouissement de la jeunesse via la promotion des activités sportives dans la province du Haut-Katanga.

5.2. Objectif spécifiques

- Aménager chaque terrain du village impacté pour la détente et le divertissement de la jeunesse ;
- Offrir à la jeunesse impactée des cadres d'épanouissement sportif ;
- Faciliter l'organisation des rencontres intercommunautaires.

6. Résultats attendus

- Un terrain de football dans chaque village impacté est aménagé suivant les normes des infrastructures et surtout suivant l'ODD 9 ;
- La jeunesse impactée dotée d'un cadre épanouissement sportif ;
- L'organisation des rencontres intercommunautaires facilitée.

7. Mécanisme de suivi et évaluation

Le suivi et évaluation comme mentionné dans le règlement minier à son 13^{ème} article de son annexe 17 sera exécuté par 4 représentants du Comité Local de Suivi (CLS), 1 délégué de l'entreprise LUALABA MINING. Les services étatiques à

savoir : l'ACE, la DPEM et le FNPSS assureront à leur tour le contrôle. Signalons que tout cela sera chapoté par l'administrateur du Territoire de Kambove.

8. ETAT DES LIEUX DES TERRAINS A AMENAGER

Les terrains à aménager sont dans un état de délabrement avancé présentant un sol arable sans tribunes ni installations sanitaires ni électricité ni point d'eau.

9. Chronogramme d'activités

N	ACTIVITES	ANNEE 2023											
		MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC				
1	Lancement des appels d'offre												
1.1	Préparation, publication d' appel d'offre et distribution d'appels d'offre												
1.2	Evaluation des offres et passation des offres												
2	Exécution des travaux proprement dits de construction												
2.1	Travaux préparatoires												
2.2	Terrassement												
2.3	Nivellement et compactage												
2.4	Pose du gazon, poteaux												
2.5	Maçonnerie et finissage												
3	Remise des ouvrages à l'autorité locale												

10. PRESCRIPTIONS TECHNIQUES

- 1) Les études géotechniques et topographiques précèdent toute activité ;
- 2) Un décapage de plus ou moins 10 Cm sera effectué sur l'endroit où sera l'aire de jeux ;
- 3) Le remblayage va consister à un apport en matériaux appropriés ;
- 4) Les matériaux remblayés seront nivelés et compactés afin d'avoir un sol plat et bien compacté ;
- 5) Un gazon ainsi que des poteaux seront posés ;
- 6) La fouille pour la construction de la tribune et des sanitaires sera de dimensions 0.40 Cm de largeur et 0.6 de hauteur ;
- 7) La semelle de propreté sera dosée à 150 Kg/m^3 ;
- 8) Le béton pour chainage, colonnes, gradins pour tribune et chape sur fondation sera armé et dosé à 350 Kg /m^3 ;
- 9) Le béton pour l'aire de jeu pour le volley sera armé et dosé à 400 Kg /m^3 ;
- 10) Le béton pour sous-pavement sera dosé à 300 Kg/m^3 ;
- 11) Les travaux de maçonnerie seront effectués en bloc ciment de 20 Cm x 40 Cm x 20 Cm ;
- 12) L'enduit est au mortier de ciment et dosé à 300 Kg/m^3 ;
- 13) Les tôles seront des -bacs autoportants de 0.6

11. DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DU TERRAIN DE FOOTBALL ET VOLEYBALL

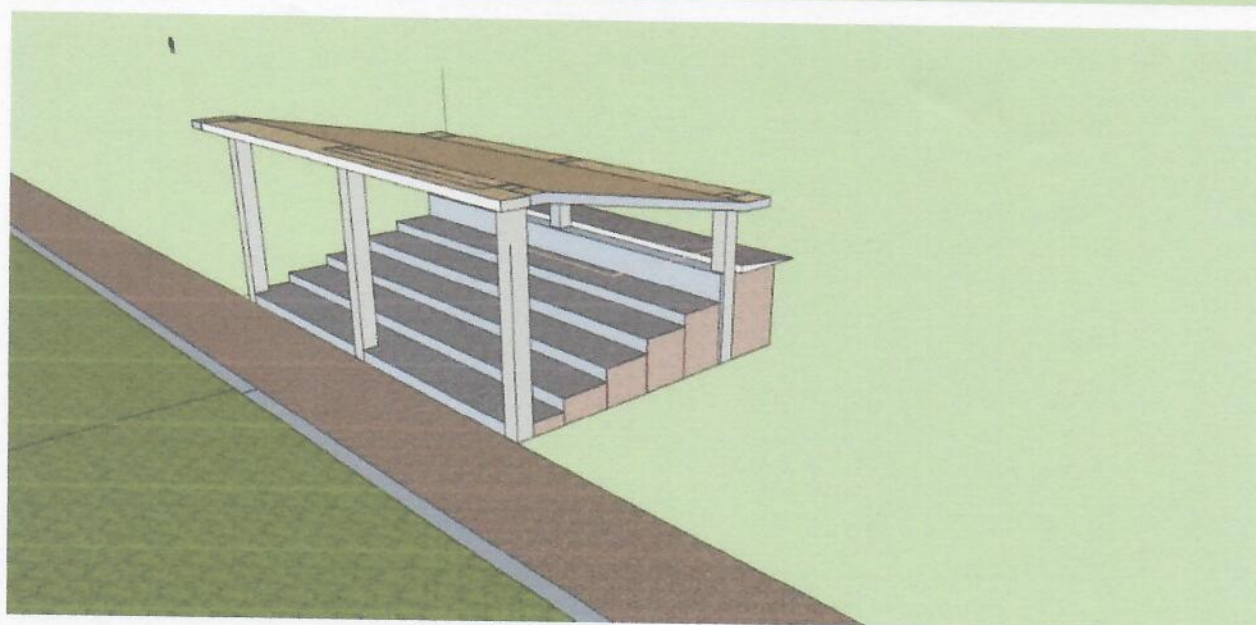
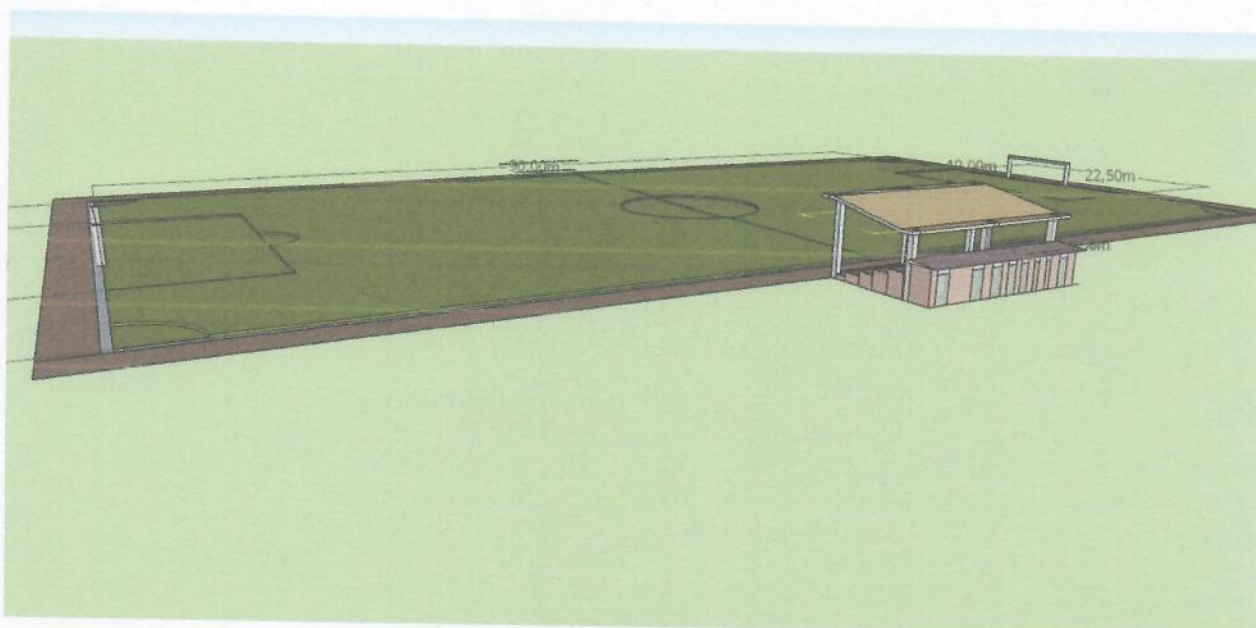
N	DESIGNATION	UNITE	Q	PU(\$)	PT(\$)
I	INSTALLATION ET REPLI CHANTIER	Fft	1	3500	3500
	SOUS-TOTAL I				3500
II	TERRASSEMENT	m 3	1000	3	3000
	SOUS-TOTAL II				3000
III	NIVELLEMENT ET COMPACTAGE	m 3	442.8	5	2214
	SOUS-TOTAL III				2214
IV	POSE GAZON ET POTEaux	Fft	1	12000	12000
	SOUS-TOTAL IV				12000
V	BETON POUR VOLLEYBALL dosé à 400 kg/m ³	m 3	11,5	600	6900
	SOUS-TOTAL V				6900
V	TRAVAUX DE FONDATION Pour tribunes et sanitaires				
1	Béton de propreté dosé à 150 Kg /m 3	m 3	3	200	600

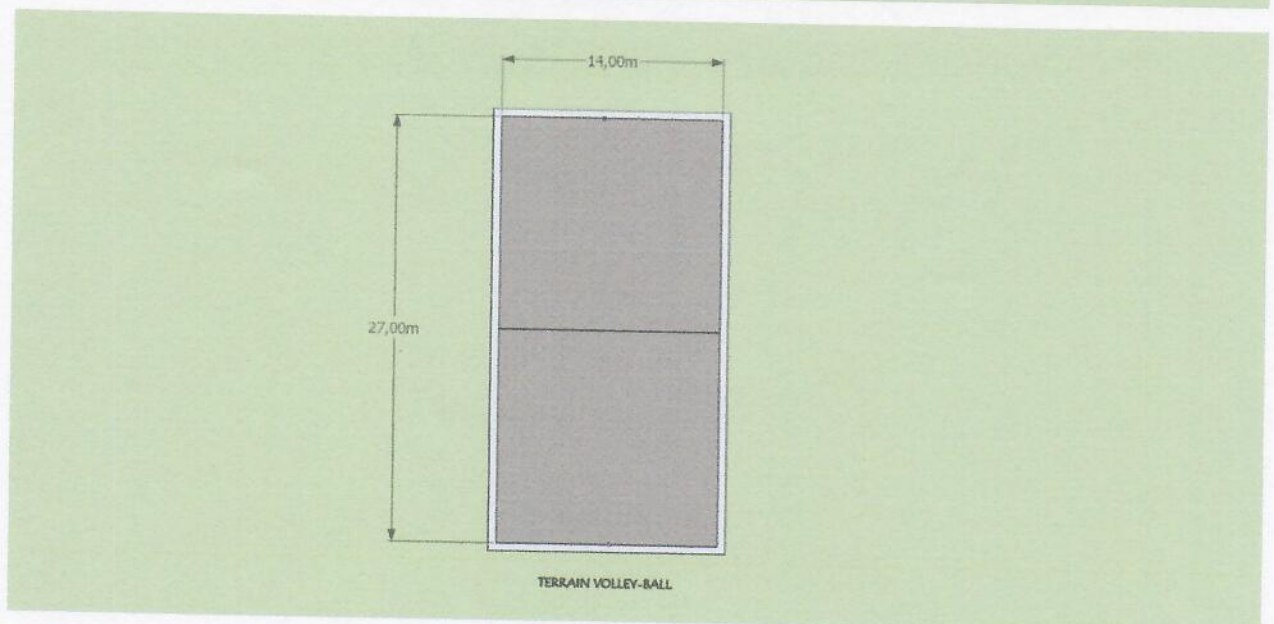
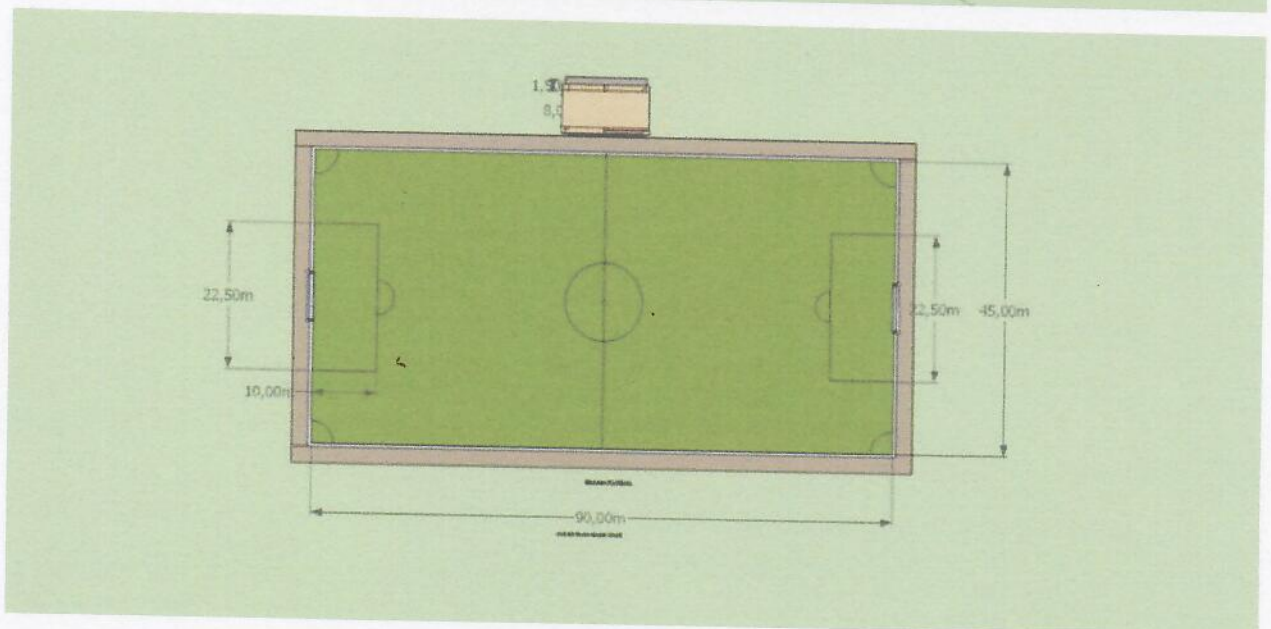
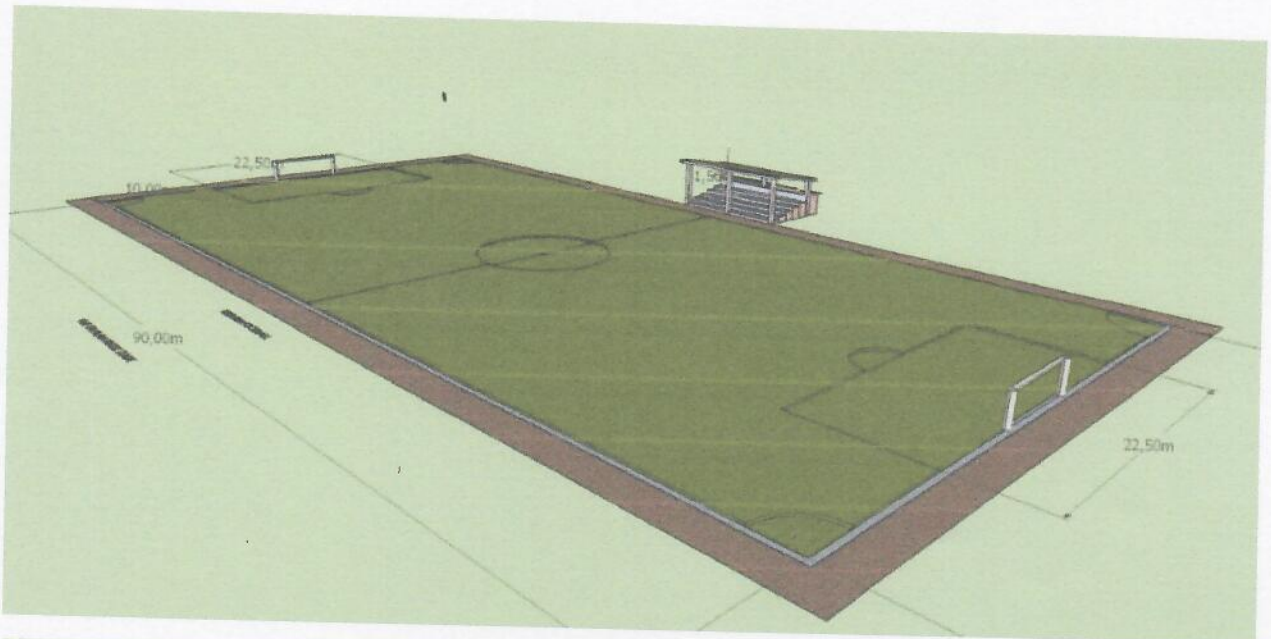
2	Maçonnerie de fondation en moellon	m 3	9.6	120	1152
3	Sous-pavement dosé à 300 Kg /m3	m 3	6	60	360
4	Chape sur fondation dosé à 350 Kg /m3	m 3	8	400	3200
SOUS-TOTAL V					5312
VI	ELEVATION DES MURS				
1	Maçonnerie d'élévation en bloc ciment	m 2	160	60	9600
2	Béton pour chainage, colonnes, et gradins dosé à 350 Kg /m 3	m 3	12	400	4800
SOUS-TOTAL VI					14400
VII	CHARPENTE ET COUVERTURE				
1	Charpente métallique pour la tribune	Pce	45	50	2250
2	Bois 4/11(pour les sanitaires)	Pce	6	8	48
3	Bois 5/5 (pour les sanitaires)	Pce	10	5	50
4	Tôles BAP de 0.6	m 2	66	10	660
SOUS-TOTAL VII					3008
VIII	Portes et fenêtres et fenêtres				

1	Portes	Pce	4	100	400
2	Fenêtres	Pce	4	50	200
	SOUS-TOTAL				600
IX	REVETE MURS ET SOLS				
1	Enduit	m 2	160	10	1600
2	Carreaux antidérapants	m 2	60	20	1200
	SOUS-TOTAL IX				2800
X	ELECTRICITE ET POINT D'EAU				
1	ELECTRICITE	Fft	1	7000	7000
2	PUITS D'EAU	Fft	1	23714	23714
	SOUS TOTAL X				18714
XI	PEINTURE				
1	Preparation des surfaces	m 2	160	6	960
2	Pose latex	m 2	160	7	1120
3	Peinture Email		84	10	840
	SOUS-TOTAL XI				2920
XII	TRAVAUX D'AMENAGEMENT EXTERIEUR	Fft	1	3500	3500
	SOUS-TOTAL XII				3500

	COUT TOTAL TRAVAUX				78 868
XIII	ETUDES GEOTECHNIQUES ET TOPO 5 %				3 943,4
XIV	M.O 30 %				23 660,4
	TOTAL GENERAL TRAVAUX (TTC)				106 471,8

12. PLANS DES TERRAINS DE FOOTBALL et VOLEYBALL





Projet 9 : CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE ET SON EQUIPEMENT

Durée du projet : 6 mois

Secteur d'intervention : Education

1. Contexte et justification.

L'éducation étant le moteur du développement d'une nation, pour booster la gratuité de l'enseignement primaire mise en application par le Gouvernement, il faut nécessairement la construction des écoles. Sans celles-ci, il est quasiment impossible d'aborder ce sujet pour autant que les écoles privées relèvent de l'activité commerciale entreprise par des particuliers pour l'intérêt économique à tirer sur leur investissement. De ce fait, la fixation des taux de minerval est libre à la volonté du promoteur. Ce qui fait de la scolarisation des enfants une question difficile qui dépend exclusivement de la capacité financière des parents et non un droit pour tous les enfants.

Dans les milieux ruraux, les écoles publiques constituent une solution à l'éducation des enfants qui, entourés par des entreprises minières dont le recrutement est conditionné à la qualification qui ne peut être possible que lorsqu'on a reçu l'instruction de base. De ce fait, les populations impactées non instruites sont marginalisées par le simple fait qu'elles ne remplissent pas le critère de qualification.

La construction d'une école primaire à Kawama sera d'un grand apport pour les parents incapables d'emmener leurs enfants à l'école par manque des moyens financiers, et aussi pour les enfants qui n'étudient pas pour la même raison. Avec la gratuité de l'enseignement primaire, la présence d'une école publique résout en partie la question à condition d'en avoir autant pour résorber les enfants en âge de scolarité. La priorisation de la construction de l'école primaire à Kawama couplée à la gratuité s'avère être un appui considérable au développement de ce milieu et une solution pour plus ou moins 150 enfants avec une moyenne de 25 élèves par classe. Ceci vaut pesant d'or au vu démographie de Kawama.

La présence des entreprises minières dans ce groupement non seulement attire plusieurs personnes pour des raisons de survie, mais elle fait également des villages de ce groupement les endroits de résidence pour quelques employés.

2. Description du projet

Ce projet consiste à construire une école primaire de 6 salles de classe et l'équiper en bancs de structures métalliques et en bois massif ainsi que les meubles de bureaux. Cette école sera construite en matériaux durables : fondation en moellons, élévation des murs en briques cuites, toiture en tôles ondulées galvanisées (BG28). 6 salles de classe de 8 m x 7 m ;

- 1 bâtiment comprenant :

- 1 salle de (6x4) m pour les enseignants, 1 réfectoire ;
- 1 bloc sanitaire de 14 portes à raison de 12 portes pour les élèves et 2 pour le corps enseignant + 6 urinoirs pour les garçons et 1 latrine pour personnes vivant avec handicap conformément aux normes ;
- 1 bâtiment administratif comprenant : 2 Bureaux, 1 dépôt et 1 salle de réunions et un point d'eau ;
- Une clôture pour protéger les enfants et l'école des interventions extérieures.

- Equipements (meubles de bureau + bancs).

3. Objectifs du projet.

3.1. Objectif global.

- Contribuer au développement du système éducatif à tous les niveaux de l'enseignement dans la province ;

3.2. Objectifs spécifiques

- Construire et équiper une école au bénéfice de la population de Kawama ;
- Assurer l'augmentation du nombre d'enfants inscrits à l'école ;
- Garantir l'éducation de qualité pour tous les enfants ;
- Améliorer le cadre de formation des enfants ;
- Réduire les distances parcourues par les enfants pour atteindre une école ;
- Réduire la déperdition scolaire.

4. Localisation : l'école primaire sera construite à Kawama, dans le groupement Mukumbi, territoire de Kambove.

5. Bénéficiaires : Les bénéficiaires sont les enfants de ± 6 ans à ± 12 ans vivant à Kawama.

6. Résultats attendus

- Une école sont construite et équipée ;
- L'augmentation du nombre d'enfants inscrits à l'école est assurée ;
- L'éducation de qualité est assurée pour tous les enfants du Quartier ciblé ;
- Déperdition scolaire réduite ;
- Distance parcourue par les enfants réduite ;
- Le cadre de formation est amélioré.

6.1. Indicateurs des résultats

- Une école primaire de 6 salles de classe construite au quartier Kawama;
- Un bâtiment administratif construit et équipé en meuble de bureau à Kawama ;
- 1 salle de professeurs de 6 m x 4 m construite et équipée en mobiliers pour chaque école ;
- 1 bloc de latrines de 14 portes avec fosse sèche, 6 urinoirs et 2 portes pour les enseignants ;
- 1 cabine de latrines pour les personnes vivant avec handicap ;
- 1 forage à pompe immergée et panneaux solaires pour l'école ;
- Equipements de type pupitres dans les salles de classe, tables bureau et chaises pour les professeurs en classe et dans leurs salles ainsi que dans le bâtiment administratif.

6.2. Activités pour atteindre les résultats.

- Lancement des appels d'offre pour les entrepreneurs de construction, les fournisseurs d'équipements et les bureaux d'études devant effectuer les études géotechniques et topographiques :
 - Préparation ;
 - Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre ;
 - Evaluation des offres, passation des marchés.
- Réalisation des études géotechniques et topographiques
- Exécution des travaux de construction :

- Travaux préparatoires ;
 - Terrassement et fondations ;
 - Travaux de gros œuvres ;
 - Travaux de finissage (intérieur et extérieur).
- Equipement du bureau, de la salle des enseignants et des salles de classes respectivement en mobiliers et en bancs ;
 - Remise de l'ouvrage à l'autorité locale.

7. Stratégie de mise en œuvre.

Les intervenants-clés dans la mise en œuvre du projet sont notamment l'autorité locale et l'entreprise Lualaba Mining Resources. L'autorité locale va mettre à la disposition du projet le terrain devant servir à la construction de l'école à l'aide d'un acte de cession irrévocable ou d'acquisition dudit terrain. Le financement ainsi que la gestion du projet sera assurée par Lualaba Mining Resources. Cette dernière va procéder au lancement des appels d'offre et à la sélection dans la transparence d'une entreprise de construction, d'un fournisseur d'équipements ainsi que d'un Bureau d'études devant effectuer les études géotechniques et topographiques.

Les travaux de construction seront exécutés par l'entreprise qui aura gagné le marché conformément aux procédures de passation des marchés publics. Elle réalisera les travaux en se conformant scrupuleusement aux plans et aux prescriptions techniques des ouvrages. Lualaba Mining Resources va fournir à l'entrepreneur les résultats d'études géotechniques et topographiques effectuées par un Bureau d'études agréé. Elle va plus encore équiper l'école en mobiliers bien spécifiés en recourant à un fournisseur sélectionné dans la transparence. A la fin des travaux interviendra la remise de l'ouvrage à l'autorité locale par Lualaba Mining Ressources. L'échéance des travaux est fixée à 6 mois par ouvrage.

9. Chronogramme détaillé d'exécution du projet.

N	Activités et tâches	Echéance					
		M1	M2	M3	M4	M5	M6

1	Lancement des appels d'offre						
1.1	Préparation						
1.2	Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre						
1.3	Evaluation des offres, passation des marchés						
2	Exécution des travaux de construction						
2.1	Travaux préparatoires						
2.2	Terrassement						
2.3	Travaux des gros œuvres						
2.4	Travaux de second œuvre						
4	Remise des ouvrages à l'autorité locale						

8. Mécanisme de suivi-évaluation

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation relève de la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de Lualaba Mining Resources et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS, en tant que services étatiques assureront à leur tour un contrôle pouvant être assorti des sanctions conformément à la loi en cas de manquements graves dans la mise en œuvre du projet. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande de

l'Administrateur de Kambove. A chaque étape un rapport de sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué de Lualaba Mining Resources ; dès lors, ce rapport lui sera opposable. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

9. Devis détaillé pour la construction de l'école.

9.1. Devis pour le bâtiment de l'école.

I	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX U	PRIX TOTAL
A	BATIMENT SALLE DE CLASSE				
1.00	installation du chantier	FF	1	\$1 000,00	\$1 000,00
	SOUS TOTAL 1				\$1 000,00
II	FONDATION				
1.00	Fouille de fondation	m3	55	\$5,00	\$275,00
2.00	béton de propriété dosée à 150g/m3	m3	2,575	\$200,00	\$515,00
3.00	Maçonnerie de fondation en moellons	m3	63,04	\$180,00	\$11 347,20
4.00	Chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3 + fut de colonne	m3	6,304	\$500,00	\$3 152,00
	SOUS TOTAL 2				\$15 289,20
III	ELEVATION				
1.00	Maçonnerie en briques cuites	m2	78,3	\$40,00	\$3 132,00
2.00	béton armé pour linteau et colonnes 350g/m3	m3	3,456	\$500,00	\$1 728,00
	SOUS TOTAL 3				\$4 860,00
IV	TOITURE				
1.00	charpente en bois scié 7x15 y compris protection	m3	11	\$600,00	\$6 600,00
2.00	pannes en bois scié 7x7 y compris protection	m3	2,8	\$350,00	\$980,00
5.00	couverture en tôles BG28	m2	561	\$15,00	\$8 415,00
	SOUS TOTAL 4				\$15 995,00
V	REVETEMENT DES MURS				
1.00	crepissage au mortier de ciment à I & E	m3	27	\$200,00	\$5 400,00
	SOUS TOTAL				\$5 400,00
VI	REVETEMENT DES SOLS				
1.00	sous pavement	m3	27	\$250,00	\$6 750,00
2.00	carrelage	m2	393	\$50,00	\$19 650,00

3.00	béton de trottoir périphérique	m3	5,7	\$250,00	\$1 425,00
	SOUS TOTAL 5				\$27 825,00
VII	PLAFOND				
1.0	plafond en feuille unalite y compris gitage en chevron 7x7	m2	432	\$30,00	\$12 960,00
	SOUS TOTAL 6				\$12 960,00
VIII	HUISSERIE				
1.00	portes métalliques semi-vitrées	pce	6	\$250,00	\$1 500,00
2.00	fenêtres métalliques	pce	42	\$200,00	\$8 400,00
	SOUS TOTAL 7				\$9 900,00
IX	PEINTURE				
1.00	Latex sur les murs intérieurs et extérieurs	m2	903	\$8,00	\$7 224,00
2.00	Email sur plafond & murs intérieurs, H=1,50	m2	388	\$8,00	\$3 104,00
	Email sur portes métalliques & fenêtres				
	SOUS TOTAL 9				\$10 328,00
X	SANITAIRE				
1.00	Fouille de fondation	m3	6	\$5,00	\$30,00
2.00	fondation en moellons	m3	12,9	\$180,00	\$2 322,00
3.00	béton de sous pavement	m3	2	\$250,00	\$500,00
4.00	rampe d'entrée sur 2 toitures	m3	0,09	\$400,00	\$36,00
5.00	maçonnerie d'élévation	m3	15,43	\$200,00	\$3 086,00
6.00	béton pose charpente	m3	0,64	\$200,00	\$128,00
7.00	béton de propriété dosée à 150g/m3	m3	1,055	\$200,00	\$211,00
8.00	faillence H=2	m2	86	\$25,00	\$2 150,00
9.00	carreaux anti dérapant	m2	336	\$35,00	\$11 760,00
10.00	couverture en tôle BG28	m2	91	\$15,00	\$1 365,00
11.00	WC turc + urinoirs	pce	18	\$50,00	\$900,00
12.00	cuve + accessoires	pce	2	\$150,00	\$300,00
13.00	plomberie + fosse sèche		ff		\$6 500,00
14.00	chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3	m3	1,37	\$500,00	\$685,00
15.00	Construction fosse septique		ff	\$4 000,00	\$4 000,00
16.00	COUT FORAGE +POMPE IMMERGEE SOLAIRE+CITERNE		ff	\$23 714,00	\$23 714,00
	SOUS TOTAL 9				\$55 335,00
XI	CLOTURE				
1.00	deblai pour fondation	m3	6	\$5,00	\$30,00
2.00	béton de propriété dosée à 150g/m3	m3	6	\$200,00	\$1 200,00
3.00	maçonnerie en moellon	m3	80	\$180,00	\$14 400,00
4.00	pose de l'enclos de fut e colonne	m3	4	\$200,00	\$800,00
5.00	barre métallique	pce	250	\$30,00	\$7 500,00
	SOUS TOTAL 10				\$23 930,00
XI	EQUIPEMENT SALLES DE CLASSE				
1.00	Banc pupitre	pce	156	\$100,00	\$15 600,00
2.00	tables pour enseignants en bois massif	pce	6	\$75,00	\$450,00
3.00	chaises pour enseignants en bois massif	pce	6	\$50,00	\$300,00

XIII	SOUS TOTAL 11				
	COUT ELECTRICITE		ff	5351	\$16 350,00
XIV	AMENAGEMENT EXTERIEUR et Plantation d'arbres		ff	3000	\$5 351,00
	TOTAL POUR LA CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DE L'ECOLE				\$3 000,00
					\$207 523,20

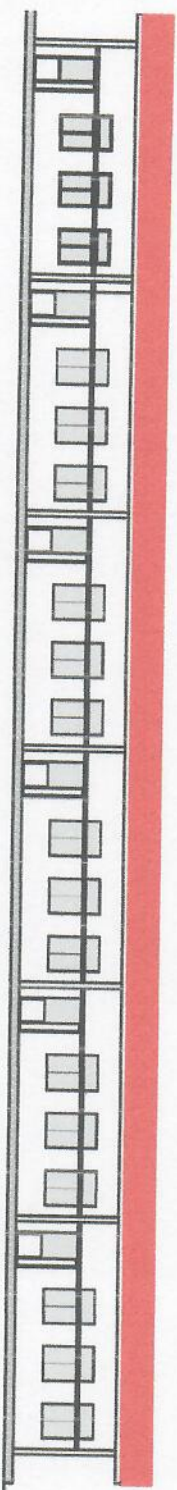
9.2. Devis pour la construction des Bureaux Administration

	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX U	PRIX TOTAL
A	BATIMENT ADMINSTRATIF				
1.00	installatiønn du chantier	FF	1	\$500,00	\$500,00
	SOUS TOTAL 1				\$500,00
II	FONDATION				
1.00	Fouille de fondation	m3	10	\$5,00	\$50,00
2.00	béton de propriété dosée à 150g/m3	m3	2,75	\$200,00	\$550,00
3.00	maçonnerie de fondation en moellons	m3	32,96	\$180,00	\$5 932,80
4.00	chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3	m3	3,296	\$500,00	\$1 648,00
	SOUS TOTAL 2				\$8 180,80
III	ELEVATION				
1.00	maçonnerie en briques cuites	m3	46,35	\$40,00	\$1 854,00
2.00	béton armé pour linteau et colonnes 350g/m3	m3	6,35	\$500,00	\$3 175,00
	béton de trottoir peripherique	m3	2,65	\$250,00	\$662,50
	SOUS TOTAL 3				\$5 029,00
IV	TOITURE				
1.00	charpente en bois scié 7x15 y compris protection	m3	6	\$350,00	\$2 100,00
2.00	pannes en bois scié 7x7	m3	1,1	\$350,00	\$385,00
3.00	couverture en tôles ondulée galvanisée BG28	m2	72	\$15,00	\$1 080,00
	SOUS TOTAL 4				\$3 565,00
V	REVETEMENT DES MURS				
1.00	crepissage I & E mortier de ciment	m3	16,4	\$200,00	\$3 280,00
	SOUS TOTAL				\$3 280,00
VI	REVETEMENT DES SOLS				
1.00	sous pavement	m3	13	\$250,00	\$3 250,00
1.00	faience	m2	26	\$35,00	\$910,00
3.00	béton du troittoir périphérique	m3	6	\$250,00	\$1 500,00
4.00	carrelage	m2	181	\$50,00	\$9 050,00
	SOUS TOTAL 5				\$14 710,00
VII	PLAFOND				
1.0	plafond en feuille unalite y compris gitage en chevron 7x7	m2	179,2	\$40,00	\$7 168,00
	SOUS TOTAL 6				\$7 168,00
VIII	HUISSERIE				
1.00	portes métalliques vitrées 1,20x2,10	pce	2	\$250,00	\$500,00

2.00	porte métalliques	pce	1	\$100,00	\$100,00
3.00	porte intérieur en bois massif	pce	3	\$200,00	\$600,00
4.00	fenêtres métalliques semi vitrées 1.20x1.10m	pce	3	\$150,00	\$450,00
4.00	fenêtres métalliques 2x2.20m	pce	4	\$250,00	\$1 000,00
	SOUS TOTAL 7				\$2 650,00
X	PEINTURE				
1.00	Latex sur les murs I & E	m2	549	\$8,00	\$4 392,00
3.00	Email sur structures métalliques et murs intérieurs, H=2,10	m2	146,16	\$10,00	\$1 461,60
	SOUS TOTAL 9				5853,6
XI	SANITAIRE				
1.00	tuyauterie d'évacuation et alimentation	ff	1	180	180
2.00	WC monobloc complet	pce	2	200	400
3.00	lave main	pce	2	110	220
5.00	porte papier hygiénique	pce	2	8	16
	SOUS TOTAL 10				816
XII	EQUIPEMENT BUREAUX ADMINISTRATIFS				
1.00	chaises	pce	6	\$150,00	\$900,00
2.00	tables bureau	pce	3	\$250,00	\$750,00
3.00	armoire bureau	pce	3	\$200,00	\$600,00
4.00	chaises	pce	20	\$150,00	\$3 000,00
5.00	tables pour salle de réunion + chaises	pce	1	\$2 000,00	\$2 000,00
	SOUS TOTAL 10				\$7 250,00
	COUT INSTALLATION ELECTRIQUE				3067,71
	TOTAL GENERAL				\$62 070,11

Coût total projet :269 593.31USD

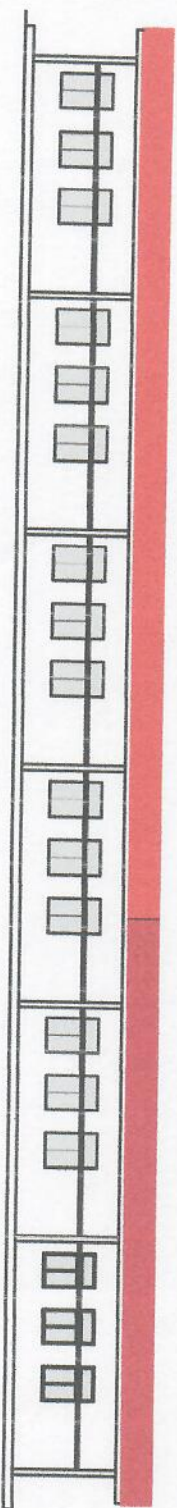
10.Plans pour la construction de l'école primaire.



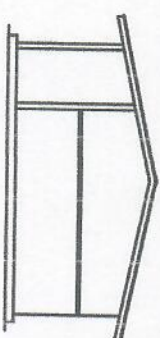
FACADE PRINCIPALE SALLE DE CLASSE



FACADE LATÉRALE
GAUCHE



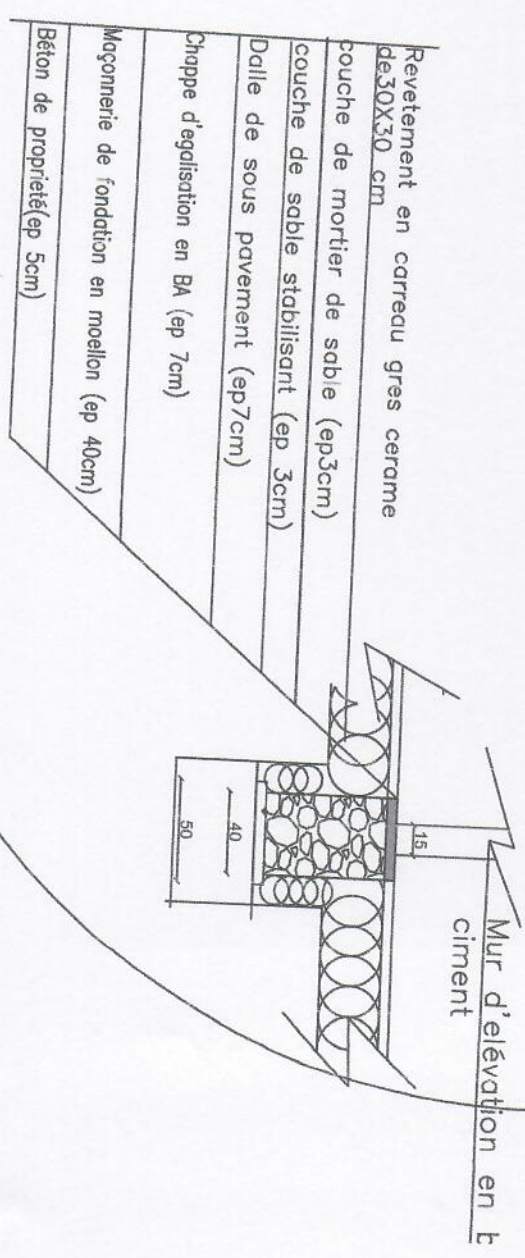
F-C-DE POSTÉRIEURE SALLE DE CLASSE



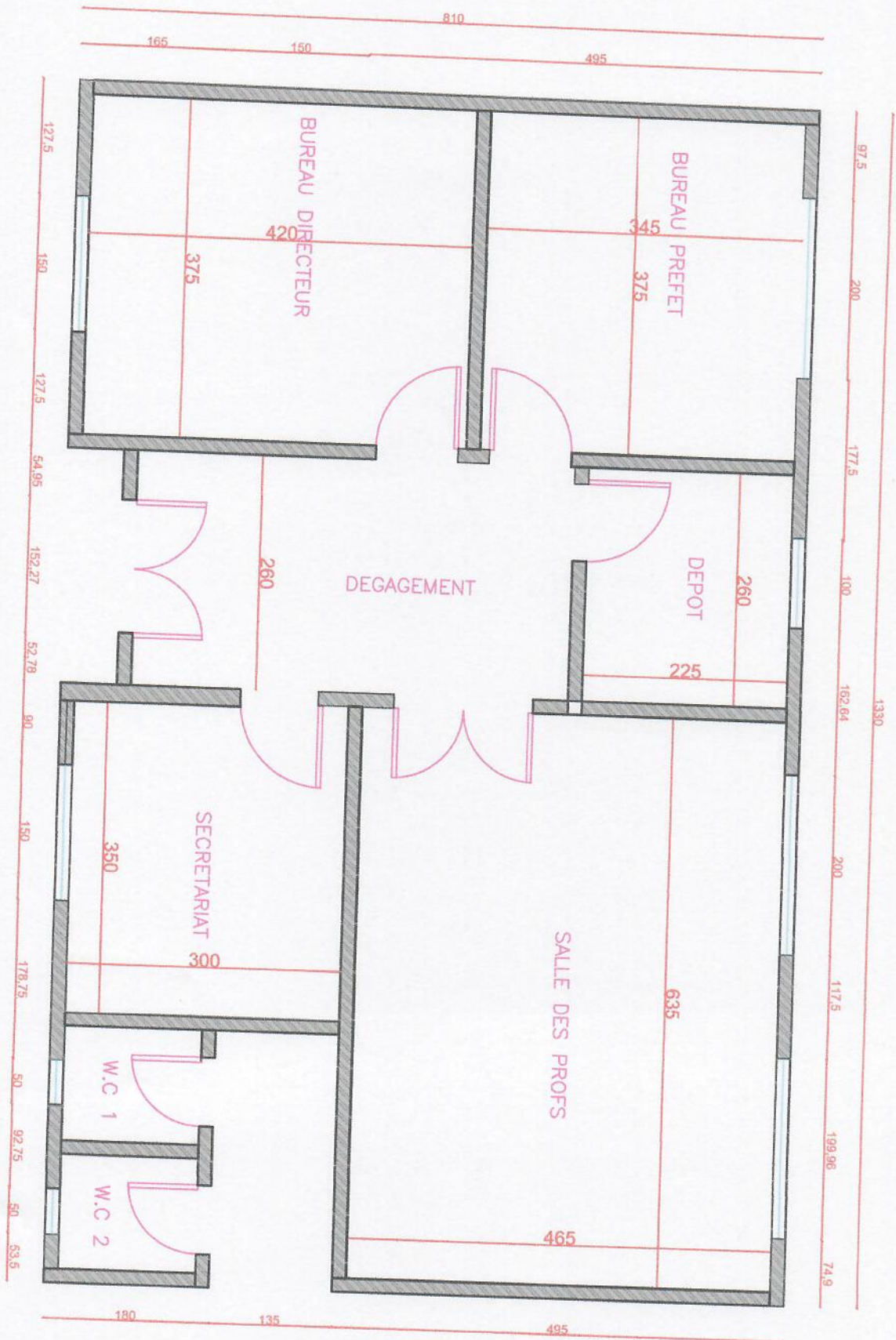
FACADE LATÉRALE
DROITE

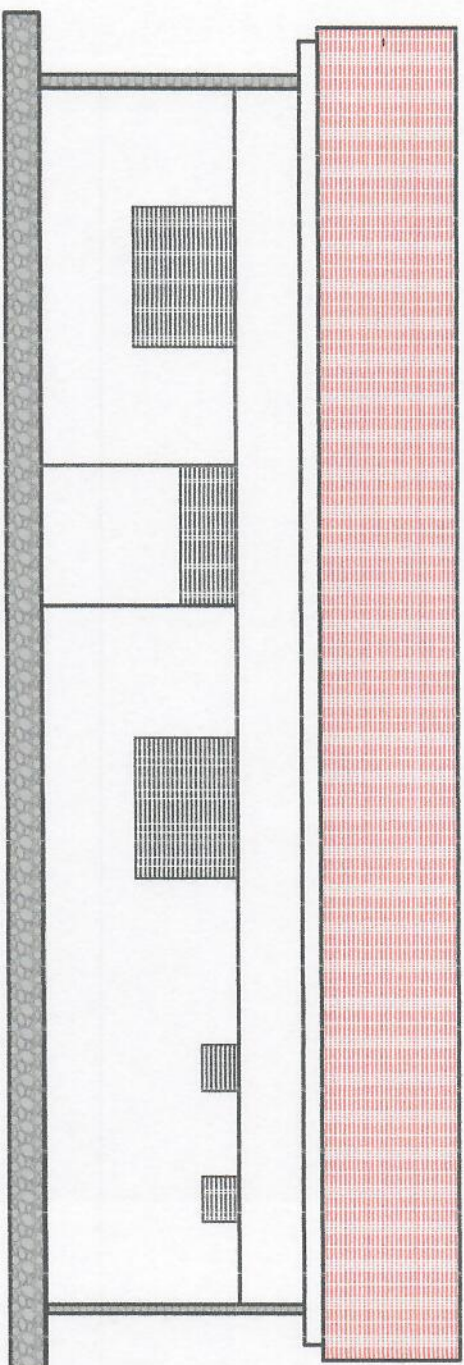
VUE EN PLAN COTE SALLE DE CLASSE

DETAIL DE LA FONDATION

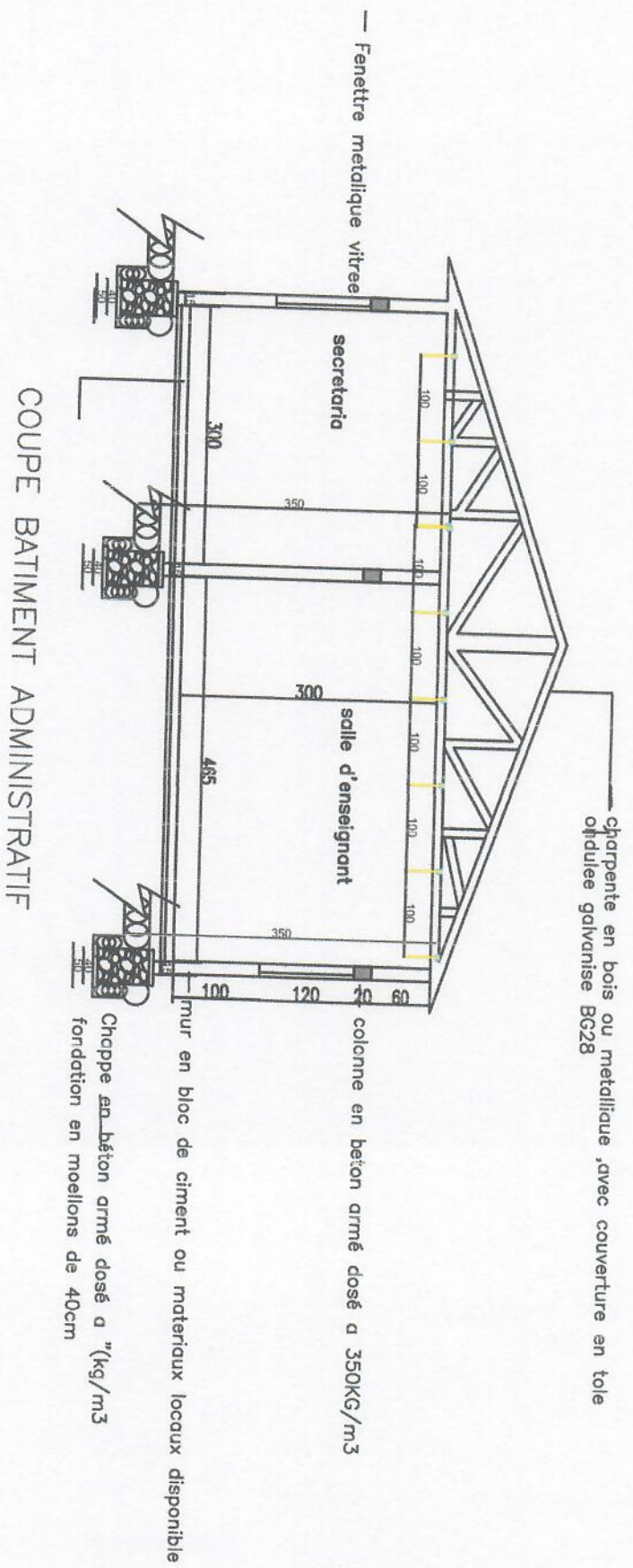


VUE EN PLAN DU BATIMENT ADMINISTRATIF

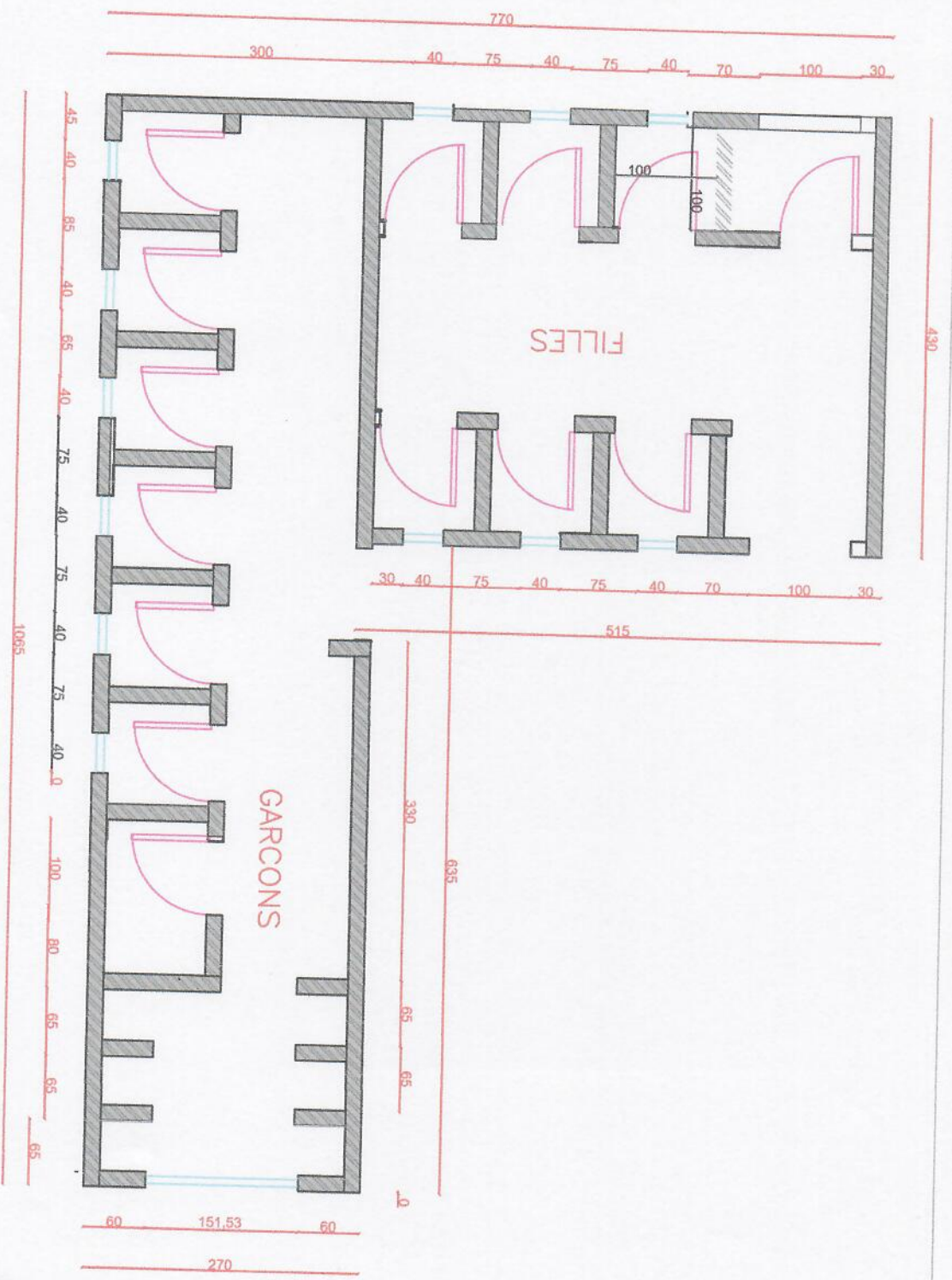


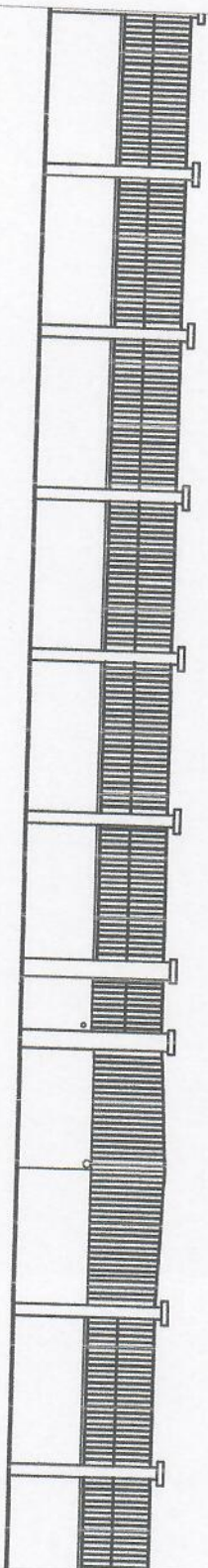


FACADE PRINCIPALE BATIMENT ADMINISTRATIF



VUE EN PLAN COTE DES SANITAIRES ECOLE





FACADE PRINCIPALE POUR MUR DE CLOTURE

PROJET 10 : CONSTRUCTION DE DEUX POSTES DE SANTE À KAKONDE ET MAKUNGU AINSI QUE LEURS EQUIPEMENT.

Durée : 6 (six) mois.

Secteur d'intervention : Santé

1. Contexte et Justification

Le territoire de Kambove étant vaste, la population de Kambove en général a besoin d'un poste de santé pour administrer les premiers soins avant de rejoindre l'Hôpital Général de Référence. A ces jours, il n'existe pas à KAKONDE et MAKUNGU des structures de santé fiables une structure médicale publique pouvant offrir à la population les soins de santé à moindre coût. Le poste de santé assure la proximité entre la population et les structures de santé dans la mesure où il constitue un point de secours. C'est ainsi que la population a mis parmi ses priorités la construction d'un poste de santé dans ce milieu lors des négociations du cahier des charges avec Lualaba Mining Resources.

2. Brève description

Ce projet consiste en la construction d'un poste de santé à Kakonde et Makungu pour permettre d'administrer les soins de santé primaires à la population. Il sera constitué d'une salle de consultation et celle d'observation, d'une maternité équipée, d'une pharmacie, d'un incinérateur construit, d'un point d'eau et d'une clôture ainsi que des sanitaires et des douches.

3. Objectif du projet

- Donner les soins primaires à la population ;
- Assurer à la population la proximité à une structure des soins de santé ;
- Donner les soins de santé à moindre coût ;

4. Localisation

Le poste de santé sera construit aux villages Kakonde et Makungu Groupement Mukumbi, dans le territoire de Kambove province du Haut-Katanga.

5. Bénéficiaires

Les bénéficiaires de ce projet sont les populations vivant dans les villages Kakonde et Makungu et tous ceux qui seront soignés dans ces postes de santé.

6. Résultats attendus :

- Deux postes de santé sont construits en matériaux durables dans les villages Makungu et Kakonde.
- Accès aux soins de santé garanti pour la population à moindre coût à Makungu et Kakonde à un coût abordable ;
- Une pharmacie dotée des médicaments sera également construite.

6.1. Activités pour atteindre les résultats :

- Cession des terrains par les Chefs des villages pour le projet ;
- Publication de l'appel d'offre publique ;
- Etudes des dossiers ;
- Sélection du maître d'œuvre ;
- Début des constructions ;
- Equipement du poste de santé
- Remise de clé au médecin chef de zone.

6.2. Indicateurs des résultats :

- ✓ Deux postes de santé construits aux villages Makungu et Kakonde;
- ✓ Deux pharmacies construites et dotées en médicaments ;
- ✓ 5 lits d'observation installés ;
- ✓ Deux maternités construites et équipées ;
- ✓ Deux points d'eau disponible ;
- ✓ Deux clôtures et des installations sanitaires construites ;
- ✓ Deux incinérateurs construits.

7. Stratégie de mise en œuvre

Conformément à la loi, le projet sera entièrement financé par Lualaba Mining Resources qui se choisira le maître d'œuvre à l'issue d'un appel d'offre publique. Les entrepreneurs locaux seront privilégiés, à défaut les entrepreneurs nationaux. Pour une approche participative, les Chefs des villages doivent mettre à la disposition du projet des espaces la construction des postes de santé, ceci pour l'appropriation de ces

patrimoines par les communautés respectives. A cet égard des actes de cession irrévocables seront requis. Le maître d'œuvre choisi aura la responsabilité technique de remplir toutes les conditions requises pour une entreprise de construction.

Les études topographiques et géotechniques sont à charges de l'entrepreneur au titre de son contrat. Lualaba Mining Resources en sa qualité du titulaire du droit minier, est répondant vis-à-vis de l'entrepreneur ; à ce titre ils sont les deux parties prenantes sur le plan contractuel, Lualaba Mining Ressources recevra l'ouvrage de l'entrepreneur et à son tour, il le remettra au Médecin chef de zone en présence de l'autorité locale.

8. Mécanisme de suivi-évaluation

En vertu de l'article 13, de l'annexe XVII du règlement minier, le suivi-évaluation est la responsabilité du Comité Local de Suivi (CLS) qui sera présidé par l'Administrateur de Territoire de Kambove. Celui-ci sera composé d'un (1) délégué de Lualaba Mining Resources et de quatre (4) représentants désignés des communautés locales. Les représentants de l'ACE, de la DPEM et du FNPSS en tant que services de l'Etat effectueront à un second niveau un contrôle susceptible des sanctions à l'endroit de l'entreprise en cas de constat des manquements graves. Le suivi-évaluation sera axé sur plusieurs aspects entre autres le délai d'exécution conformément au chronogramme défini dans le cahier des charges, le respect des spécifications des infrastructures et la procédure de passation de marché public. La session est convoquée tous les six (6) mois sur demande de l'Administrateur de Kambove. A chaque étape un rapport de suivi sera établi par le CLS. Un audit de financement des projets sera fait pour déceler les écarts de financement.

Toutefois, le CLS a la compétence d'exiger les modifications afin de se conformer aux prescriptions techniques recommandées et définies préalablement pour la réussite du projet. A chaque mission d'évaluation et suivi un rapport sera élaboré et signé par les délégués des services concernés ensemble avec le délégué Lualaba Mining Resources, dès lors, ce rapport sera opposable à toutes les parties impliquées dans le processus. La Direction de Protection de l'Environnement Minier et l'Agence Congolaise de l'Environnement jouent le rôle d'arbitre en cas de litige ou conflit d'interprétation entre les parties prenantes.

9. Calendrier du déroulement des activités

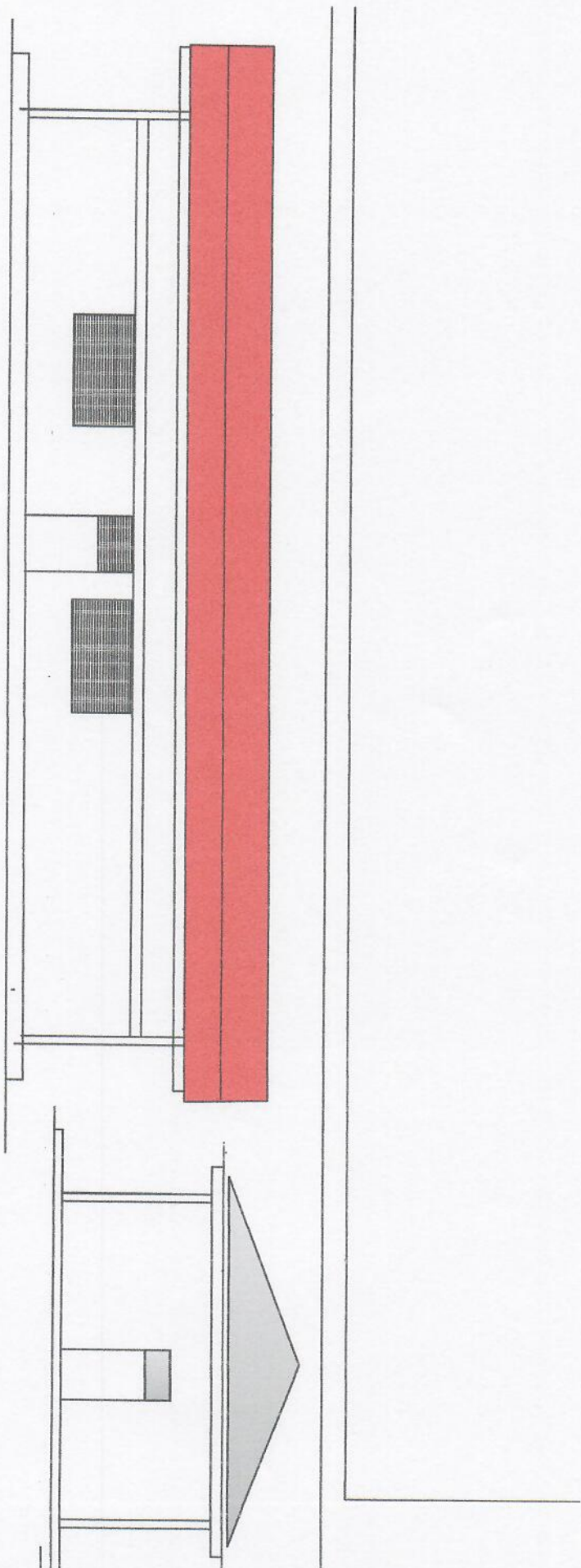
N	Activités et tâches	Echéance(2024)					
		janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin
I	Construction de poste de Santé à Kashengeneke						
1	<i>Lancement des appels d'offre</i>						
1.1	Préparation						
1.2	Publication des avis d'appel d'offre, distribution des dossiers d'appels d'offre						
1.3	Evaluation des offres, passation des marchés						
2	<i>Exécution des travaux de construction</i>						
2.1	Travaux préparatoires						
2.2	Terrassement						
2.3	Travaux des gros œuvres						
2.4	Travaux de second œuvre						
3	<i>Equipement de poste de Santé</i>						
4	<i>Remise des ouvrages au médecin chef de zone</i>						

10. DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF DETAILLE

	DESIGNATION DES OUVRAGES	UNITE	QTE	PRIX U	PRIX TOTAL
1.00	installatinn du chantier	FF	1	\$1 000,00	\$1 000,00
	SOUS TOTAL 1				\$1 000,00
II	FONDATION				
1.00	Fouille de fondation	m3	21	\$5,00	\$105,00
2.00	béton de propriété dosée à 150g/m3	m3	2,35	\$150,00	\$352,50
3.00	maçonnerie de fondation en moellons	m3	31	\$150,00	\$4 650,00
4.00	chape sur fondation en BA dosé à 350kg/m3	m3	2,4	\$400,00	\$960,00
	SOUS TOTAL 2				\$6 067,50
III	ELEVATION				
1.00	maçonnerie en briques cuites	m3	37,6	\$25,00	\$940,00
2.00	béton armé pour linteau et colonnes 350g/m3	m3	5,3	\$400,00	\$2 120,00
	béton de trottoir peripherique	m3	3,6	\$150,00	\$540,00
	SOUS TOTAL 3				\$3 060,00
IV	TOITURE				
1.00	charpente en bois scié 5x15 y comrpis protection	PCE	49	\$20,00	\$980,00
2.00	pannes en bois scié 4x11	PCE	27	\$18,00	\$486,00
3.00	couverture en tôles ondulée galvanisée BG28	m2	101	\$15,00	\$1 515,00
	SOUS TOTAL 4				\$2 981,00
V	REVETEMENT DES MURS				
1.00	crepissage I & E mortier de ciment	m3	4	\$150,00	\$600,00
2.00	crepissage au mortier de ciment à l'exterieur	m3	13	\$150,00	\$1 950,00
	SOUS TOTAL				\$2 550,00
VI	REVETEMENT DES SOLS				
1.00	sous pavement	m3	6,58	\$200,00	\$1 316,00
1.00	faience	m2	29	\$24,00	\$696,00
4.00	carrelage	m2	94	\$30,00	\$2 820,00
	SOUS TOTAL 5				\$4 832,00
VII	PLAFOND				
1.0	plafond en feuille unalite y comppris gitage en chevron 7x7	m2	94	\$50,00	\$4 700,00
	SOUS TOTAL 6				\$4 700,00
VIII	HUISSERIE				
1.00	portes métalliques vitrées 1,50x2,10	pce	1	\$250,00	\$250,00
2.00	porte métalliques semi vitrée 90x2,10	pce	1	\$100,00	\$100,00
3.00	porte interieur en bois massif	pce	8	\$150,00	\$1 200,00
4.00	fenetres metalliques semi vitrées 1.50x1.10m	pce	9	\$150,00	\$1 350,00
	SOUS TOTAL 7				\$2 900,00
X	PEINTURE				
1.00	Latex sur les murs I & E	m2	515	\$8,00	\$4 120,00

3.00	Email sur structures métalliques et murs intérieurs, H=2,10	m2	212	\$8,00	\$1 696,00
	SOUS TOTAL 9				5816
XI	SANITAIRE				
1.00	tuyauterie d'évacuation et alimentation	ff	1	180	180
2.00	WC TURC	pce	2	70	140
3.00	lave main	pce	2	110	220
4.00	fosse septique	pce	1	2000	2000
5.00	porte papier hygienique	pce	2	8	16
	cout de forage +pome solaire et citerne	FF	1	23714	23714
	SOUS TOTAL 10				26270
XII	EQUIPEMENT POUR HOTIPAL				
1.00	lit d'hospitalisation	pce	10	210	2100
2.00	matelas	pce	10	70	700
3.00	draps de lit	pce	20	20	400
4.00	plateau de soins	pce	2	20	40
5.00	table de bureau	pce	1	100	100
6.00	microscope binoculaire	pce	1	500	500
7.00	lit d'examen	pce	1	350	350
8.00	lit d'accouchement	pce	2	350	700
9.00	autoclave	pce	2	900	1800
10.00	balance avec toise	pce	1	250	250
11.00	boite laparotomie	pce	1	600	600
12.00	Aspirateur électrique	pce	1	600	600
13.00	table de mayo inox	pce	1	300	300
14.00	COUT MEDICAMENTS EN PHARMACIE	FF	1	3600	3600
	SOUS TOTAL 11				\$12 040,00
	COUT ETUDES GEOTECHNIQUES 5%				\$3 760,83
	COUT INSTALLATION ELECTRIQUE				3000
	IMPREVU 3%				2256,495
	SOUS TOTAL GENERAL				75216,5
	TOTAL GENERAL				81233,82

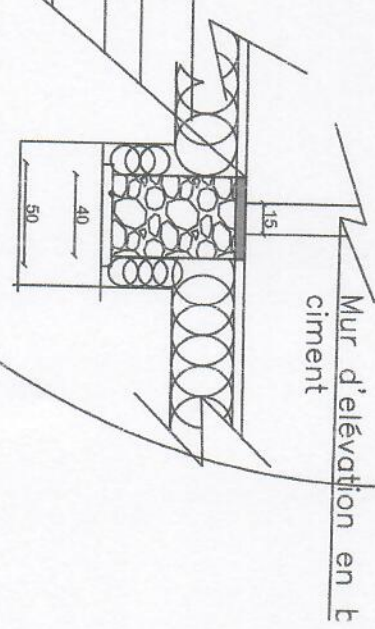
Coût de construction de 2 postes de santé et leur équipement : 162.467,64\$

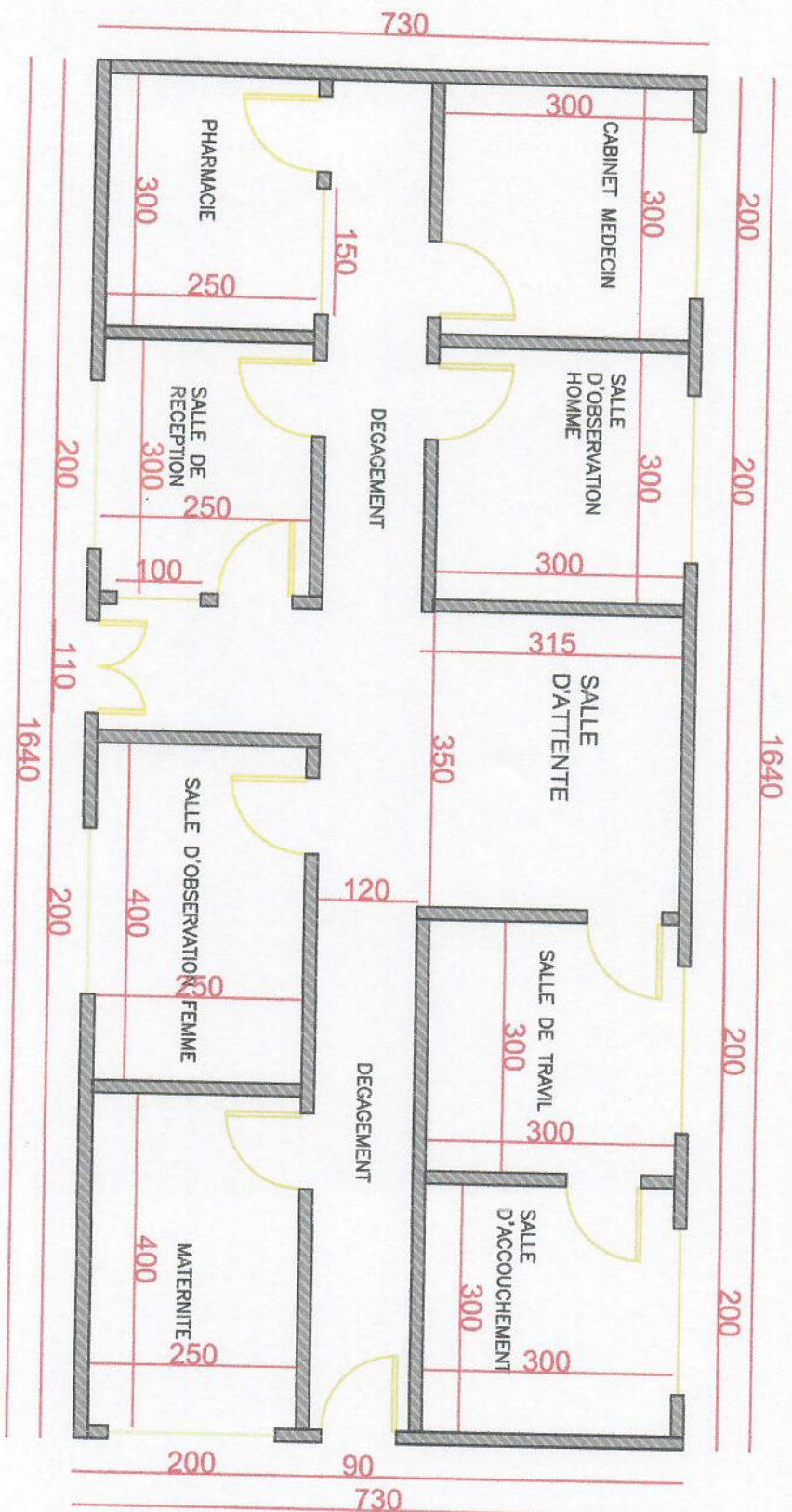


FACADE LATÉRALE DROITE

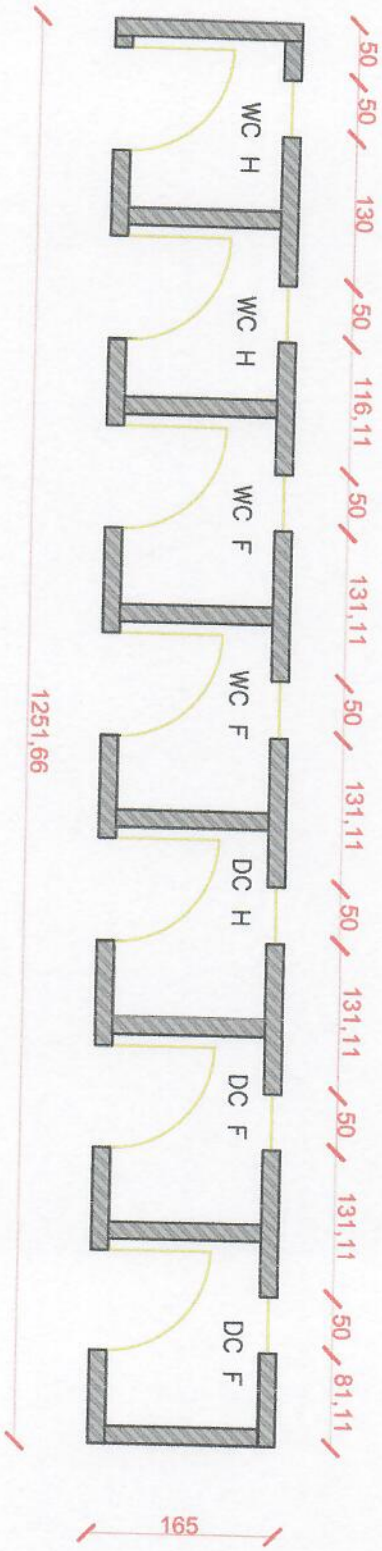
DETAIL DE LA FONDATION

Revetement en carreau gres cerame de 30X30 cm
Couche de mortier de sable (ep 3cm)
Couche de sable stabilisant (ep 3cm)
Dalle de sous pavement (ep 7cm)
Chappe d'egalisation en BA (ep 7cm)
Maçonnerie de fondation en moellon (ep 40cm)
Béton de propreté (ep 5cm)





VUE EN PLAN COTE DU CENTRE DE SAITE



VUE EN PLAN SANITAIRE CENTRE DE SANTE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 PROVINCE DU HAUT-KATANGA
 TERRITOIRE DE KAMBOVE
 CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI

Mukumbi, le 16/09/2022

Réf : N°556/CLD/BUR/CHEF. GPM M'BI/2022

Concerne : Acte de cession

À Monsieur le Directeur de
 l'Entreprise Lualaba Mining
 Ressources à Kambove

Monsieur le Directeur,

Nous avons l'insigne honneur de
 venir auprès de votre responsabilité pour ce repris en concerne.

En effet, conformément au code
 minier et à la responsabilité sociétale et vue le projet minier qui impact notre entité.
 Nous notables attirés du groupement Mukumbi, Chefferie des Basanga, Territoire de
 Kambove ainsi que le comité local de développement, cédon différents endroits dans
 nos villages respectifs (Mukumbi, Kakonde, Kawama, Makungu, Sandra, Kasansama,
 et Lumba Kinsense) pour l'aboutissement des projets à impact visible convenus entre
 les parties, mentionnés dans le cahier de charge signé conjointement.

À cet effet, nous exhortons
 l'entreprise de bien vouloir respecter le calendrier et les échéances des projets
 urgemment et cédon pour chaque projet un espace approprié dans chaque village
 impacté par ce projet minier de l'Entreprise Lualaba Mining Ressources.

Veillez agréer Monsieur le Directeur,
 l'expression de nos sentiments de bienveillance.

Pour les notables & membres du CLD

KASELE BYABELA
 de terre NTHALAH
 Muiindu Mathieu
 KASELE-MUNBA
 KAZADI-TUJIMAN
 SANDACA-MANGLI
 KYUNGU-SAUVEUR
 NAMPASA-MWELE
 NAMPASA-KALOMBA
 ARTHUR KATWE BE ARTHUR

Visa du Chef de Groupement
MUKUMBI



CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
 Robert KALENGA SOMPWE
 CHEF COUTUMIER

CHAPITRE IV : DES DISPOSITIONS FINALES

Le cahier des charges étant un accord bipartite entre Lualaba Mining Resources, représenté par son Directeur Général et les communautés impactées par les activités minières de Lualaba Mining, représentées par leurs délégués. Il se dégage que toutes ces 2 parties ont chacun en ce qui le concerne un droit et un devoir ; à ce titre, Lualaba Mining s'engage à exécuter les projets du cahier des charges tels que convenus et défini avec les communautés.

Les communautés, dans leur diversité s'engagent également respecter le prescrit de la loi quant à la propriété privée, et acceptent de protéger et respecter les patrimoines de Lualaba Mining, tout en dénonçant tout acte, plan, complot de nature à saboter, voler et attaquer les biens ou le personnel de Lualaba Mining.

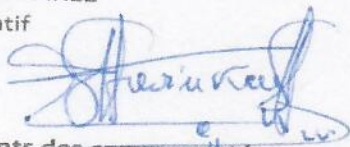
Quiconque aura participé à des telles actions engage sa responsabilité pénale, et doit en aucun cas s'attendre à la mobilisation de la communauté contre Lualaba Mining. L'exécution des projets tire sa force dans le respect du chronogramme défini. Pour d'éventuelles modifications du chronogramme, un accord fera l'objet d'un avenant qui sera signé devant l'Administrateur du Territoire.

Les actes de cession des espaces liés au présent cahier des charges sont irrévocables. Lualaba Mining se dégage de toute responsabilité pour défaut d'exécution du projet pour cause de non disponibilité des espaces dont elle n'a pas de responsabilité. Le Chef de Groupement ou de village, chacun selon le cas, doit mettre à la disposition de Lualaba Mining des terrains déjà cédés.

Fait à Mukumbi, le 19...../.....08...../ 2022

Le Pour l'entreprise minière Lualaba Mining Ressources (LMR) SAS

M. Elvé MWINKEU KAYAKEZ
Directeur Administratif



Pour les Représentants des communautés

.....
Lu et approuvé



KATDAI-TIUMBA

.....
Lu et approuvé



KISELE-MUAZA-JAKILINE

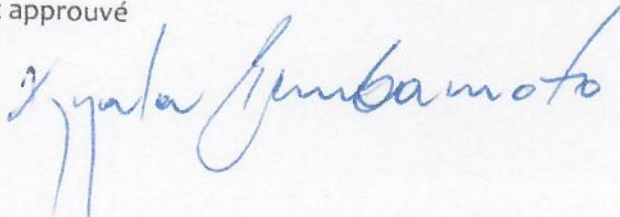
.....
Lu et approuvé

KIKUMBA-LOHOU-SYMPHONIE Lohou

Pour la Chefferie des Basanga

Honorable Pembemoto Kyala Matthieu
(Chef de la Chefferie)

Lu et approuvé



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
VILLAGE KAWAMA

PROCES-VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE
DEVELOPPEMENT DU VILLAGE KAWAMA

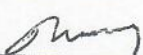
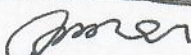
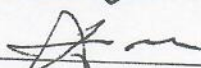
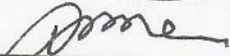
L'an deux mil vingt et un, le 13^e jour du mois
de Juin, conformément à la procédure d'élaboration du cahier des charges de
responsabilité sociétale des entreprises minières en ce qui concerne la mise en place des
structures d'identification et de négociations des besoins dudit cahier, nous, membres du
Village Kawama, réunis en ce jour en vue d'élire nos représentants au Comité Local de
Développement de notre village ;

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regard
de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Fonction
01	NAWET - MAKONSA BIBIKA		Président
02	KYASENGA - EIMON		Vice-Président
03	MATENGA - KASONGO ELOMBE		Secrétaire
04	MEWANIE - KARADI		Trésorier
05	MABIMBI - KARABA		Conseiller
06	KIOELE BYA TELA		Conseiller

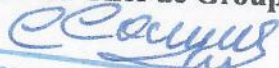
En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que
dessus.

Liste des participants à la séance d'élection des membres du comité de développement du Village		
N°	Noms	Signature
01	KIOELE - BYA TELA	
02	MATENGA - KASONGO	

03	KAZALI - MABIMBO	
04	JEAN - KATELA	
05	MELANIE	
06	MUSANGI - MATENKI	
07	MATEMA - MATEMA - SERGE	
08	MELANIE	
09	KINYUNTO JHON	
10	NGOM - FRANCESCA	
11	AMONLI MUKUMBI	
12	KAMUKUNDA ROZI	
13	CRISTOPH	
14	ANDREU SHAMBU	
15	KATAMBO - KAZIMANA	
16	KABULO - PATRICE	
17	MALENGA - MUJINGA	
18	MARIE CRISTOPH	
19	MPANSA LEONILNE	
20	BELENGA	



Visa du Chef de Groupement


 CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
 Robert KALENGA SOMPWE
 CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
VILLAGE MUKUMBI

PROCES-VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE
DEVELOPPEMENT DU VILLAGE MUKUMBI

L'an deux mil vingt et ~~un~~, le 14^e jour du mois
de Juin, conformément à la procédure d'élaboration du cahier des charges de
responsabilité sociétale des entreprises minières en ce qui concerne la mise en place des
structures d'identification et de négociations des besoins dudit cahier, nous, membres du
Village Mukumbi, réunis en ce jour en vue d'élire nos représentants au Comité Local de
Développement de notre village ;

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regard
de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Fonction
01	KAZADI MUJINGA	M	Président
02	MUJINGA MAMBWE	M	Vice-Président
03	KATWEBE MWEZE	M	Secrétaire
04	KISELE MWIZA	F	Trésorier
05	TORDO SLODIE	F	Conseiller
06	MWIDU MATHIEU	M	Conseiller

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que
dessus.

Liste des participants à la séance d'élection des membres du comité de développement du Village		
N°	Noms	Signature
01	KAZADI MUJINGA	
02	MUJINGA MAMBWE	

03	KISELE MWAZA	Kokoni
04	MAKUMBA MULATA	Sam
05	PANGA JULIENE	Sam
06	MAKINA LWEDELA	O Sam
07	MONICK	Sam
08	ERICK	Sam
09	KALUMBI	Sam
10	JRUI PIERRE	Sam
11	KASONGO	Sam
12	JOLLIE	Sam
13	KASONGO FRANCINE	KASONGO
14	KOLETA KASWELA	Sam
15	MWIDU MATHIEU	MWIDU
16	TONDO SIDONIE	Sam
17	KALEDE SOMPWE	Sam
18	KATEMBO WA KATEMBO	Sam
19	KASONGO MULATA	Sam
20	KABINGA LUMBONO	Sam



Visa du Chef de Groupement

Robert Kalenga Sompwe

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
VILLAGE KASANSAMA

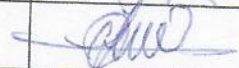
PROCES-VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE
DEVELOPPEMENT DU VILLAGE KASANSAMA

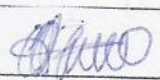
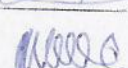
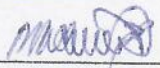
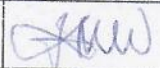
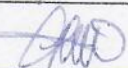
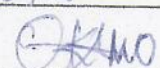
L'an deux mil vingt et deux, le 15^e jour du mois
de Juin, conformément à la procédure d'élaboration du cahier des charges de
responsabilité sociétale des entreprises minières en ce qui concerne la mise en place des
structures d'identification et de négociations des besoins dudit cahier, nous, membres du
Village Kasansama, réunis en ce jour en vue d'élire nos représentants au Comité Local de
Développement de notre village ;

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regard
de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Fonction
01	JEDO	M	Président
02	SIXE	M	Vice-Président
03	TETGE	M	Secrétaire
04	KILAMBE	M	Trésorier
05	JEDR	M	Conseiller
06	GADO	F	Conseiller

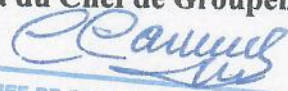
En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que
dessus.

Liste des participants à la séance d'élection des membres du comité de développement du Village		
N°	Noms	Signature
01	JEDO	
02	SIXE	

03	TENGE	
04	KILAMBE	
05	GABO	
06	KACHELLO	
07	E GENI	
08	MARIE JEANNE	
09	BARAKA	OK
10	GASPARO	
11	MUKONGO	
12	chantal	
13	Lionline	
14	DELIVIRE	
15	ANDRE	ANDRE
16	JOLLIE	
17	KOSONGO	KOSONGO
18	MARTINE	
19	TOUT DROIT	
20	FREDDY	



Visa du Chef de Groupement


 CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
 Robert KALENGA SOMPWE
 CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
VILLAGE KAKONDE

PROCES-VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE
DEVELOPPEMENT DU VILLAGE KAWAMA

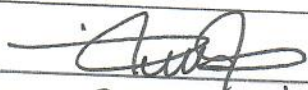
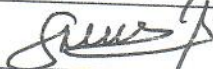
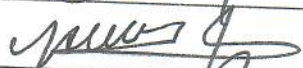
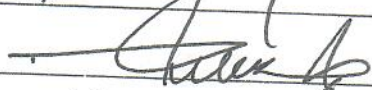
L'an deux mil vingt et ~~un~~^{seize} 16^e jour du mois
de Juin, conformément à la procédure d'élaboration du cahier des charges de
responsabilité sociétale des entreprises minières en ce qui concerne la mise en place des
structures d'identification et de négociations des besoins dudit cahier, nous, membres du
Village Kakonde, réunis en ce jour en vue d'élire nos représentants au Comité Local de
Développement de notre village ;

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regard
de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Fonction
01	MUYEBA WA KISUPA	M	Président
02	PATRICE NKANKOBELE	M	Vice-Président
03	MPANGA FRANÇOIS	M	Secrétaire
04	MUKUNDU KAYUMBI	M	Trésorier
05	MUMBA FILEMO	M	Conseiller
06	KATABA KASONGO	M	Conseiller

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que
dessus.

Liste des participants à la séance d'élection des membres du comité de développement du Village		
N°	Noms	Signature
01	KAFUTA MWAMBA	
02	MWANZA DEBA BA	

03	KASOMBO KATABA	
04	MUKUMBU KAYUMBI	
05	MUMBA MAZI	
06	KYAWAMA MANGI	
07	NGOYI PROSPERE	
08	SOLAGE KIRI	
09	KAPANGALA	
10	AARON	
11	REATE	
12	NKAKOBELE FIDELE	
13	KAMBIMBI THEO	
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		



Visa du Chef de Groupement



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
VILLAGE SANDALA

PROCES-VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE
DEVELOPPEMENT DU VILLAGE SANDALA

L'an deux mil vingt et ^{deux} ~~un~~, le 17^e jour du mois
de Juin, conformément à la procédure d'élaboration du cahier des charges de
responsabilité sociétale des entreprises minières en ce qui concerne la mise en place des
structures d'identification et de négociations des besoins dudit cahier, nous, membres du
Village Sandala, réunis en ce jour en vue d'élire nos représentants au Comité Local de
Développement de notre village ;

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regard
de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Fonction
01	LOOTONA. Kiboko - PITSHOY	♂	Président
02	DUMENBE - MAA - DUMENBE - DIOISE	♂	Vice-Président
03	DOUBA - MASUMBI - PAPAL	♂	Secrétaire
04	DUMENBE. Lili	F.	Trésorier
05	DADIBWE. Lili	F.	Conseiller
06	DUMENBE - SANDRA. ICYALO	♂	Conseiller

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que
dessus.

Liste des participants à la séance d'élection des membres du comité de développement du Village		
N°	Noms	Signature
01	LOOTONA. Kiboko - PITSHOY	
02	DUMENBE. MAA - DUMENBE. DIOISE	

03	0306 - 030606 - 030606	<u>03</u>
04	0406 - 040606	<u>04</u>
05	0506 - 050606	<u>05</u>
06	0606 - 060606	<u>06</u>
07	0706 - 070606 - 070606	<u>07</u>
08	0806 - 080606	<u>08</u>
09	0906 - 090606	<u>09</u>
10	1006 - 100606	<u>10</u>
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		



Visa du Chef de Groupement

Robert Kalenga Sompwe

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
VILLAGE LUMBA-KINSENSE

PROCES-VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE
DEVELOPPEMENT DU VILLAGE LUMBA-KINSENSE

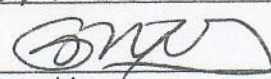
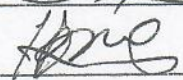
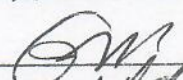
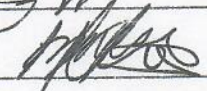
L'an deux mil vingt et dix, le 18^e jour du mois de Juin, conformément à la procédure d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières en ce qui concerne la mise en place des structures d'identification et de négociations des besoins dudit cahier, nous, membres du Village Lumba-Kinsense, réunis en ce jour en vue d'élire nos représentants au Comité Local de Développement de notre village ;

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regard de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Fonction
01	ILUNGA - KASONGO - BARTAZARO	M	Président
02	HGALU - MWAZA	M	Vice-Président
03	KJUNGA - MUKUBU - SAUVEUR	M	Secrétaire
04	MWAZA - GHANTALE	F	Trésorier
05	KASONGO - KAPOTELA	F	Conseiller
06	KAMWANGA - MUSTINGA - MATATA	M	Conseiller

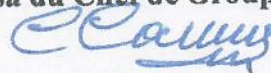
En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance d'élection des membres du comité de développement du Village		
N°	Noms	Signature
01	KATE SECILE	
02	PAPY - JOBA	

03	EMERIA - OMBA	
04	MUSI - FRANÇOIS	
05	NIOJA - WANDIOJA	
06	LUKONDE CHANDRACK	
07	KASONGO - JOIAMU	
08		
09		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		



Visa du Chef de Groupement



CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
VILLAGE MAKUNGU

PROCES-VERBAL D'ELECTION DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE
DEVELOPPEMENT DU VILLAGE MAKUNGU

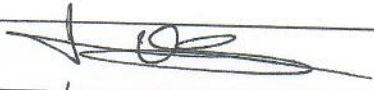
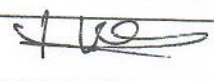
L'an deux mil vingt et un le 19^e jour du mois
de juin, conformément à la procédure d'élaboration du cahier des charges de
responsabilité sociétale des entreprises minières en ce qui concerne la mise en place des
structures d'identification et de négociations des besoins dudit cahier, nous, membres du
Village Makungu, réunis en ce jour en vue d'élire nos représentants au Comité Local de
Développement de notre village ;

Certifions que les personnes ci-dessous ont été élues pour les fonctions en regard
de leurs noms :

N°	Noms	Sexe	Fonction
01	LORAN	M	Président
02	LEONAR	M	Vice-Président
03	EBO	M	Secrétaire
04	JANE	F	Trésorier
05	MISHEL	M	Conseiller
06	HELEMA	F	Conseiller

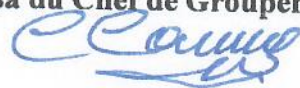
En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que
dessus.

Liste des participants à la séance d'élection des membres du comité de développement du Village		
N°	Noms	Signature
01	LORAN	
02	DELPATIN	

03	KAZADU	
04	DELPHIN	
05	CHIKOLA	
06	KECEMA	
07	PETO	
08		
09		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		



Visa du Chef de Groupement



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

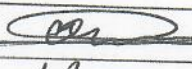
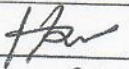
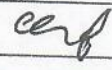
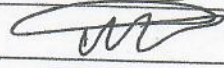
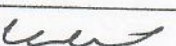
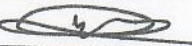
PROCES-VERBAL DE DELIMITATION DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE
IMPACTE PAR LE PROJET MINIER DE LUALABA MINING RESSOURCES SAS

L'an deux mil vingt et ~~deux~~ le 28^e jour du mois de Juin, conformément aux articles 11 de l'Annexe XVII et 414 bis du Règlement minier relatifs à la procédure d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières en ce qui concerne la détermination de l'espace géographique d'influence d'un projet minier, nous, membres du Comité Local de Développement avec les Représentants de l'entreprise et les autres parties prenantes ainsi que l'autorité locale, réunis en ce jour en vue de procéder à la délimitation de la zone impactée par l'entreprise Lualaba Mining Ressources SAS;

Certifions, après exploitation des conclusions de l'étude d'impact environnemental et social (EIES) et l'observation des externalités produites sur l'environnement immédiat de ladite entreprise, que l'espace des villages **Kawama, Mukumbi, Kasansama, Kakonde, Sandala, Lumba-Kinsense et Makungu**, est la zone impactée par l'entreprise Lualaba Mining Ressources SAS.

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

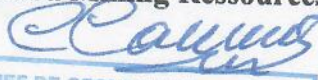
Liste des participants à la séance de détermination de l'espace géographique impacté				
N°	Noms	Sexe	Village de provenance/ Entreprise/autres	Signature
01	KAZADI - MUJIMBA	M	MUKUMBI	
02	MUJIMBA - MAMBWE	M	MUKUMBI	
03	KISILE - MUMBWA	F	MUKUMBI	

04	NGALU - MWAMBA	M	LUMBA-KIMS	
05	KALUNGU - PAPY	M.	LUMBA-KIMS	
06	NGALU - KASONGO	M.	LUMBA-KIMS	
07	KISILEBI BIAPULA	M	KAWAMA	
08	MATAMBA KASONGO	M	KAWAMA	
09	KAZANDI KIBIRI	M	KAWAMA	
10	MUMBA JILDO	M	KASASAMA	
11	LWIZA KATOKO	F.	KASASAMA	
12	MUPINTI SIXES	M	KASASAMA	
13	KASONGO KATAMBA	M	KAKONDI	
14	SOMPWE ERIC	M	KAKONDI	
15	MPANGA FRACUA	M	KAKONDI	

Visa du Chef de Groupement

Pour approbation

Lualaba Mining Ressources SAS


 CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
 Robert KALENGA SOMPWE
 CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

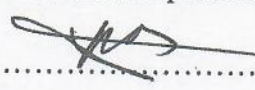
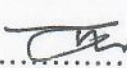
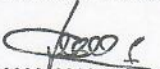
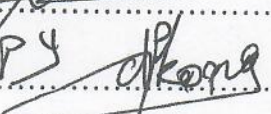
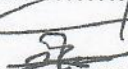
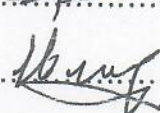
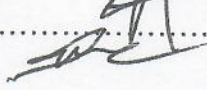


PROVINCE DU HAUT-KATANGA
GOUPEMENT MUKUMBI
CHEFFERIE DES BASANGA
VILLAGE KAWAMA

PROCES-VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE KAWAMA

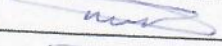
L'an deux mil vingt et ~~dix~~ ^{quatre} le 4^e jour du mois
de Juillet, s'est tenue la réunion d'identification des besoins
prioritaires du village Kawama sous la présidence de Monsieur/Madame
_____, Chef du Village, Représentant du Chef de
Groupement.

A l'issue de cette réunion, la communauté a retenu les besoins prioritaires suivants :

1. KISELE - BYAPELA 
2. Mumba, Kipecho, Jean, 
3. KANZADI S.K 
4. MUTONBO-SERGE 
5. NKONAOLO MAKENGA PAPY 
6. KIKUDA-MARCEL MEMHI 
7. MWANZA PIERRE 
8. YOSARU - DONT 
9. DOO 
10. MUJICARAFITA 

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

**Liste des participants à la séance d'identification
des besoins prioritaires**

N°	Noms	Signature
01	KISILE BYAPULA	
02	LOMBE	
03	KAZANDI	
04	CRISTOPHE	
05	MONIC	
06		
07		
08		
09		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		



Visa du Chef de Groupement



CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
GOUPEMENT MUKUMBI
CHEFFERIE DES BASANGA
VILLAGE MUKUMBI

PROCES-VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE MUKUMBI

L'an deux mil vingt et deux le 5^e jour du mois
de juillet, s'est tenue la réunion d'identification des besoins
prioritaires du village Mukumbi sous la présidence de Monsieur/Madame
_____, Chef du Village, Représentant du Chef de
Groupement.

A l'issue de cette réunion, la communauté a retenu les besoins prioritaires suivants :

1. KAZANDI MUJINGA
2. MUJINGA MAMBWE
3. KIGELE MWAZA JACKLINE
4. MASUKU KAMENGA
5. MA KUMBA MULAJA
6. KASONGO MULAJA
7. MWINDU DAMBELA
8. KATODO SIDONI
9. MORICK
10. KALUMBI

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance d'identification
des besoins prioritaires

N°	Noms	Signature
01	KAZADI MUJINGA	<i>[Signature]</i>
02	MUJINGA MAMBWE	<i>[Signature]</i>
03	KISELE MWAZA	<i>[Signature]</i>
04	MAKINDU MATHIEU	<i>[Signature]</i>
05	KALUMBE	<i>[Signature]</i>
06	MOTICK	<i>[Signature]</i>
07	GEORGETE	<i>[Signature]</i>
08	MUMBA KIBUNGO	<i>[Signature]</i>
09	KATEMBO WA KATEMBO	<i>[Signature]</i>
10	KASONGO	<i>[Signature]</i>
11	PATGA JULIENNE	<i>[Signature]</i>
12	MAKUMBA MULAJA	<i>[Signature]</i>
13	MASUKU KAMENGA	<i>[Signature]</i>
14	KASONGO MULAJA	<i>[Signature]</i>
15	KASONGO FRANCINE	<i>[Signature]</i>
16	KALENDE SOMPWE	<i>[Signature]</i>
17	MUMBA LICIEH	<i>[Signature]</i>
18	MAKINA LWEDELA	<i>[Signature]</i>
19	KABINGA LUBODO	<i>[Signature]</i>
20	JERON PIERRE KIPEMPE	<i>[Signature]</i>

Visa du Chef de Groupement



[Signature]
 CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
 Robert KALENGA SOMPWE
 CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
GOUPEMENT MUKUMBI
CHEFFERIE DES BASANGA
VILLAGE KASANSAMA

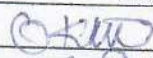
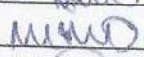
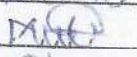
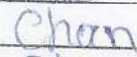
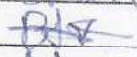
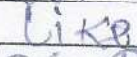
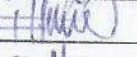
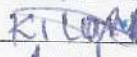
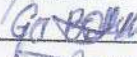
PROCES-VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE KASANSAMA

L'an deux mil vingt et ~~deux~~ le 6^e jour du mois
de Juin 2018, s'est tenue la réunion d'identification des besoins
prioritaires du village Kasansama sous la présidence de Monsieur/Madame
_____, Chef du Village, Représentant du Chef de
Groupement.

A l'issue de cette réunion, la communauté a retenu les besoins prioritaires suivants :

1. JEDO
2. PIXE
3. JRON
4. DELENGE
5. MUKONGO
6. DELI VIRR
7. JOLLIE
8. Liontine
9. Chantal
10. MARTINE

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance d'identification des besoins prioritaires		
N°	Noms	Signature
01	JEDO	
02	SIXE	
03	JERON	
04	MUKONGO	
05	CHATAI	
06	LIONTINE	
07	JOUE	
08	MARTINE	
09	DELI VIER	
10	MUDI MBA	
11	MARIE - OGBU	
12	KILAMBE	
13	ANDRE	
14	MARIE JERONIE	
15	TENGE	
16	BARAKA	
17	GASPARD	
18	EGENI	
19	GABO	
20	KASONGO	

Visa du Chef de Groupement




 CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
 Robert KALENGA SOMPWE
 CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
GOUPEMENT MUKUMBI
CHEFFERIE DES BASANGA
VILLAGE KAKONDE

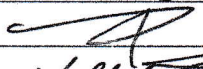
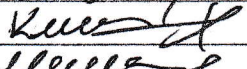
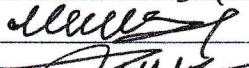
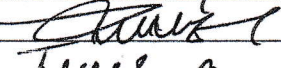
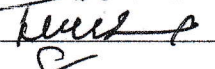
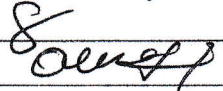
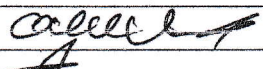
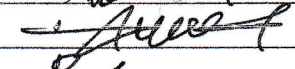
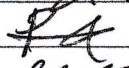
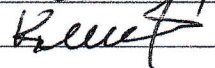
PROCES-VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE KAKONDE

L'an deux mil vingt et deux le 7^e jour du mois
de Juillet, s'est tenue la réunion d'identification des besoins
prioritaires du village Kakonde sous la présidence de Monsieur/Madame
_____, Chef du Village, Représentant du Chef de
Groupement.

A l'issue de cette réunion, la communauté a retenu les besoins prioritaires suivants :

1. KASOMBO KATAB
2. MAKUMBU KAYUMBI
3. MPAMGA FRANÇOIS
4. MWAZA ROBERT
5. KAFUTA MWAZA
6. SOMPWE ERRIK
7. MGUYI PROSPERINE
8. KIBIBI MARIE
9. _____
10. _____

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance d'identification des besoins prioritaires		
N°	Noms	Signature
01	KATABA KASONGO	
02	MUKUMBU KAYUMBI	
03	SOMPWE ERRIK MUKABU	
04	MABI JANINE	
05	STEPHANI	
06	KANYARA KITOBO CARISTINE	
07	KIJANGO COSTANTIN	
08	MUKONDE KAMBIMBI	
09	KIBIBI WALUNKINDA	
10	MAGY MUSTINGA	
11	NGALULA GEROME	
12	MUTAMBA WAMUTAMBA MOISE	
13	MWANZA ANNI	
14	MUMBA MUKAZ	
15	KILONGO MADUDU	
16	JONICHINEMBA	
17		
18		
19		
20		

Visa du Chef de Groupement





CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
GOUPEMENT MUKUMBI
CHEFFERIE DES BASANGA
VILLAGE SANDALA

PROCES-VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE SANDALA

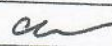
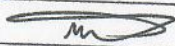
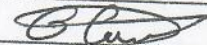
L'an deux mil vingt et ~~un~~ le 8^e jour du mois
de Juin 2020, s'est tenue la réunion d'identification des besoins
prioritaires du village Sandala sous la présidence de Monsieur/Madame
_____, Chef du Village, Représentant du Chef de
Groupement.

A l'issue de cette réunion, la communauté a retenu les besoins prioritaires suivants :

1. ... Phobosa - SANDRA - KYALO
2. ... Phjinga - DELANIE
3. ... MWENZE - WA - DWENZE - DOÏSE
4. ... MBULU - Phjinga - BERTHE
5. ... WOUNA - KIBOKO - PITSHOU
6. ... Phobosa - JULIE
7. ... Phjange - LILI
8. ... Phobosa - DARIE
9. ... Phjibou - DWENZE
10. ... Phobosa - NASWADI - PAKAL

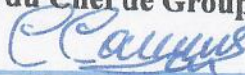
En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

**Liste des participants à la séance d'identification
des besoins prioritaires**

N°	Noms	Signature
01	Mwlooba - SANDRA - KYALO	
02	Mujinga - DIECARIE	
03	MWENZE - WA - MWENZE - NOÏSE	
04	OTULU - MUJINGA - BERTHE	
05	LUOLU - KIBOKO - P.TSHOU	
06	OTULU - JULIE	
07	OTIOTI - MWENZE	
08	OTIBA - NASWADI - TADICAL	
09		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		



Visa du Chef de Groupement



CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

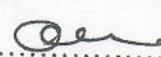
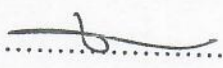
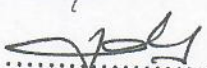
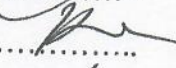


PROVINCE DU HAUT-KATANGA
GOUPEMENT MUKUMBI
CHEFFERIE DES BASANGA
VILLAGE LUMBA-KINSENSE

PROCES-VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE LUMBA-KINSENSE

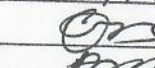
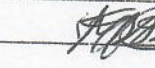
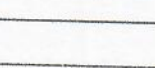
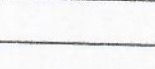
L'an deux mil vingt et deux le 9^e jour du mois
de Juin 2022, s'est tenue la réunion d'identification des besoins
prioritaires du village Lumba-Kinsense sous la présidence de Monsieur/Madame
_____, Chef du Village, Représentant du Chef de
Groupement.

A l'issue de cette réunion, la communauté a retenu les besoins prioritaires suivants :

1. KIJUNGU-MUKUBU-SANVEUR 
2. ILEUNGA-KASONGO-BALTHAZAR 
3. KITENGE-WA-KITENGE 
4. HABUKAR-MABUKU 
5. NGALU-MWARA 
6. KANPOTELA-KASONGO 
7. KASONGO-FRANCOIS 
8. BANZA-MUKALAS-JOLIE 
9. KAMIVANJA-MUJINGA-LINA 
10. MONIKA-MUMBA 

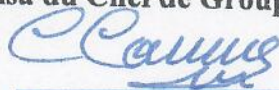
En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance d'identification
des besoins prioritaires

N°	Noms	Signature
01	KIUNGU-MUKUBU - SAUVEUR	
02	KIENGE - OSCAR	
03	BANZA - MUKALAY JOLIE	
04	KAMWANJA - MUSTINGA LINA	
05	KASONGO - FRANÇOIS	
06	ILUNGA - BARTAZARD	
07	MONIKA - MUMBA	
08		
09		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		



Visa du Chef de Groupement



CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
GOUPEMENT MUKUMBI
CHEFFERIE DES BASANGA
VILLAGE MAKUNGU

PROCES-VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE MAKUNGU

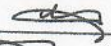
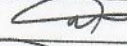
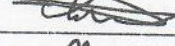
L'an deux mil vingt et ~~deux~~ le 10^e jour du mois
de Juillet, s'est tenue la réunion d'identification des besoins
prioritaires du village Makungu sous la présidence de Monsieur/Madame
_____, Chef du Village, Représentant du Chef de
Groupement.

A l'issue de cette réunion, la communauté a retenu les besoins prioritaires suivants :

1. CHIKOLA cu
2. JANE cu
3. KELEMA cu
4. RASHER cu
5. SIDONIE cu
6. DELPHIN cu
7. EISEL cu
8. DANIEL cu
9. KALENGA cu
10. ELIZE cu

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance d'identification
des besoins prioritaires

N°	Noms	Signature
01	SOMBASO	
02	BIBISHA	
03	ANITA	
04	BODUAV	
05	LIONAR	
06	MISHEL	
07	JOLO	
08	MAKUNGU	
09	PAPA	
10	LORAN	
11	KASONGO	
12	MINEMA	
13	KANIKE	
14	CHACHA	
15	YETE	
16	ROSI	
17	RESINA	
18	YAVA	
19	KABA	
20	KAZADI	

Visa du Chef de Groupement


CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI

Robert KALENGA SOMPWE

CHEF COUTUMIER



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

PROCES-VERBAL DE PRIORISATION DES BESOINS
AU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

L'an deux mil vingt et un, le 12^e jour du mois de Juin 2021,
conformément à la procédure d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociétale
des entreprises minières en ce qui concerne la définition des besoins prioritaires devant faire
l'objet des négociations entre les représentants des communautés et le titulaire des droits
miniers, nous, membres du Comité Local de Développement, réunis en ce jour en vue de
procéder à la priorisation des besoins issus de chaque village ;

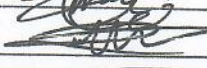
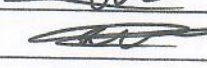
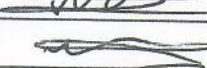
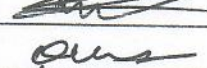
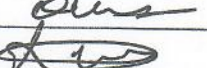
Certifions que les besoins ci-dessous ont été retenus comme ceux devant être soumis à
l'entreprise Lualaba Mining Ressources SAS pour les négociations :

N	Besoin priorisé	Village concerné
1	Energie : Forage de Puits	Kaalamana
2	Acquisition camion Citronne	Kansa, Kansa, Kationde, Makungu Mukumbi et Mumba Kusese
3.	Accompagnement pour une livraison de la culture de Maïs	Groupeement Mukumbi
4	Acquisition de Presse Brague	Mukumbi, Sandra, Makungu Mumba Kusese, Kalamana, ...
5	Construction d'une maison de Passage	Mukumbi
6	Appui aux éleveurs de Caprins et poulet de chair	Tous les villages de Mukumbi
7	Construction d'un Centre Professionnel	Mukumbi
8	Amenagement des ars de jert	Tous les villages de Mukumbi
9	Construction et équipement d'une école primaire	Kaalamana
10	Construction de 2 postes de Santé	Kakikonde
11	et ainsi que leurs équipe-	
12	ment en matériel essentiel	Makungu.

13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		

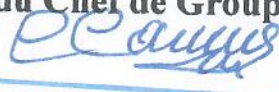
En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance de priorisation des besoins au Comité Local de Développement

N°	Noms	Sexe	Village de provenance	Signature
01	ICAZADI-NUSINWA	M.	MUKUMBI	
02	MUSINGA MAMBWE	M	MUKUMBI	
03	KISU MWAZA	F	MUKUMBI	
04	KISUHU BIAPELA	M	KAWAMA	
05	KAZANDI KITIBI	M	KAWAMA	
06	MATENDA KASONGO	M	KAWAMA	
07	KASONGO KATAMBA	M	KAKONDE	
08	PANGA FRAC	M	KAKONDE	
09	SOPWE ERIC	M	KAKONDE	
10	NGALU MANGI	M	LUMBA	
11	KITUNGE WAKITEMBE	M	LUMBA	
12	MPANGA PAPI	M	LUMBA	
13	MULOMBA SADAHA	M	SADALA	
14	MWIZE WAMWIZE	M	SADALA	
15	CHIKOLA	F	MAKUNGU	



Visa du Chef de Groupement


CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

**RESUME DES BESOINS PRIORITAIRES DES COMMUNAUTES
DES VILLAGES IMPACTES DU GROUPEMENT MUKUMBI**

Conformément à la procédure d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières en ce qui concerne la définition des besoins prioritaires devant faire l'objet des négociations entre les représentants des communautés et le titulaire des droits miniers, les membres du Comité Local de Développement issus de sept (7) villages impactés du Groupement se sont convenus sur les besoins ci-dessous libellés en guise de résumé pour les soumettre à l'entreprise Lualaba Mining Ressources SAS :

N	Besoin exprimé	Secteur d'intervention	Village
1	Energie: Forage de Puits	Energie / DERU	Kavalauma
2	construction et équipement école Primaire	Energie / DERU	Kavalauma
3.	Acquisition camion agricole	Energie / DERU	Kavalauma, Kankonde, Makungu, Mukumbi
4	Améliorations de culture de Maïs	Agri Culture	7 villages de Mukumbi
5	Acquisition de Presse	Social	7 villages du Groupement Mukumbi
6	Construction d'une maison de passage	Social	Mukumbi
7	Appuis aux éleveurs de Caprin et poulet de chair	Elevage	7 villages de Mukumbi
8	Construction d'un Centre Professionnel	Social / Education	Mukumbi
9	Aménagement des aires de jeux	Sport / Loisir	7 villages de Mukumbi
10	Construction de 2 puits de Santé et leurs équipements	Santé	Kankonde et Makungu
11			

Pour le Comité Local de Développement

- 1... KAZADI - MUSUMU...
- 2... MUSUMU - NABWU...
- 3... KISOLE - NWAIZA...
- 4... NWAIZA - KATWU...
- 5... NWAIZA - PICTHOU...

Visa du Chef de Groupement

Robert Kalenga Sompwe



CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
VILLAGE MAKUNGU

PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE MAKUNGU

L'an deux mil vingt et dix, le 14^e jour du mois de Juin 2010
conformément à la procédure de priorisation des besoins par le Comité Local de
Développement et leur approbation à travers les réunions populaires dans le processus
d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale des entreprises minières, nous,
membres du village Makungu impacté par Lualaba Mining Ressources SAS, réunis en ce jour
en vue d'approuver nos besoins prioritaires après discussion de nos représentants au niveau du
CLD;

Certifions avoir approuvé les besoins prioritaires ci-dessous libellés pour le compte de notre
village :

1. DELPHIN
2. KAZADO-ILUANGA
3. MWAIZA MUJINGA DORAIN
4. MWANZA KABWITA
5. MBUYI MUMBA
6. LUBWE BETRONI

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance d'approbation des besoins prioritaires		
N°	Noms	Signature

01	MWAZA	KABWETA	OK
02	DELPHIN		OK
03	KAZADI	LLUNGA	OK
04	MWANZA	MUTINGA	OK
05	MBUY	MUMBA	OK
06	LUBWE	BETRONI	OK
07	KISECEBIL	MUMBA	OK
08	MUREY		OK
09	MPANGA	LUKANGA	OK
10	BANZE	KIYANBI	OK
11	MUKALAY	MWILU	OK
12	MWAZA	SELLE	OK
13	MUTOMBO	KAZADI	OK
14	PLATINI	KASELEKA	OK
15	LORA	KASELEKA	OK
16	MANDE	KABULO	OK
17	TETE		OK
18	KAYNDA		OK
19	ELIZA		OK
20	ANITA		OK

Visa du Chef de Groupement

Robert Kalenga Sompwe

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

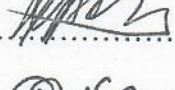
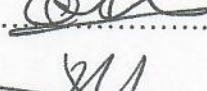
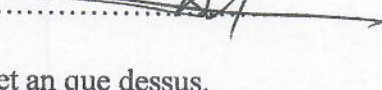


PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
VILLAGE LUMBA-KINSENSE

PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE LUMBA-KINSENSE

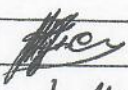
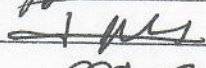
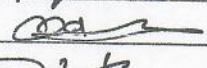
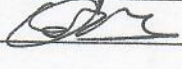
L'an deux mil vingt et ^{deux} an, le 14^e jour du mois de Juillet,
conformément à la procédure de priorisation des besoins par le Comité Local de
Développement et leur approbation à travers les réunions populaires dans le processus
d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale des entreprises minières, nous,
membres du village Lumba-Kinsense impacté par Lualaba Mining Ressources SAS, réunis en
ce jour en vue d'approuver nos besoins prioritaires après discussion de nos représentants au
niveau du CLD;

Certifions avoir approuvé les besoins prioritaires ci-dessous libellés pour le compte de notre
village :

- 1... KYUNGU - MUKUBU SAUVEUR..... 
- 2... ILUNGA - KASONGO BALTHAZAR..... 
- 3... MUKAZA - DAVI..... 
- 4... PAPY - JOBA..... 
- 5... MABUKU - HOSKAR..... 
- 6... KITAMBALA..... 

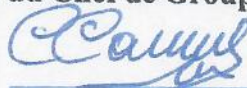
En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance d'approbation des besoins prioritaires		
N°	Noms	Signature

01	KIUNGU-MUKUBU SAUVEUR	
02	ICUNGA KASONGO-BALTHAZAR	
03	MABUKU HOSKAR	
04	KITAMBALA	
05	PATY JOBO	
06		
07		
08		
09		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		

Visa du Chef de Groupement





CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
VILLAGE SANDALA

PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE SANDALA

L'an deux mil vingt et ^{un} le 15^e jour du mois de Juin 2020,
conformément à la procédure de priorisation des besoins par le Comité Local de
Développement et leur approbation à travers les réunions populaires dans le processus
d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale des entreprises minières, nous,
membres du village Sandala impacté par Lualaba Mining Ressources SAS, réunis en ce jour en
vue d'approuver nos besoins prioritaires après discussion de nos représentants au niveau du
CLD;

Certifions avoir approuvé les besoins prioritaires ci-dessous libellés pour le compte de notre
village :

1. MUHOLOBA - SANDALA. ICYALO
2. MUFINOBA - ORECHANOIE
3. MUHOLOBA - ICIBOKO
4. MUHOLOBA - MUA. MUHOLOBA. ROISE
5. MUHOLOBA - MUFINOBA. BERTHE
6. MUHOLOBA - JULIE

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance d'approbation des besoins prioritaires		
N°	Noms	Signature

01	ИПОЛОВА - САНДРА - ИКАЛО	
02	ИПИЛОВА - ДЕЛАНДИЕ	
03	ИМЕНЗЕ - УАА - ИМЕНЗЕ	
04	ОБУЛА - ИКИМБА - БЕРТА	
05	ИОУЛА - ИКОКО - ПИТХОУ	
06	ИПОЛА - ЖУЛИЕ	
07	ОПОПИЛОУ - ИМЕНЗЕ	
08		
09		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		

Visa du Chef de Groupement



Robert Kalenga Sompwe

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
GOUPEMENT MUKUMBI
CHEFFERIE DES BASANGA
VILLAGE LUMBA-KINSENSE

PROCES-VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE LUMBA-KINSENSE

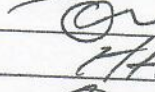
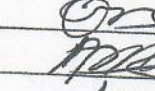
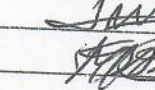
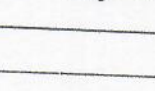
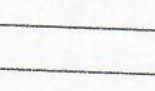
L'an deux mil vingt et deux le 9^e jour du mois
de Juillet, s'est tenue la réunion d'identification des besoins
prioritaires du village Lumba-Kinsense sous la présidence de Monsieur/Madame
_____, Chef du Village, Représentant du Chef de
Groupement.

A l'issue de cette réunion, la communauté a retenu les besoins prioritaires suivants :

1. ... K. JUNGU - MUKUBU - SAUVEUR
2. ... I. LUMGA - KASONGO - BALTHAZAR
3. ... KITENGE - WA - KITENGE
4. ... HABKAR - MABUKU
5. ... NGALU - MUARA
6. ... KANPOTELA - KASONGO
7. ... KASONGO - FRANCOIS
8. ... BANZA - MUKALAJ - JOLIE
9. ... KAMIXANJA - MUKINGA - LINA
10. ... MONIKA - MUMBA

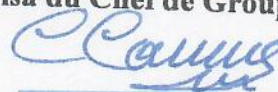
En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance d'identification
des besoins prioritaires

N°	Noms	Signature
01	KYUNGU-MUKUBU - SAUVEUR	
02	KITENGE - OSCAR	
03	BANZA-MUKALAY JOLIE	
04	KAMWANJA - MUSTINGA LINA	
05	KASONGO - FRANÇOIS	
06	ILUNGA - BARTAZARD	
07	MONIKA - MUMBA	
08		
09		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		



Visa du Chef de Groupement



CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
GOUPEMENT MUKUMBI
CHEFFERIE DES BASANGA
VILLAGE MAKUNGU

PROCES-VERBAL D'IDENTIFICATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE MAKUNGU

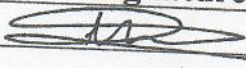
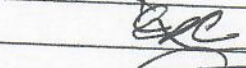
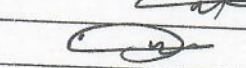
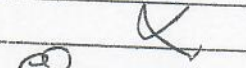
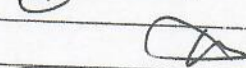
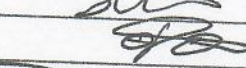
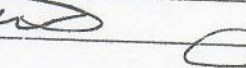
L'an deux mil vingt et deux le 10^e jour du mois
de Juillet, s'est tenue la réunion d'identification des besoins
prioritaires du village Makungu sous la présidence de Monsieur/Madame
_____, Chef du Village, Représentant du Chef de
Groupement.

A l'issue de cette réunion, la communauté a retenu les besoins prioritaires suivants :

1. CHIKOLA cu
2. JANE cu
3. KELEMA cu
4. RASHER cu
5. SIDONIE cu
6. DELPHIN cu
7. EISEL cu
8. DANIEL cu
9. KALENGA cu
10. ELIZE cu

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance d'identification
des besoins prioritaires

N°	Noms	Signature
01	SOMBASO	
02	BIBISHA	
03	ANITA	
04	BODUV	
05	LIONAR	
06	MISHEL	
07	JOLO	
08	MAKUNGU	
09	PAPA	
10	LORAN	
11	KASONGO	
12	MINEMA	
13	KANIKE	
14	CHACHA	
15	TETE	
16	ROSI	
17	RESINA	
18	YAVA	
19	KABA	
20	KAZADI	

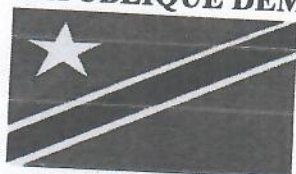
Visa du Chef de Groupement

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI

Robert KALENGA SOMPWE

CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

PROCES-VERBAL DE PRIORISATION DES BESOINS
AU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

L'an deux mil vingt et un le 12^e jour du mois de Juillet,
conformément à la procédure d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociétale
des entreprises minières en ce qui concerne la définition des besoins prioritaires devant faire
l'objet des négociations entre les représentants des communautés et le titulaire des droits
miniers, nous, membres du Comité Local de Développement, réunis en ce jour en vue de
procéder à la priorisation des besoins issus de chaque village ;

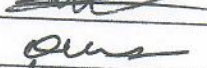
Certifions que les besoins ci-dessous ont été retenus comme ceux devant être soumis à
l'entreprise Lualaba Mining Ressources SAS pour les négociations :

N	Besoin priorisé	Village concerné
1	Energie : Torap de Puits	Ka we ana
2	Acquisition camion Citronne	Kansa soung, Kakhonde, Malungu
3.	Accompagnement pour une livraison de la culture de Maïs	Mukumbi et Mumba Kuseza
4	Acquisition de Presse Brague	Groupe ment Mukumbi
5	Construction d'une maison de Passage	Mukumbi, Sandra, Malungu
6	Appui aux éleveurs de Caprins et poulet de chair	Mumba Kuseza, Kankang, ...
7	Construction d'un Centre Professionnel	Mukumbi
8	Amenagement des ars de jert	Mukumbi
9	Construction et équipement d'une Ecole Primaire	Tous les villages de Mukumbi
10	Construction de 2 portes de Santé	Kia khaloma
11	et ainsi que leur équipe-	Kakhonde
12	ment en matériel essentiels	Malungu.

13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		

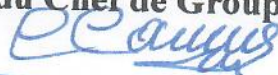
En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance de priorisation des besoins au Comité Local de Développement

N°	Noms	Sexe	Village de provenance	Signature
01	ICAZADI-NUJIMWA	M.	MUKUMBI	
02	MUJINGA MAMBWE	M	MUKUMBI	
03	KISCU MWAZA	F	MUKUMBI	
04	KISCHE BIAPELA	M	KAWAMA	
05	KAZARI KIBIBI	M	KAWAMA	
06	MATENDA KASONGO	M	KAWAMA	
07	KASONGO KATAMBA	M	KAKONDE	
08	PANGA FRAC	M	KAKONDE	
09	SOMPWE ERIC	M	KAKONDE	
10	NGALU MANGI	M	LUMBA	
11	KITUMBE WAKITUMBE	M	LUMBA	
12	MPANGA PAPI	M	LUMBA	
13	MULOMBA SADALA	M	SADALA	
14	MWIZE WAMWIZE	M	SADALA	
15	CHIKOLA	F	MAKUNGU	



Visa du Chef de Groupement



CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

RESUME DES BESOINS PRIORITAIRES DES COMMUNAUTES
DES VILLAGES IMPACTES DU GROUPEMENT MUKUMBI

Conformément à la procédure d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises minières en ce qui concerne la définition des besoins prioritaires devant faire l'objet des négociations entre les représentants des communautés et le titulaire des droits miniers, les membres du Comité Local de Développement issus de sept (7) villages impactés du Groupement se sont convenus sur les besoins ci-dessous libellés en guise de résumé pour les soumettre à l'entreprise Lualaba Mining Ressources SAS :

N	Besoin exprimé	Secteur d'intervention	Village
1	Energie: Forage de Puits	Energie / DERU	Kavalauma
2	construction et équipement école Primaire	Educational	Kavalauma
3.	Acquisition camion agricole	Energie / DERU	Kavalauma, Kavalauma, Makungu, Mukumbi
4	Améliorations de culture de Maïs	Agriculture	7 villages de Mukumbi
5	Acquisition de Presse	Social	7 villages de Mukumbi
6	Construction maison de passage	Social	Mukumbi
7	Appuis aux éleveurs de Caprin et poulet de chair	Elevage	7 villages de Mukumbi
8	Construction d'un Centre Professionnel	Social / Education	Mukumbi
9	Aménagement des aires de jeux	Sport / Loisir	7 villages de Mukumbi
10	Construction de 2 parcs de santé et loisirs	Santé	Kavalauma et Makungu
11	équipement		

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
VILLAGE MAKUNGU

PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE MAKUNGU

L'an deux mil vingt et ^{deux} le 14^e jour du mois de Juin 2020
conformément à la procédure de priorisation des besoins par le Comité Local de
Développement et leur approbation à travers les réunions populaires dans le processus
d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale des entreprises minières, nous,
membres du village Makungu impacté par Lualaba Mining Ressources SAS, réunis en ce jour
en vue d'approuver nos besoins prioritaires après discussion de nos représentants au niveau du
CLD;

Certifions avoir approuvé les besoins prioritaires ci-dessous libellés pour le compte de notre
village :

1. DELPHIN
2. KAZADI-ILUANGA
3. MWANZA MUJINGA DORAIN
4. MWANZA KABWITA
5. MBUY MUMBA
6. LUBWE BETRONI

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance d'approbation des besoins prioritaires		
N°	Noms	Signature

01	MWAZA	KABWETA	OK
02	DELPHIN		OK
03	KAZADI	LLUNGA	OK
04	MWANZA	MUTUNGA	OK
05	MBUY	MUMBA	OK
06	LUBWE	BETRONI	OK
07	KISECE	BIL MUMBA	OK
08	MUREY		OK
09	MPANGA	LUKANGA	OK
10	BANZE	KIYANBI	OK
11	MUKALAU	MUKILU	OK
12	MWAZA	SELLE	OK
13	MUTOMBO	KAZADI	OK
14	PLATINI	KASELEKA	OK
15	LORA	KASELEKA	OK
16	MANDE	KABULO	OK
17	TETE		OK
18	KAYNDA		OK
19	ELIZA		OK
20	ANLTA		OK

Visa du Chef de Groupement



Robert KALENGA SOMPWE

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

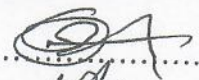


PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
VILLAGE LUMBA-KINSENSE

PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE LUMBA-KINSENSE

L'an deux mil vingt et un, le 14^e jour du mois de Juillet, conformément à la procédure de priorisation des besoins par le Comité Local de Développement et leur approbation à travers les réunions populaires dans le processus d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale des entreprises minières, nous, membres du village Lumba-Kinsense impacté par Lualaba Mining Ressources SAS, réunis en ce jour en vue d'approuver nos besoins prioritaires après discussion de nos représentants au niveau du CLD;

Certifions avoir approuvé les besoins prioritaires ci-dessous libellés pour le compte de notre village :

- 1... KYUNGU - MUKUBU SAUVEUR 
- 2... ILUMGA - KASONGO BALTHAZAR 
- 3... MUKAZA - DAVI 
- 4... PAPI - JOBA 
- 5... MABUKU - HOSKAR 
- 6... KITAMBALA 

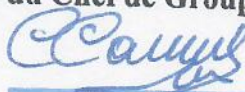
En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance d'approbation des besoins prioritaires		
N°	Noms	Signature

01	KIUNGU-MUKUBU SAUVEUR	
02	ICUNGA KASONGO-BALTHAZAR	
03	MABUKU HOSKAR	
04	KITAMBALA	
05	PAPA JOBO	
06		
07		
08		
09		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		

Visa du Chef de Groupement





CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
VILLAGE SANDALA

PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE SANDALA

L'an deux mil vingt et un, le 15^e jour du mois de Juin 2021
conformément à la procédure de priorisation des besoins par le Comité Local de
Développement et leur approbation à travers les réunions populaires dans le processus
d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale des entreprises minières, nous,
membres du village Sandala impacté par Lualaba Mining Ressources SAS, réunis en ce jour en
vue d'approuver nos besoins prioritaires après discussion de nos représentants au niveau du
CLD;

Certifions avoir approuvé les besoins prioritaires ci-dessous libellés pour le compte de notre
village :

1. MUENGBA - SANDALA Kipalo
2. MUENGBA - MUEMBE
3. MUENGBA - Kiboko
4. MUENGBA - MUEMBE ROISE
5. MUENGBA - MUEMBE BERTHE
6. MUENGBA - MUEMBE

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance d'approbation des besoins prioritaires		
N°	Noms	Signature

01	ИУЛОТБА - САМАРА - КУАЛО	
02	ИУПИНОБА - ДЕЛАНДИЕ	
03	ИУМЕНБЕ - КОА - ИУМЕНБЕ	
04	ОТБУЧЕ - ИУХИМБА - БЕРТАЕ	
05	ИУОУМА - ИУБОКО - ПИТШΟΥ	
06	ИУОТБА - JULIE	
07	ИУРОПИАН - ИУМЕНБЕ	
08		
09		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		

Visa du Chef de Groupement



Robert Kalenga Sompwe

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
VILLAGE KAKONDE

PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE KAKONDE

L'an deux mil vingt et un, le 15^e jour du mois de Juin 2021,
conformément à la procédure de priorisation des besoins par le Comité Local de
Développement et leur approbation à travers les réunions populaires dans le processus
d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale des entreprises minières, nous,
membres du village Kakonde impacté par Lualaba Mining Ressources SAS, réunis en ce jour
en vue d'approuver nos besoins prioritaires après discussion de nos représentants au niveau du
CLD;

Certifions avoir approuvé les besoins prioritaires ci-dessous libellés pour le compte de notre
village :

1. KASONGO MWAZA KATAMBA
2. MUKABILA SOPWE ERRICK
3. KASAJI MUZYA OLIVIER
4. MUKUNGU KAYUMBI BEMM
5. MPAMGA MONICA
6. KYALWAMA MANGE

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance d'approbation des besoins prioritaires		
N°	Noms	Signature

01	KASOMBO MWAZA KATIBA	<i>[Signature]</i>
02	MUKABILA SOMPWE ERRIC	<i>[Signature]</i>
03	KASAJI MUYAYA OLIVIER	<i>[Signature]</i>
04	MUKUMBU KAYUMBI BINN	<i>[Signature]</i>
05	MPANGA MONICA	<i>[Signature]</i>
06	KYAWAMA MANGE	<i>[Signature]</i>
07	KIMBA LUKOTOLA	<i>[Signature]</i>
08	KANYARA KITOTO	<i>[Signature]</i>
09	KAMUMBU LEHO	<i>[Signature]</i>
10	ILUMBA NGA NGA BANYA	<i>[Signature]</i>
11	MULEYA KAROLE	<i>[Signature]</i>
12	MWABIWAILER	<i>[Signature]</i>
13	KALOMBO JEAN	<i>[Signature]</i>
14	MUTOMBO KYEMBE	<i>[Signature]</i>
15	BELEMA SHOMBO	<i>[Signature]</i>
16	KIDIAGO MWAZA ROBERE	<i>[Signature]</i>
17	MUJINGA MABWE	<i>[Signature]</i>
18	MPANGA ILUMBA ANASTA	<i>[Signature]</i>
19	CHALO KATIBA	<i>[Signature]</i>
20	MUKABILA SOMPWE	<i>[Signature]</i>

Visa du Chef de Groupement



[Signature]

CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
VILLAGE KASANSAMA

**PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE KASANSAMA**

L'an deux mil vingt et ~~un~~, le 15^e jour du mois de juillet, conformément à la procédure de priorisation des besoins par le Comité Local de Développement et leur approbation à travers les réunions populaires dans le processus d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale des entreprises minières, nous, membres du village Kasansama impacté par Lualaba Mining Ressources SAS, réunis en ce jour en vue d'approuver nos besoins prioritaires après discussion de nos représentants au niveau du CLD;

Certifions avoir approuvé les besoins prioritaires ci-dessous libellés pour le compte de notre village :

1. JE DO
2. SIXE
3. JE DO
4. DELENGE
5. KWI ZA - KATOLO
6. RACHELLE

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance d'approbation des besoins prioritaires		
N°	Noms	Signature

01	JENO	<i>[Signature]</i>
02	SIXE	<i>[Signature]</i>
03	JROIT	<i>[Signature]</i>
04	DELENGE	<i>[Signature]</i>
05	LWIZA - KATOLO	<i>[Signature]</i>
06	RACHELLE	<i>[Signature]</i>
07	MUKONGO	<i>[Signature]</i>
08	DELI VIER	<i>[Signature]</i>
09	JOLIE	<i>[Signature]</i>
10	FIDELI	<i>[Signature]</i>
11	GAMBO	<i>[Signature]</i>
12	LIONTINE	<i>[Signature]</i>
13	MARTINE	<i>[Signature]</i>
14	MARI JEANNE	<i>[Signature]</i>
15		
16		
17		
18		
19		
20		

Visa du Chef de Groupement

[Signature]



CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
VILLAGE MUKUMBI

PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE MUKUMBI

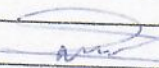
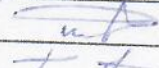
L'an deux mil vingt et un le 16^e jour du mois de Juillet
conformément à la procédure de priorisation des besoins par le Comité Local de
Développement et leur approbation à travers les réunions populaires dans le processus
d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale des entreprises minières, nous,
membres du village Mukumbi impacté par Lualaba Mining Ressources SAS, réunis en ce jour
en vue d'approuver nos besoins prioritaires après discussion de nos représentants au niveau du
CLD;

Certifions avoir approuvé les besoins prioritaires ci-dessous libellés pour le compte de notre
village :

1. KAZANDI MUJINGA
2. MUJINGA MAMBWE GUEHORD
3. KISEHE MWAZA JEAN QUI
4. MASUKU KAMENGA
5. KASINGA LOBONDO
6. MUHAYA DEZIRE

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance d'approbation des besoins prioritaires		
N°	Noms	Signature

01	KAZANDI MUJINGA	
02	MUJINGA MAMBWE	
03	KISIKI MUANZA	
04	MASUKU KAMENGA	
05	KABINGA LUBONGO	
06	TOLE RAS	
07	MUMBA KIBUNGO	
08	MULAYA KASOMBO	
09	MONIC TENGENEZA	
10	JUI LIE	
11	JO LIE	
12	KALUMBE	
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		

Visa du Chef de Groupement





REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
VILLAGE KAWAMA

PROCES-VERBAL D'APPROBATION DES BESOINS PRIORITAIRES
DU VILLAGE KAWAMA

L'an deux mil vingt et un, le 16^e jour du mois de Juillet,
conformément à la procédure de priorisation des besoins par le Comité Local de
Développement et leur approbation à travers les réunions populaires dans le processus
d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociale des entreprises minières, nous,
membres du village Kawama impacté par Lualaba Mining Ressources SAS, réunis en ce jour
en vue d'approuver nos besoins prioritaires après discussion de nos représentants au niveau du
CLD;

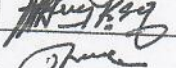
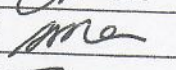
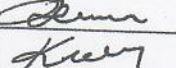
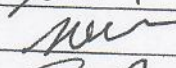
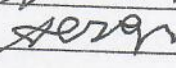
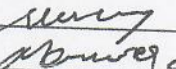
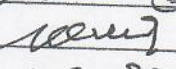
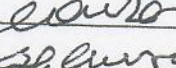
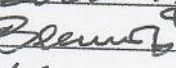
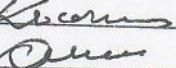
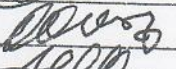
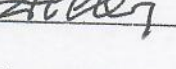
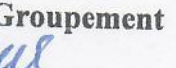
Certifions avoir approuvé les besoins prioritaires ci-dessous libellés pour le compte de notre
village :

- 1... K. I. O. E. K. E. ... B. Y. A. P. E. N. A.
- 2... M. A. T. E. N. G. A. ... K. A. D. N. G. O. ... E. C. H. O. N. R. E.
- 3... K. A. Z. A. D. A. ... M. A. B. I. B. I. ... K. E. D.
- 4... J. E. A. N. ... K. A. T. E. L. A.
- 5... N. A. K. I. E. Z. ... M. A. K. O. N. G. ... B. I. B. I. O. N. A.
- 6... N. G. M. I. E. Z. ... F. R. A. N. C. I. N. N. E.

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

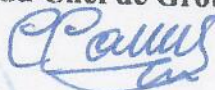
Liste des participants à la séance d'approbation
des besoins prioritaires

N°	Noms	Signature
----	------	-----------

01	KISELE Bya gela	
02	MATENA - KAKONGO	
03	KAZALI MABIMBI	
04	JEAN - KATELA	
05	NAWIEZ MAKONGA BIEBIA	
06	NGWIEZ - FRANKLINNE	
07	KASAMBO - KAZIMANA	
08	BELEMA	
09	MIPANGA LÉONANTINE	
10	MARIE	
11	MUSANGE MATENA MAGHI	
12	MALEMBA MUZINGA	
13	MATENA - MATENA SERGE	
14	KABULO PATRICE	
15	KINYUNDO JHOXI	
16	KAMUKWAPA ROZI	
17	MUZINGA MBEHEITANI LA	
18	AMDAI - MUKUMBI	
19	CHRISTOPH	
20	ANDENU SHAMPUYI	

Visa du Chef de Groupement









REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

PROCES-VERBAL DE FIXATION DES DATES DES NEGOCIATIONS
DES BESOINS A INSCRIRE AU CAHIER DES CHARGES

L'an deux mil vingt et ^{deux} un, le 18^e jour du mois de juillet,
conformément à la procédure d'élaboration du cahier des charges de responsabilité sociétale
des entreprises minières en ce qui concerne la fixation des dates des négociations des besoins
prioritaires devant figurer au cahier des charges, nous, membres du Comité Local de
Développement conjointement avec les représentants de l'entreprise Lualaba Mining
Ressources SAS, réunis en ce jour en vue de fixer les dates des négociations des projets à
inscrire au cahier des charges;

Certifions avoir retenu la date du _____ comme date de début de nos
négociations :

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance de fixation des dates des négociations des projets du cahier des charges				
N°	Noms	Sexe	Village de provenance/ Entreprise	Signature
01	(KABADI - NUSIMU)			
01	KABADI - NUSIMU	M	MUKUMBI	
02	MUSINGA MAMBWE	M	MUKUMBI	
03	KISCHE MWAZA	F	MUKUMBI	
04	KASONGO KATAMBA	M	KAKONDE	
05	SOPWE ERIC	M	KAKONDE	
06	MPANBA FRACUZA	M	KAKONDE	
07	KISCHE BIAPELA	M	KAWAMA	
08	KAZA NDI KIBIBI	M	KAWAMA	

09	ELUNGA SOMPWE	M	LUMBA	
10	KITENGE WAKITENGE	M	LUMBA	
11	KASONGO FRACIOS	M	LUMBA	
12	KWIBA KATOHO	F	KASASAMA	
13	MUBA DUB DO	M	KASASAMA	
14	MUKONDA QAPI	M	SADALA	
15	MUSINGA MAMBWE	F	SADALA	

Visa du Chef de Groupement

Pour approbation

Lualaba Mining Ressources SAS





CHEF DE GROUPEMENT MUKUMBI
Robert KALENGA SOMPWE
CHEF COUTUMIER

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA
CHEFFERIE DES BASANGA
GROUPEMENT MUKUMBI
COMIT LOCAL DE DEVELOPPEMENT

PROCES-VERBAL DU COMPROMIS DES NEGOCIATIONS

L'an deux mil vingt et ~~un~~, le 30^e jour du mois de Juillet
conformément à la procédure des négociations des besoins entre le Comité Local de
Développement et l'entreprise minière dans le processus d'élaboration du cahier des charges de
responsabilité sociétale des entreprises minières, nous, Membres dudit Comité, réunis en ce
jour avec les représentants de l'entreprise minière LUALABA MINING RESSOURCES SAS
en vue de trouver un compromis sur les besoins prioritaires de nos 7 villages impactés par
ladite entreprise ;

Certifions avoir abouti après négociations au compromis ci-dessous :

N	Besoin prioritaire	Secteur d'intervention	Village concerné
1.	Forage d'eau potable	Energie et DERU	Kawama
2.	Acquisition d'un camion-citerne pour la desserte en eau potable	Energie et DERU	Kasansama, Kakonde, Lumba- Kinsense, Makungu et Mukumbi
3.	Appui à la culture du maïs	Agriculture	Tous les 7 villages impactés
4	Acquisition des presses à briques	Social	Tous les 7 villages impactés
5	Construction d'une maison de passage	Social	Mukumbi
6	Appui aux éleveurs des caprins et poulets de chair	Elevage	Tous les 7 villages concernés
7	Construction d'un centre de formation professionnelle	Social	Mukumbi
8	Aménagement des aires de jeux	Sports et Loisirs	Tous les 7 villages concernés
9	Construction et équipement d'une école primaire	Education	Kawama

10	Construction de 2 postes de santé	Santé	Kakonde et Makungu
----	-----------------------------------	-------	--------------------

En foi de quoi nous dressons le présent procès-verbal aux jour, mois et an que dessus.

Liste des participants à la séance du compromis des négociations				
N°	Noms	Sexe	Village de provenance/ Entreprise	Signature
01	KAZAOI - PUJINWA	M.	MUKUMBI	
02	MUJINWA - NABUNU	M.	MUKUMBI	
03	ICISOLE - NWAHAZA	F	MUKUMBI	
04	MGALU - MWAHAZA	M.	LUMBA-KIMS	
05	ICACUMU - PAPU	M	LUMBA-KIMS	
06	MUACU - KASOMBO	M.	LUMBA-KIMS	
07	KISOLE - BIAPOLA	M	KAWAPA	
08	MATAMBA - KASOMBO	M	KAWAPA	
09	KAZAOI - KIBIBI	M.	KAWAPA	
10	MUMBA - DIBUDO	M.	KASANSANA	
11	LUIZA - KATOLO	F	KASANSANA	
12	MUPINI - SIXE	M	KASANSANA	
13	KASOMBO - KATABA	M.	KALOMBE	
14	SOMPWE - GRICU	M	KALOMBE	
15	MPAMBA - FRANÇOIS	M.	KALOMBE	

Visa du Bourgmestre



Signature et sceau de l'Entreprise



**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
CADASTRE MINIER**

Téléphone: 015 162618
Facsimile:
Email: info@cam.cd
Website: www.cam.cd



Croisement des Avenues Mpolo
Maurice et Kasa-Vubu. GOMBE
Numéro Impôt : A0700326N
BP 7987, Kin 1
KINSHASA

Kinshasa, le **27 APR 2017**

N° Réf.: /CAMI/DG/.**091**./2017.

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines
à **KINSHASA/GOMBE**
- A la **GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES**
419, Bld Kamanyola, Commune
de Lubumbashi
à **LUBUMBASHI/HAUT-KATANGA**

A la Société **LUALABA MINING RESOURCES**
Route Kakontwe, n° 26-27
à **LIKASI/PANDA, HAUT-KATANGA.**

Objet : **Notification Arrêté Ministériel portant
octroi du Permis d'Exploitation n° 13260**

Messieurs,

Subsidiairement à la lettre n°
CAMI/DG/1406/2016 du 23 décembre 2016 dont copie vous a été réservée, nous avons
l'honneur de vous notifier, par la présente, l'Arrêté Ministériel
n° 0102/CAB.MIN/MINES/01/2017 du 14 avril 2017 portant octroi du Permis
d'Exploitation n° 13260, en faveur de votre société.

Nous vous demandons, en conséquence, de bien
vouloir vous acquitter des droits superficiels prorata temporis, dans les 30 jours
ouvrables dès réception de la présente, suivant les Notes de Débit et de Perception en
annexe et de libérer les parts du capital social dues à l'Etat. Passé ce délai, ce droit
minier deviendra d'office caduc conformément aux prescrits de l'article 47, alinea 2, du
Code Minier et 159 du Règlement Minier.

Nous demandons à la **GENERALE DES CARRIERES
ET DES MINES** qui nous lit en copie, de déposer à notre Guichet l'original du certificat
couvrant le Permis d'Exploitation 13260 aux fins d'endossement de la réduction des
nombre des carrés.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de
notre considération distinguée.

Pour le Directeur Administratif en congé :

Jean-Marie KABALE KALONDA

Directeur Financier

Jean-Félix MUPANDE KAPWA

Directeur Général





MINISTRE DES MINES

Le Ministre

ARRETE MINISTERIEL N° 0102 / CAB.MIN/MINES/01/2017 DU 14 AVR 2017
PORTANT OCTROI DU PERMIS D'EXPLOITATION N°13260 A LA SOCIETE
LUALABA MINING RESOURCES Sarl

LE MINISTRE,

Vu la Constitution, telle que modifiée et complétée à ce jour, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f, et 203 point 16 ;

Vu la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10, 12, 45, 48 alinéa 1^{er}, 56 et 57;

Vu le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, notamment ses articles 96 à 102 et 104 à 107 alinéa 1^{er} ;

Vu l'Ordonnance n° 15/014 du 21 mars 2015 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 15/015 du 21 mars 2015 fixant les attributions des Ministères, spécialement son article 1^{er} B point 19 ;

Vu l'Ordonnance n°16/100 du 19 décembre 2016 portant nomination des vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, d'un Ministre Délégué auprès du Premier Ministre et des Vice-Ministres ;

Considérant la demande de cession Partielle n°6949 introduite en date du 14/11/2016, sur base du Contrat de cession des droits miniers signé entre la société **LUALABA MINING RESOURCES Sarl** et **GEAMINES SA** en date du **13/09/2016**, et les pièces requises y jointes ;

Sur avis favorable du Cadastre Minier et de la Direction des Mines

**Article 1^{er} :**

Il est octroyé à la société **LUALABA MINING RESOURCES Sarl**, ayant son siège social sis route Kakontwe n°26-27, Likasi/Panda, Haut-Katanga, le Permis d'Exploitation n°**13260**, issu de la cession partielle du Permis d'Exploitation n°**12274**.

Article 2 :

Le Permis d'Exploitation n°**13260** est établi sur un périmètre composé de **25 carrés** entiers dans le Territoire de Kambove, Province du **Haut-Katanga**.

Les coordonnées géographiques des sommets dudit périmètre, suivant le datum WGS84, sont :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Deg	Min	Sec	Deg	Min	Sec
1	26	34	0.00	-11	03	30.00
2	26	34	0.00	-11	01	0.00
3	26	37	0.00	-11	01	0.00
4	26	37	0.00	-11	02	30.00
5	26	36	30.00	-11	02	30.00
6	26	36	30.00	-11	03	0.00
7	26	35	0.00	-11	03	0.00
8	26	35	0.00	-11	03	30.00

Cartes de Retombe S12/26**Article 3 :**

La partie non cédée du Permis d'Exploitation n°**12274** est établie sur un périmètre composé de **22 carrés** entiers.

Les coordonnées géographiques des sommets dudit périmètre, suivant le datum WGS84, sont :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Deg	Min	Sec	Deg	Min	Sec
1	26	34	30.00	-11	01	0.00
2	26	34	30.00	-10	59	0.00
3	26	35	0.00	-10	59	0.00
4	26	35	0.00	-10	58	30.00
5	26	35	30.00	-10	58	30.00



6	26	35	30.00	-10	59	0.00
7	26	37	30.00	-10	59	0.00
8	26	37	30.00	-10	59	30.00
9	26	38	0.00	-10	59	30.00
10	26	38	0.00	-11	00	0.00
11	26	36	30.00	-11	00	0.00
12	26	36	30.00	-11	01	0.00

Cartes de Retombe : S11/26, S12/26

Article 4 :

Le Permis d'Exploitation n°13260 confère à la Société **LUALABA MINING RESOURCES Sarl** le droit exclusif d'effectuer, à l'intérieur du périmètre défini à l'article 2, les travaux de prospection, de recherches et d'exploitation des substances minérales suivantes : **Cobalt et Cuivre**.

Ce droit s'étend à la construction des installations nécessaires à l'exploitation minière, à l'utilisation des ressources d'eau et du bois, à la libre commercialisation des produits marchands conformément à la législation en la matière.

Article 5 :

Le Permis d'Exploitation n°13260 est valable jusqu'au **02/04/2024**. Il pourra être renouvelé pour une durée de quinze ans à chaque renouvellement.

Article 6 :

La société **LUALABA MINING RESOURCES Sarl** est notamment tenue de :

1. S'acquitter, en vertu des articles 47 alinéa 2, 196 alinéa 1^{er} littera b et 198 du Code Minier ainsi que des articles 108, 385 littera b et 396 du Règlement Minier :
 - pour la première année, des droits superficiaires annuels par carré prorata temporis dans un délai de trente jours à compter de la date d'octroi du Permis d'Exploitation n°13260 ;
 - pour chaque année entière suivante, des droits superficiaires annuels par carré au plus tard le 31 mars de l'année concernée ;
 - pour la dernière année de la période de validité de Permis d'Exploitation n°13260, des droits superficiaires annuels par carré prorata temporis au plus tard le 31 mars de cette année ;



2. Transmettre chaque semestre un relevé du registre d'extraction et chaque année, le rapport d'activités à la Direction des Mines ainsi qu'à la Division Provinciale des Mines et Géologie ou au Bureau Minier du ressort, en vertu des articles 216 du Code Minier, 499 et 501 du Règlement Minier ;
3. Déposer tous les trimestres, à la Direction de Géologie, les échantillons prélevés au cours des travaux de recherches ainsi qu'une copie de sa carte de recherches, en vertu de l'article 50 alinéa 4 du Code Minier ;
4. Fournir aux agents de la Direction des mines, et à ceux de la Direction chargée de la Protection de l'Environnement Minier dûment mandatés, tous les moyens de parcourir et d'inspecter ses travaux de recherches minières ;
5. Tenir sur terrain, un carnet ou registre de suivi journalier des travaux de prospection, de recherche et d'exploitation, vérifiables par les agents des Directions des Mines et de Géologie pendant l'inspection ;
6. Respecter les dispositions du chapitre VI du titre XVIII du Règlement Minier visant la mise en conformité environnementale des opérations exécutées en vertu du Permis d'Exploitation.

Article 7 :

Sans préjudice des dispositions de l'article 30 du Code Minier, il est interdit aux tiers d'entreprendre les travaux de prospection, de recherches et/ou exploitation à l'intérieur du périmètre couvert par le Permis d'Exploitation n°13260.

Article 8 :

Le Secrétaire Général aux Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 14 AVR 2017

Martin KABWELULU

AMPLIATIONS:

- Cabinet du Président de la République	: (1)
- Cabinet du Premier Ministre	: (1)
- Cabinet du Ministre des Mines	: (2)
- Secrétariat Général des Mines	: (1)
- Cadastre Minier	: (1)
- C.T.C.P.M.	: (1)
- SAESSCAM	: (1)
- Direction du Service des Mines	: (1)
- Direction des Investigations	: (1)
- Direction chargée de la Protect de l'Environ.	: (1)
- Div. Prov/des Mines & Géologie du ressort	: (1)
- Sté LUALABA MINING RESOURCES Sml	: (1)
	13



LISTE DES PARTICIPANTS

Activité : L'ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES DE L'ALABO MANUA
 Lieu : GENDARMERIE MILITAIRE
 Date : Vendredi 12.12.2008

N°	NOMS	TELEPHONE	ORGANISATION	FONCTION	SIGNATURE
1	KENBE JUSTIN	0820079299		KANONDE conseiller localité	<i>[Signature]</i>
2	KULU JEAN MARIE	-	-	SEC KANONDE	<i>[Signature]</i>
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					

Nom et signature du responsable de KMP : NGAIKANDAM MPA Jean Felix Expert *[Signature]*



Activité : L'évaluation des risques de chutes, claustrophobie, incendie, explosion, etc.
 Lieu : BRACERMENT, MUKKUNDA
 Date : Mercredi 18.02.2022

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS	TELEPHONE	ORGANISATION	FONCTION	SIGNATURE
1	MUTONDO EMMANUEL	090 843 2977	L'ETAT D.R.D	PREPARE	
2	KARANGI JACQUES	-	-	Participant	
2	MUKINA DAVID	-	-	de quartier 1	
3	KAMINDA CLEOPACE	082 550 9272	-	de quartier 1	
4	MUTONDO SEBASTIEN	081 560 3534	B.L.D	de quartier 1	
5	MWIKI MARTIN	097 473 0055	ENSEIGNEMENT	TECHNICIEN	
6	MUTUBA MUPINI	097 506 5417	C.L.D	PROF	
7	MUKENGE AIME	082 078 2928	SOCIETE CIVILE / C.L.D	CHIEF DE SOCIAL	
8	KAZADI-MUTINEUR	097 433 5372	PROSD C.L.D	PRESIDENT	
9	MISELE-JAQUIS	082 573 768	C.L.D	PRESIDENT	
10	MUTINGA GUELOD	097 847 3737	C.L.D	D.F	
				SOCIETE CIVILE	

Nom et signature du responsable de KMP : MUKKUNDA IMBA JACQUES



Activité : ...L'EXPLORATION DU CÂBLE...
 Lieu : ...GROUPEMENT...
 Date : ...

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOMS	TELEPHONE	ORGANISATION	FONCTION	SIGNATURE
1	KASELEKIN LAUREN	0975103046			
2	LUMBAYA KAFUKU	0827382245	-		
2	KABUJI ANORE	0810808195	-	Représentant Lumbaya	
3	Bachimwiniwe Ngolulila	0825019444		Directeur	
4	KINDIMBA-LONGWA SYMPH	0978224633		GRUPE	
5	Mwimdu Mathieu	0811645853		LOCALITE	
6	MUKALAI BANZA	0906739080	-	CONSEILIER SANITAIRE	
7	ATEMU LUMUNA	0906495489	-	VICE-LOCALITE	
8	KISELE BYAPELA	0974342988	-	LOCALITE Kawama	
9	MPANGA BERNARDETTE	-	-		
10	LUMBA BANARA	-	-		

Nom et signature du responsable de KMP : ...MBA-Jordan-Filip, Expert...



LISTE DES PARTICIPANTS

Activité : L'élaboration d'un cahier des charges de l'association des professionnels de l'industrie minière
Lieu : Lubumbashi
Date : 22.07.2012

N°	NOMS	TELEPHONE	ORGANISATION	FONCTION	SIGNATURE
1	KUNYELA MARIANGA	-	-	Membre Participant	
2	KALUBO MUBONGA	-	-	Membre Participant	
2	KASELEKA LAURANT	0975103016	-	Membre Participant	
3	ILUNGA KASELEKA	-	-	"	
4	LUMBAKA KAFIKU	0817352798	-	"	
5	KAZANDI JACQUE	-	-	Membre Participant	

Nom et signature du responsable de KMP : NGALUKUHO IMPA Jean-Fabrice



LISTE DES PARTICIPANTS

Activité : LABORATOIRE D'ANALYSE DE CHIMIE DE LA LAGUNA MINIERE
 Lieu : CHATELAIN, KILIMBARI
 Date : 23/07/2022

N°	NOMS	TELEPHONE	ORGANISATION	FONCTION	SIGNATURE
1	MPANSA BERNANETTE	-		-	
2	KISELE BUAPELA	0871342988		localite	
2	KADANDA EOLUARD	-		Notable Numba	
3	ORA SANDRA	-		Notable Sandra	
4	LONGWA SYMPHO	0900003271	AGENT DE L'ETAT	GREFFIER	
5	MWINOU MATTHIEU	0811615853		localite MBI	
6	BONDO FABRICE	0819078747	CLO	SEC	
7	KABWI ANARE	0810808125		LUNDA REPRESENTANT	
8	Radimaniye Ngolule	0820019144	Enseignement	Directeur	
9	MUNAKAYI BRANZA	0906439088		Secrétaire Sandra	
10	PITSALI LUMUNIR	0906495469		vice localite	

Nom et signature du responsable de KMP : NGAIKILWONG MPA Jean Tiba Export



LISTE DES PARTICIPANTS

Activité : L.A. BAKATON... M. LAMBER... CHARRON... BR... LUABALA MINING...
 Lieu : ...GROUPEMENT... MUKUMBI...
 Date : ...27.07.2022...

N°	NOMS	TELEPHONE	ORGANISATION	FONCTION	SIGNATURE
1	MUTSORO EMMANUEL	0903433377	ETAT - CIVIL	Président d'E.C	<i>[Signature]</i>
2	ZADISA A. ABASI	0820375755	-	-	<i>[Signature]</i>
2	MARIN MICHAEL	0974500575	ENSEIGNANT	Enseignant	<i>[Signature]</i>
3	KISABA FLORENCE		Chef de Quartier	Secrétaire	<i>[Signature]</i>
4	MUTENBO SEBASTIEN	0815603534	C.O.P.A	PRÉSIDENT	<i>[Signature]</i>
5	LUTEBUKA KUPINI	0829524001 0979065413	CHARGE AU SOCIAL CLASSEMENT	CHARGE AU SOCIAL	<i>[Signature]</i>
6	PAUKENGE AIME	0820732928	SOCIETE CIVILE	PRÉSIDENT	<i>[Signature]</i>
7	KABALI - MUISIWA	0974335332	PRÉSIDENT C.C.O.	CULTUREL	<i>[Signature]</i>
8	NICALU - MUKAREZA	0816834190	MEMBRE C.C.O.	CULTUREL	<i>[Signature]</i>
9	KAMIMBI CLEOPHAGE	0825592828	Célébration d'anniversaire	Cul.	<i>[Signature]</i>
10	MARIN-BUELO	0978473737	MEMBRE C.C.O.	MUKUMBI	<i>[Signature]</i>

Nom et signature du responsable de KMP : NGAIK... MUKUMBI...
[Signature]

